

LA VALLÉE DE  
LA HAUTE  
MEURTHE

PAR

L'Abbé Georges FLAYEUX

*CURÉ DE MÉNARMONT*

SAINT-DIÉ  
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE C. CUNY.

1905

# CHAPITRE I

## Le Fil de l'eau et le Fil du voyage

Les montagnes des Vosges offrent une physionomie bien différente suivant qu'on les aborde à l'Est ou à l'Ouest. Sauvages, escarpées, sur le versant alsacien ; elles sont plus accueillantes par le versant lorrain, s'élevant de la plaine au sommet par des ondulations mieux graduées qui forment une transition douce et sans heurt entre la plaine et la montagne.

C'est ce qui permet aux différents cours d'eau échappés du massif vosgien de tracer des vallées profondes, ayant chacune leur physionomie propre ; bordées d'innombrables contreforts qui vont se déprimant sur une zone inclinée, jusqu'à 20 et 30 kilomètres.

Aussi ces vallées ombragées par ces pentants boisés ou herbacés présentent tantôt le pittoresque fruste de la haute montagne, tantôt le charme de la campagne cultivée dont l'ensemble forme toute la poésie de la beauté vosgienne.

C'est à travers l'une d'elles que je voudrais vous promener en amateur.

Si vous le voulez, nous suivrons le cours d'un des plus grands affluents de la Moselle ; nous descendrons la vallée de la Meurthe ; cette rivière aux eaux vertes, fécondes, torrentueuses ou tranquilles, qui trace son humide sillon à travers l'arrondissement de St-Dié qu'elle scinde avant d'entrer dans le département voisin et de lui donner son nom.

Le fil de l'eau sera le fil de notre voyage.

N'a-t-on pas appelé en effet les fleuves et les rivières « des chemins qui marchent ? » « Pendant des siècles, écrit le Dr Fournier, c'est par eau que se firent les transports ; nos routes, nos chemins de fer ne sont pour ainsi dire que des doublures en quelque sorte de nos fleuves et rivières<sup>1</sup>. »

Aussi bien, il est vrai que les rivières comme les montagnes enchaînent l'une à l'autre les idées que réveille dans notre intelligence une excursion de touriste. Ne dirait-on pas que dans un

---

<sup>1</sup> Topographie ancienne du Dép. des Vosges. 1<sup>er</sup> Fas. p. 60.

cours d'eau comme dans une rangée de hauteurs, la pensée rencontre un canevas au moyen duquel toute circonstance reste un souvenir ?

Depuis les sources, depuis les chutes de la montagne, jusqu'aux larges nappes de la vallée grande ouverte ; nous suivrons donc la rivière, dans ses méandres les plus infinis, dans la diversité de ses âges, dans son histoire, dans ses légendes. À son gré nous changerons d'horizon, de climat, de pays ; sur ses bords, tantôt endigués par l'industrie moderne, tantôt plantureux, aux formes opulentes d'une nature toujours jeune, tout en étudiant la vie actuelle qui éclate par tous les pores ; nous ferons revivre les figures d'antan, et, si parfois elles contrastent avec celles d'aujourd'hui, nous ferons des rapprochements pour leur donner du relief. Puis, tout en alignant quelques chiffres de statistique, tout en faisant la cueillette des souvenirs, nous nous arrêterons pour jouir des sites, des paysages vosgiens et lorrains, comme diversion.

Et d'abord que l'on nous permette, en guise d'entrée, de chanter en l'honneur de la Meurthe le dithyrambe par lequel Ausone<sup>1</sup> saluait, en des vers immortels, maniérés mais charmants, la reine des rivières vosgiennes, cette Moselle « dont les belles eaux s'écoulaient avec un silencieux murmure ; ce fleuve digne d'éloge par les terres qu'il arrose et par les habitants fixés sur ses bords ».

« Salut, Meurthe, dirons nous à notre tour, mère féconde en hommes, pleine de fruits, riche en souvenirs, nous allons descendre ton agréable cours, te suivre, pour te célébrer jusque dans le sein d'azur du fleuve avec lequel tu confonds tes eaux vertes et transparentes. »

---

<sup>1</sup> NDLC : Poète de langue latine du IV<sup>e</sup> siècle.

## CHAPITRE II

### Aux sources de la Meurthe<sup>1</sup>.

Puisqu'elle doit-être notre guide et notre inspiratrice commençons par en rechercher les sources sur les flancs du Hohneck.

Le Hohneck, point culminant d'un massif important, voit sourdre de son sein, comme de puissantes mamelles, les cours d'eau qui arrosent les plus riches de nos vallées. Dans un espace de quelques kilomètres à peine, l'on rencontre les sources de la Meurthe, de la Vologne, de la Moselotte.

La Meurthe descend des contreforts qui dominant le Valtin, par deux branches grossies elles-mêmes de nombreux torrenticules.

La première artère formée de deux ruisseaux que nous aurons à explorer se nomme la *grande-Meurthe* ; elle trace la vallée du *Valtin-Habeaurupt-Fraize*.

La deuxième également produite par deux tributaires avec lesquels nous ferons plus ample connaissance est connue sous le nom de *Petite-Meurthe*, elle arrose la vallée de *Ban-sur-Meurthe-Clefy*, rejoint à Sondreville la première branche, formant ainsi la Meurthe adulte.

Le versant de la chaîne vosgienne d'où s'échappent ces différents cours d'eau, bornait l'ancien val de Galilée. Le territoire concédé par Childéric II à St-Déodat comprenait en effet les sources de la Meurthe, et avait pour limites, de Sales au Montabey, la crête même des Vosges.

Les sommets qui recèlent en leurs flancs les nappes d'eau dont le faisceau constitue la Meurthe sont les Pâturages, dits les *Chaumes*. C'est la chaume de *Balveurche*, de *Belbriette*, de *Montabey*, ce sont les *Hautes-Chaumes* le *Taneck*, le *Gazon-Martin*, etc., limites de l'ancien Ban de Fraize et, pour la plupart, frontière actuelle entre la France et l'Allemagne.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Bibliographie. — Fournier, *B. de la Meurthe* — Bleicher, *Les Vosges* — Boyé, *Les Hautes Chaumes* — Arch. Vosg. Série G.

<sup>2</sup> NDLC : Le texte a été écrit en 1904-1905...

Il y a des siècles que ces pâturages sont exploités ; les fermes ou marçaireries y existent de temps immémorial.

De mai en septembre vous y trouverez de nombreux troupeaux, nuit et jour en liberté, broutant sur les pelouses les herbes odoriférantes, les plantes aromatiques qui rendent leur lait si onctueux et le fromage si parfumé. D'un sommet à l'autre vous entendrez se répondre les sonnettes suspendues au col des vaches laitières, répercutées par tous les échos ; elles forment un concert agreste qui donne sa voix à cette nature alpestre et lui font faire sa partie dans la symphonie universelle.

Les chalets des marçaires sont piqués ça et là sur le flanc des collines ou blottis dans le creux des vallons, avec leurs toits en appentis s'abaissant presque jusqu'à terre, rappelant les couveuses accroupies pour abriter sous leurs ailes toute une couvée. Ils sont toujours partagés en deux parties ; la première sert d'habitation aux marçaires, l'autre, c'est l'étable toujours propre, parfois élégante, traversée par un filet d'eau qui veille à la pureté de l'air.

Si vous voulez pénétrer dans l'intimité des Hautes-Chaumes, consultez la récente étude de M. P. Boyé ; vous y trouverez des notions aussi précises qu'intéressantes sur l'origine, l'histoire, l'exploitation de tous ces pâturages qui occupent le point culminant des Vosges du Donon au Ballon d'Alsace.

Pour ces chaumes du Hohneck en particulier qui dominent les sources de la Meurthe, vous apprendrez que, déjà au XII<sup>e</sup> siècle, les alsaciens, les premiers, en dépit des pentes abruptes de leur versant prirent possession du faite dénudé de ce vieux patriarche.

Toute cette région des sources de la Meurthe, originairement se rattache par sa constitution primitive aux montagnes des Hautes-Vosges ou *Vosges cristallines* : le géologue y rencontre en effet les granits communs et porphiroïdes.

C'est sur ses plateaux également que le botaniste recueille les spécimens les plus précieux de la flore vosgienne. Le Hohneck n'est-il pas la terre promise des herborisants ? C'est comme un îlot de la fleur alpestre, a dit un célèbre botaniste. Parmi les plantes les plus marquantes on y rencontre l'anémone des alpes à grands pétales blancs, la rare anémone à fleur de narcisse, la pensée des Vosges, bleue et jaune, l'arnica des montagnes ou tabac de capucin

l'épervière piloselle, le gnafale de Norvège, la grande gentiane, la digitale avec l'aconit napel et l'aconit tue-loup, poisons violents.

C'est de cette dernière plante, dit la la *légende du charbonnier*, que s'est servie la grande patriote, cette femme du charbonnier du Hohneck qui empoisonna une compagnie de cosaques en 1815.

Dans les escarpements de ces montagnes que nous visiterons, à la recherche des filets d'eau, on rencontre encore parmi les plantes rares qui décorent ces régions boréales, la corydale, le narcisse à fleurs jaunes, la potentille de Salzbourg qui mêle son jaune doré au gris des rochers, la Boule d'or, le Sanguisorbe ; et tout près des sources, des gouttes, des ruisseaux, la benoite aquatique, la valériane à trois lobes qui se penche pour se mirer dans l'eau, le chapeau-de-loup, la grasette, le joli-bois rosé à la suave odeur.

Dans les bois et les gorges on cueille l'oseille des bûcherons ou pain de coucou, appelé encore *Alléluia* parce qu'il fleurit à Pâques, l'œillet superbe, la renoncule à feuille d'aconit, la balsamine impatiente ou *Ne-me-touchez-pas*, qui s'évanouit au moindre contact, et qui est employée en médecine, la bartsie des Alpes, la camarine des tourbières et la blanche fleur du saxifrage étoile.

Les fougères et les bruyères sont particulièrement jolies. On y admire la bruyère commune et l'andromède à feuilles de polium ; la fougère petite lunaire, le botriche à feuille de rue et le botriche matricaire si rare, le polypode commun, appelé réglisse sauvage, qui orne les rochers et les troncs d'arbres, l'osmonde piquante au bord des torrents qui coulent sous bois ; l'élégant polystic auréoptère et la très commune fougère impériale qui présente, la tige brisée, l'aigle bicéphale. Cette dernière fougère est employée à la confection des matelas, car elle a la propriété d'éloigner les puces.

Les lichens sont bizarres et variés, citons seulement la mousse blanche (Lichen d'Islande) très usitée contre les rhumes et autres maladies de poitrine.

Toutes ces variétés se rencontrent dans les régions des sources de la Meurthe.

Au bas des pâturages s'étendent les grandes forêts où dominant les conifères. Ces vastes futaies sillonnées de mille ruisseaux qui cascaded à travers les roches, sont « si copieuses en sapin, dit Richer de Senones, si épaisses, si obscures, qu'elles donnent terreur au spectateur. » C'est le *frigus opacum* de Virgile !

Ces forêts, l'une des richesses du pays habité par les bûcherons et les marçaires sont également exploitées depuis des siècles. En 1696 dans la relation d'un voyage à travers les Vosges, Dom Ruinard constatait l'existence de troncs d'arbres abattus sur les hauts sommets couverts de pâturages ; ce qui, ajoute le professeur Bleicher, vient à l'appui de l'opinion souvent émise que les Vosges n'ont pas toujours eu leurs crêtes dépouillées « comme le front d'un homme consumé par les veilles et les chagrins. »

Les arbres abattus dans la forêt sont à grande peine descendus de la montagne ; soit par les chemins de *schlitt*, soit par des sentiers creusés et défoncés dans lesquels glissent les énormes troncs d'arbres.

Par les chemins qui serpentent sur le flanc de la montée, les chariots attelés de quatre et six chevaux amènent les troncs jusqu'à la scierie que jadis l'on appelait la *scie* ou la *seigne* où ils seront convertis en planches.

Chemin faisant nous rencontrerons une foule de scieries, nous les signalerons, et ainsi nous aurons l'occasion de disserter sur une branche toujours florissante du commerce vosgien et sur l'ancien flottage des bois sur la Meurthe.

Les essences forestières les plus répandues et les plus employées sont l'épicéa, le sapin, le pin sylvestre, le pin des montagnes ou pin à crochets. « Quoique localisée dans les tourbières, auxquelles elle donne un cachet sibérien, écrit M. Bleicher, et sur certains hauts sommets, tels que la Schlucht, cette dernière espèce est à noter comme caractéristique de nos peuplements forestiers vosgiens. »

On rencontre encore dans ces parages, mais plus rares, d'autres essences que les conifères : les hêtres, le charme, le chêne, l'érable, le châtaignier.

À présent, si vous le désirez, nous sortirons de ces dissertations quelque peu scientifiques pour entrer encore dans le merveilleux domaine de la légende. Car ces chaumes et ces forêts ont aussi leurs légendes. Nous connaissons déjà celles du Hohneck, où nous avons rencontré les fées et les nains. Notre gerbe est loin d'être complète, nous cueillerons encore d'autres récits fantastiques.

Je veux vous conter aujourd'hui celui qui se rapporte à la chaume de Belbriette, située entre le Grand-Valtin, Longemer et la

gente retraite de Retournemer. Je ne puis que vous la rappeler, et vous la résumer, car elle fut consignée jadis par Ed. Ferry, dans sa Monographie de Retournemer. Une bonne vieille, dit-il, la lui conta un jour, en cueillant des myrtilles près du chalet de Balveurche.<sup>1</sup>

Or donc, dit cette légende, vers l'an 1550, survint un jour à Retournemer certain personnage à l'allure étrange, à l'air sinistre. Il était accompagné de son fils, enfant plein de fraîcheur et de gracieux sourires.

Sur le bord du lac il défricha un large espace et construisit un chalet.

Dès son arrivée se passa un fait extraordinaire. Tous les oiseaux du voisinage accouraient à tire-d'aile sur les bords du lac ; le jour, c'était un concert ininterrompu, joyeux tutti où chacun chantait à plein-gosier, étourdissant la vallée tout entière ; la nuit, c'étaient des solos et des duos de rossignols qui remplissaient de leurs trilles le silence des ténèbres et des bois.

Qui provoquait ces concerts ? Sans doute le personnage énigmatique que personne n'interrogeait, qu'aucun ne fréquentait.

Dix années s'écoulèrent ainsi, lorsque, un jour de Pentecôte, arriva à Longemer parmi les pèlerins et la joyeuse jeunesse qui vient danser autour de la chapelle de Saint-Florent, un canot portant le fils même du mystérieux habitant de Retourne-mer. Il était couvert de vêtements somptueux ; gai, beau, brillant ; un charme particulier semblait émaner de sa personne. Il se mêla aux jeux et à la danse, laissant partout la plus étrange, la plus magnétique impression.

Parmi les danseuses se trouvait la fille du fermier de Belbriette, aussi belle que vertueuse. Jusqu'alors elle avait désespéré par sa fierté intransigeante les hommages de tous ses adorateurs et ils étaient légion. Mais devant le charme de l'inconnu, son irréductibilité s'évanouit bientôt ; elle fut conquise et devint l'unique valentine du beau danseur. Le même soir, elle lui permit de la reconduire au logis.

Dès lors d'intimes relations s'établirent entre les deux jeunes gens et chaque jour on voyait la barque aborder à la rive dominée par Belbriette.

---

<sup>1</sup> Légendes et Souvenirs : p. 30 : « Pourquoi il n'y a pas d'oiseaux à Retournemer. »



Le jeune homme lui-même, très épris de la belle fermière, lui fit ses confidences : l'existence n'était pas gaie au Chalet, en tête-à-tête perpétuel avec son père, un alchimiste adonné avec passion aux sciences occultes.

C'est dans ces confidences que la jeune fille apprit le secret des concerts d'oiseaux. Le père du jeune homme avait apporté des montagnes de la Bohême un oiseau mystérieux, au plumage éblouissant dont les chants sans-pareils appelaient tous les oiseaux d'alentour.

Cet aveu devait perdre l'amant trop confiant.

La curiosité est le péché mignon des filles d'Eve et la jolie fermière ne faisait pas exception à la règle générale ; elle voulut voir de ses yeux l'oiseau incomparable. Chaque jour elle suppliait son ami de lui procurer ce plaisir et la résistance de celui-ci ne faisait qu'activer ses désirs.

Longtemps il résista, car son père, sous les plus effrayantes menaces, lui avait défendu de toucher à l'oiseau. Mais « Désir de fille est un feu qui dévore, » a dit Gresset ; il finit par céder. Un soir il s'empara de l'oiseau enchanteur et l'apporta à Belbriette.

Heureux de la joie de sa fiancée, avec elle il admira le plumage si riche de ce chantre ailé, avec elle il écouta ses merveilleuses mélodies, et, tous deux, tout en admirant, en écoutant, bercés par cette harmonie surhumaine, s'endormirent inconsciemment.

À leur réveil l'oiseau avait disparu. Le jeune homme épouvanté s'enfuit à la recherche du fugitif.

Son père l'attendait ; sans lui dire un mot, il le conduisit devant la cage vide, la lui montre d'un geste tragique ; puis, entraînant le coupable dans l'épaisseur de la forêt ; il le lie sur le tronc d'un arbre renversé, tire de dessous ses vêtements une hache de bûcheron et d'un coup lui tranche la tête.

Alors le ciel se voila ; cent fois par les échos plaintifs de la montagne fut répercuté le bruit sinistre de la hache ; en troupe serrée, épouvantés les oiseaux s'assemblèrent, et battant tristement des ailes, ils émigrèrent en poussant des cris déchirants. On les vit disparaître dans les airs et l'on attendit vainement leur retour.

Depuis ce jour nul oiseau n'a reparu dans les bois qui entourent le cirque de Retournermer, et seul, le bruit de la hache a remplacé les harmonies qui charmaient la vallée.

À cette légende voulez-vous une morale philosophique et sentimentale ? — L'amour est un oiseau charmeur ; à sa voix tout chante dans la nature ; mais quand il s'est envolé, la nature reste sans voix.

### CHAPITRE III

#### **Le Rambach et les ruisseaux de la Combe. — La fontaine des Voleurs. — La nouvelle cascade du Rundstein. — La distillerie dans la montagne.**

À son origine la Meurthe forme donc deux vallées jumelles qui sont séparées par un massif montagneux, allant du Sud au Nord, entre le Grand-Valtin et Sondreville. Nous l'explorerons parallèlement à la vallée de la Petite-Meurthe.

La première branche de la grande Meurthe descend des pentes Ouest du Grand-Valtin. Elle se déverse en plusieurs ruisselets baignant les prairies, au pied des futaies ; puis, se forme en torrent pour descendre le vallon escarpé du Rambach, dont il porte lui-même le nom, escortant tantôt à droite, tantôt à gauche le sentier des piétons qui conduit au Valtin.

Le vallon du Rambach avec sa ferme solitaire, avec ce ruisseau en rampe (*Ramp, bach*), aux rives d'abord gazonnées, bientôt hautes, abruptes, sauvages, avec ses cascades grondeuses, avec le mystère de l'ombre de la forêt est délicieux de pittoresque. Vous êtes diversement impressionné par cette nature à la fois sauvage et gracieuse ; et tout en goûtant ce charme étrange, vous êtes tout à coup saisi, lorsque brusquement s'ouvre le rideau de forêt qui fermait l'échancrure. — Vous vous trouvez soudainement sur un promontoire qui semble s'avancer audacieusement vers l'espace. C'est la hauteur qui domine le Valtin et la vallée de la grande Meurthe prolongée par celle du Luspach.

En même temps que le ruisseau qui se lance dans le bassin de prairies nous arrivons au Valtin, avec lequel déjà nous avons fait connaissance dans nos précédentes excursions. Nous connaissons en effet l'hospitalité de ses habitants et son histoire<sup>1</sup>.

Rappelons seulement que le Valtin dépendait de l'ancien Ban de Fraize et que son église, bâtie sur une élévation qui domine le village, a poussé à la place d'une antique chapelle érigée par les sires de Ribeaupierre. La paroisse date de 1089.

Pour le spirituel, le Valtin dépendait du chapitre de Saint-Dié. Un acte assez curieux des archives vosgiennes nous montre la vigilance des vénérables chanoines à faire respecter les lois de l'Église par leurs sujets : c'est une sentence rendue par la cour spirituelle de la grande prévôté, condamnant Jacques le Jeune du Valtin à une amende de 25 francs et aux dépens, pour avoir mis une volaille à la broche le vendredi 26 mai 1713 et engagé plusieurs convives à en manger comme lui !

L'ancien chapitre possédait au Valtin des biens, des droits et des revenus.

Avant l'introduction des usines dans la vallée, le Valtin renfermait nombre de tissages à bras, quelques-uns ont survécu jusqu'à ces derniers temps. La fabrication du fromage, rival du Géromé, reste l'industrie du pays avec la fabrication des sabots et la confection des planches.

C'est en effet au Valtin qu'est mentionnée la première scierie de la vallée ; scie très ancienne avec un haut fer ordinaire ; appartenant à M. Oct. de Bazelaire de Lesseux et débitant environ 30.000 planches par année.

Elle est sur le chemin de la Schlucht et c'est la deuxième branche de la grande Meurthe qui l'actionne.

Cette seconde branche de la Meurthe est même la plus importante ; elle est considérée comme le facteur principal de la rivière ; aussi est-elle la plus connue.

Elle est formée de plusieurs ruisseaux qui se réunissent dans la vallée de la Combe.

Le premier est le ruisseau du Collet que tous les touristes connaissent. C'est ce mince filet d'eau claire intarissable que l'on

---

<sup>1</sup> Étude historique sur l'ancien Ban de Fraize.

aperçoit non loin du Collet, à droite de la route qui, de Gérardmer monte à la Schlucht. Le col du Collet est situé entre la chaume de Balveurche au N. O. et les contreforts du Hohneck au S. E. Ce col domine d'un côté les sources de la Vologne ; de l'autre, les sources de la Meurthe.

Primitivement le Collet était habité par les schlitteurs qui formaient une sorte de république séparée du reste des humains; composée de farouches brigands aux mœurs barbares et hospitalières. C'est M. Ed. de Bazelaire qui nous l'apprend dans ses Promenades dans les Vosges<sup>1</sup> :

« Au Hohneck, dit-il, se rattache le Collet, dont les pans sont sillonnés de nombreux sentiers en zigzags, formés de rondins engagés à demi dans la terre, et placés horizontalement à la distance d'un pied de l'autre. C'est là ce que les montagnards appellent des chemins *rafflés* ou des *schlittes*, sur lesquels ils descendent les coupes annuelles des forêts. Un traîneau pesamment chargé glisse rapidement sur les rondins, tandis qu'un homme assis au devant pose alternativement sur eux ses jambes, afin de modérer et de diriger sa course... Les schlitteurs sont en grand nombre dans la montagne et forment sous la présidence d'un commis délégué par le propriétaire de l'exploitation, une espèce de république qui rappelle quelque chose de ces hordes barbares sorties des marais Scandinaves et des forêts de la Germanie.

Lorsqu'au mois de mai, nos monts ont déposé leur blanc manteau et secoué la poudre de leur tête neigeuse... le Collet voit venir et monter à lui la bande des schlitteurs, troupe confuse formée de ce que la société a de plus bas et de plus vil... hommes aux figures rébarbatives. Les huttes sont au premier occupant ; ce sont des trous creusés au flanc de la montagne, abrités quelquefois par un toit de terre ou de gazon, séparés au dedans par une cloison, d'un côté de laquelle est la couche de feuilles sèches et de bruyères des habitants du terrier, de l'autre un foyer dont la fumée n'a pas d'issue... La république se forme... et bientôt les nouveaux bédouins s'abattent sur les villages et les rançonnent.

Parmi les républicains du Collet, point de Dieu, point de morale, point de lois, hormis celle de l'hospitalité. Celle-là vous la trouverez au milieu d'eux généreuse et désintéressée comme aux jours antiques. Passez au milieu de cette bizarre fédération... vous êtes étranger, vous avez faim, aussitôt on vous offrira le pain noir, le beurre frais, la bouteille d'eau-de-vie ; le feu du foyer pétillera pour vous, le lit de mousse sera renouvelé en votre honneur. »

De ce tableau moyenâgeux, ce qui reste vrai aujourd'hui, c'est l'hospitalité des montagnards, qui sont loin d'être la lie de la société. La barbarie, le vol, la rapine ont disparu sous l'influence de la

---

<sup>1</sup> Promenades dans les Vosges, pp. 53-54.

civilisation, des commerçants, des industriels et aussi des touristes qui ont envahi ces régions et en ont humanisé les habitants.

Mais revenons à notre petit filet d'eau claire qui sort du Collet. Laissez-moi vous le présenter avec ses titres et qualités, car cette source si connue porte un nom que l'on ne connaît guère : c'est la *Fontaine des Voleurs*, appellation qui lui vient d'une légende que vous serez charmé d'entendre. Je vais vous la conter, d'après M. Ed. Ferry, qui la découvrit par hasard dans les archives du chapitre de Remiremont. Il l'a exhumée, paraît-il, textuellement, d'un manuscrit poudreux, lui laissant la saveur de son style archaïque et naïf, et l'a consignée dans ses *Légendes et Souvenirs*.

Elle nous reporte jusqu'aux temps lointains de la fondation de cette célèbre abbaye dont le fondateur, saint Romary, voulant faire remettre à neuf les vases sacrés de son moustier, s'en fut les porter lui-même à un habile orfèvre de Strasbourg.

Cheminant par monts et par vaux, coupant à travers les forêts et les chaumes, il avait fait telle diligence que, le vingtième jour, il était sur le retour avec ses vases fort dextrement accommodés. Mais, en passant à Stossvihr, le seigneur du lieu, félon et brigand, visita le sac du voyageur et, poussé par la soif de l'or, dévalisa le saint.

Aux reproches qu'il lui exprima de son sacrilège et aux craintes qu'il lui fit concevoir de la colère du roi Dagobert (car l'un de ces vases était un présent de la reine Brunehilde), le sire de Stossvihr, ne voyant d'autre moyen de cacher sa faute, fit jeter notre saint en un étroit cachot, pensant qu'on le croirait perdu et qu'on ne parlerait plus de lui.

Il avait compté sans la Providence, qui se servit d'un valet comme instrument. Voulant se venger d'avoir été, par son maître, âprement gourmandé, le manant alla trouver, sur le Hohneck une bande de voleurs qui rapinaient dans la région, excita leur chef, nommé Vilfrid, à tenter la délivrance du vénérable prisonnier.

Le brigand joue volontiers au justicier ; Vilfrid accepte. Il arrive de nuit avec sa troupe au château de Stossvihr, le prend d'assaut, délivre le prisonnier et lui rend ses vases sacrés, heureux de sa bonne action et plus heureux encore de trouver une excusable occasion de piller.

« Ici n'est lieu, ajoute la vieille chronique, de faire le récit de l'étrange chère que menèrent les bandits qui, estimant qu'ils avaient escarmouché pour notre Sainte Mère l'Église, s'en crurent autorisés à vider les seilles, défoncer les bahuts, violenter les filles, pensant n'être coupable ni péché en icelle circonstance, et avoir du tout licence. Dieu les ait en sa miséricorde ! »

À l'aube, les voleurs s'en retournèrent, faisant escorte à saint Romary, bien plus grandement marry des péchés commis que de sa propre aventure.

Ils arrivèrent au collet, tellement altérés qu'ils se sentaient la gorge plus sèche qu'un écu d'or en l'escarcelle d'un juif. En cet endroit, il n'y avait pas, comme aujourd'hui, de sources aux eaux rafraîchissantes, et les voleurs mènent grande colère de n'avoir pas de quoi apaiser leur soif. Ils somment notre saint personnage de leur en procurer les moyens, et vivement, fallut-il un miracle : il le leur devait bien, après tout, en retour du service rendu.

Le pieux abbé, dévotement, agenouillé dans la bruyère, pria, implora le Très Haut si ardemment que Dieu daigna permettre, prenant son féal serviteur en pitié, qu'une gente et bienfaisante source jaillit de la terre, sous ses genoux, à la grande joie et ébahissement des mécréants, voulant ainsi prouver que nul ne prête aux gens de l'Église sans guerdon.

« Depuis ce jour, termine la légende, la source flue plus claire que diamants, toujours fraîche en temps d'été, toujours douce en la froidure, si bien que chacun peut y puiser sans danger ni dommage.

Et, la source eut nom *La Fontaine des Voleurs*, pour que ce miracle ne fust perdu pour l'édification des races futures et glorification de Dieu. »

Les légendes passent, mais les voleurs restent, et le Hohneck leur sert encore aujourd'hui de repaire, paraît-il. Sont-ils capables d'un bon mouvement comme les voleurs d'antan ? Quoiqu'il en soit, la *Fontaine des Voleurs* a toujours un nom d'actualité ; voici, en effet, ce que nous lisons dans le Petit Journal du 17 Mars dernier :

« La fin du brigandage en Alsace-Lorraine.

Grâce au concours des gendarmes français de Gérardmer, on a capturé toute la bande des brigands qui, depuis quelque temps, infestaient la vallée de Munster. Le chef, un nommé Mathias Braesch, a été arrêté par les agents allemands dans les environs de Hohneck ; les autres, au nombre de quatorze, serrés de près, se sont retirés vers la frontière et sont tombés entre les mains des gendarmes français.

Comme ils ont encore des comptes à régler avec la justice en France, ils auront à passer quelque temps dans les prisons françaises, avant de pouvoir être livrés aux autorités allemandes.»

Une luxuriante végétation tapisse les rives de la *Fontaine des Voleurs* ; en toute saison, le cresson, en touffes abondantes et fournies, se baigne dans ses eaux.

Le ruisseau du Collet rejoint une autre vaucluse qui prend sa source à l'hôtel de la Schlucht, dont elle alimente le service. À eux deux, ils forment une petite rivière qui se grossit bientôt d'un autre filet sortant de la forêt, côté Nord, et appelé *Source de la Princesse*.

Il ne faut pas confondre cette source avec celle de la Moselotte, appelée *Fontaine de la Duchesse*, en souvenir de la duchesse Christine de Danemark qui s'y abreuva. On sait que, vers 1552, lorsqu'elle fit l'ascension du Hohneck, la duchesse fit halte avec sa suite sur la pelouse spacieuse de Schmargulh, et l'eau limpide de la Moselotte naissante fit tant plaisir à l'illustre visiteuse, la désaltéra si délicieusement qu'elle garda son nom.

La source de la Meurthe eût-elle la même faveur ? C'est probable, mais l'histoire ne nous a point transmis le nom de la princesse qui lui servit de marraine.

Xavier Thiriart mentionne deux *Fontaines de la Duchesse* : l'une source de la Moselotte, l'autre qui envoie ses eaux au Rhin allemand. Ce n'est donc pas une supposition gratuite d'attribuer à une visite princière ce nom de *Fontaine de la Princesse*. Pourquoi n'aurait-elle pas eu, aussi l'honneur d'abreuver quelque illustre visiteuse ? Nous savons d'ailleurs que nos chaumes et nos forêts furent le théâtre de princières et d'impériales chevauchées.

Toutes ces *gouttes* réunies forment la deuxième branche de la grande Meurthe, qui descend à travers la vallée de la Combe. À cette artère de la rivière naissante, on a donné différents noms : on l'appelle la Combe, à cause de la gorge qu'elle arrose, le *Collet*, à cause de sa source principale, le *Stammbach*, mot allemand qui signifie *origine du ruisseau*, ou plutôt *ruisseau qui sert de source*.

Le mot *Combe* signifie lui-même ravin à pente raide.

La vallée de la Combe qui a quatre kilomètres de longueur ou plutôt de profondeur est formée d'un côté par le massif central, de l'autre par les derniers escarpements de la montagne de la *Brande*. Comme un torrent aux milles cascades, la rivière court au fond du

ravin, arrose le hameau de la Combe dont les maisons sont éparées sur ses deux rives, suit le sentier de la Schlucht, qu'elle croise en maints endroits, et, au sortir de la sapinière bondit au-dessus du Valtin et remplit toute la vallée, de sa joyeuse chanson.

Le sentier qui du Valtin à la Schlucht remonte le ruisseau, durant la moitié de son cours, fournit une des promenades les plus agréables des Hautes-Vosges.

« C'est le plus merveilleux des sentiers de montagne; écrit M. Ardouin-Dumazet : pente régulière et douce, large, bien aplani, traversant sur des ponceaux des ravins dont la tête est à la crête frontière ; il est adorable de silence. Sous les grands sapins revêtus de lichens croissant parmi les éboulis où se plaisent les aïelles, on monte sans fatigue. Parfois à une grande profondeur on revoit l'étroit bassin de prés dans lesquels la Meurthe met un sillon d'argent<sup>1</sup>. »

C'est bien là le délicieux sentier chanté par le poète qui s'en va, rêvant :

à travers «... le chemin noir  
Si cher à ses courses  
Où l'on entend sans les voir.  
Le doux bruit des sources ! »

Car ils sont innombrables et mystérieux les torrents de la vallée de la Combe. Combien descendent des Chaumes, coulent, et sournoisement chantent sous bois pour venir grossir la Meurthe naissante. Quelques-uns ont leur nom bien connu.

C'est d'abord le ruisseau de la *Chaume* qui reçoit lui-même la *fontaine du Chat*.

Pourquoi cette dénomination de la fontaine du Chat ?

Elle est d'ailleurs assez fréquente ; ainsi au Sud du Lac de Gérardmer entre Ramberchamp et le Pheny, on trouve le vallon de la *goutte du chat*, non loin de la cascade du *Saut de la Bourrique*.

Voici encore un autre tributaire de la Combe appelé le *Achtbach*, (8<sup>e</sup> ruisseau). Il est en effet, à partir du Ruisseau du Luspach, du Nord au Sud, le 8<sup>e</sup> ruisseau de cette partie de la chaîne vosgienne.

Enfin voici surtout le torrent le plus beau, le plus original ; le ruisseau du Taneck qui descend de la Chaume homonyme et qui

---

<sup>1</sup> Voyage en France : Plateau et lorrain et Vosges p. 304.



forme en tombant dans la Combe la récente et si jolie *cascade du Rundstein*.

La chute du *Rundstein* a été créée par M. Octave de Bazelaire de Lesseux, qui, à ses frais, fit opérer une légère déviation du ruisseau du Taneck. Ce ruisseau qui jaillit au pied de la Chaume du Taneck venait rejoindre la *Combe* par le flanc de la montagne, sous bois. On a brusqué son cours en le débarrassant des rochers qui lui faisaient obstacle, et l'eau au lieu de contourner le flanc de la montagne pour aboutir à la *Combe*, se précipite d'une hauteur de 20 mètres dans cette vallée, impatiente d'apporter à la Meurthe naissante, le tribut de ses eaux écumantes.

L'endroit d'où le torrent se précipite et où son cours a été brusqué s'appelle le *Rundstein*. (pierre ronde).

Une ferme de ce nom s'élève aussi à quelques cents mètres de la chute, et, à proximité, voici le coin de terre appelé *Feigne des soldats*. Est-ce un souvenir de l'invasion des Rustauds ? Peut-être, mais rien ne l'établit.

La cascade du *Rundstein* est à 1500 mètres du Valtin ; un sentier greffé sur le chemin de la Schlucht par le G. P. C. F. y conduit directement. La promenade est délicieuse, le sentier s'enfonce en pleine sapinière, et à mesure que l'on approche, on entend, comme un tonnerre lointain ; c'est le bruit sourd de la chute.

Quelle merveille cette *chute du Rundstein* ! c'est le cas de répéter que le génie de l'homme n'est pas toujours fait pour gâter l'œuvre de Dieu ; mais parfois pour embellir la nature.

Au milieu des arbres, éclaboussés par les gouttelettes diamantines, l'onde, blanche comme de l'argent au dessus d'un rocher bondit en gerbes arrondies ; puis, semble se ramasser, se raidir pour tomber à pic.

Cette nouvelle cascade du *Rundstein* ne date que d'hier (2 ou 3 ans au plus) et elle éclipse déjà son aînée, celle du *Rudlin* qui doit passer au second plan.

Aux abords de ces lieux existait jadis un énorme rocher de forme orbiculaire ; de là le nom de *Rund Stein*. Les besoins de l'industrie ont absorbé tant de pierres que du *Rund stein* il ne reste plus aujourd'hui que le nom.

Le Ruisseau du Rambach (1<sup>re</sup> branche de la grande Meurthe) rejoint à la sortie du Valtin celui de la Combe pour former la grande Meurthe, qui grossie ainsi de tous les torrents de la montagne prend dès lors le nom et les allures d'une rivière.

Ne quittons pas ces hautes montagnes, sans rappeler une dernière industrie du Valtin, et qui n'était pas des moins intéressantes ; celles des plantes et des fruits distillés.

Cette distillerie malheureusement vient de disparaître ; dans son alambic passaient d'abord les plantes parfumées. La flore de ces régions montagneuse, savamment distinguée et choisie, formait une sorte de liqueur, bien connue des gens du pays. Qu'entraîtrait-il dans ce mélange ? C'est encore ici le secret du P. Gaucher d'Alphonse Daudet ; mais évidemment parmi les plantes choisies on pourrait distinguer dans la composition ; l'angélique des pyrénées si commune dans les prairies granitiques ; le fenouil sauvage, vulgairement la *beaudrimoine* qui croît dans les pâturages des terrains feldspathiques ; c'est d'ailleurs la plante la plus aromatique des pelouses des Hautes-Chaumes ; la véronique appelée *thé d'Europe* commune sur les terrains sablonneux, le mille-pertuis des montagnes arraché aux escarpements, la reine des près, si connue, l'anis et l'absinthe elle-même très bien acclimatés dans les jardins du Valtin.

Tout cela macéré, fermenté, constituait une absinthe particulièrement odorante.

Dans ce pays du Valtin on distille encore : 1° la framboise des forêts qui acquiert en ces parages une saveur plus prononcée ; 2° le fruit rouge de l'alisier qui croît sous trois espèces dans les bois du Hohneck ; 3° le sureau à grappes ou sureau des Vosges, aux fleurs jaunâtres et aux baies rouges qui donne une eau-de-vie si propre à la médication des enflures et des foulures ; 4° le fruit gelé de l'églantier dont la liqueur est si finement parfumée de rosé ; 5° la myrtille aux propriétés si diurétiques ; 6° enfin la fameuse gentiane qui ne croit plus au bas de 1.000 mètres d'altitude et foisonne sur les pelouses élevées, dans les terrains de transition. La gentiane (*gentiana lutea*, *gentiana campestris*), qui demande tant de soins au conditionneur pour l'amener à donner ce nectar nauséabond, mais si salutaire aux estomacs pénibles et aux viscères en révolution.

La cueillette de la gentiane n'est permise qu'à une certaine époque fixée, et seulement à certaines personnes autorisées.

Voilà donc encore une industrie que la loi sur les bouilleurs de crû ne relèvera pas.

Cette contrée du Valtin si sauvage et si grandiose a été appelée la *Sibérie des Vosges*. Cependant la solitude et la beauté du site sont loin de faire au visiteur une impression si terrible. En hiver le climat y est très rude, avec des neiges profondes et malgré cela ou peut-être à cause de cela le paysage revêt une majesté sévère, une paix si grandiose qui sortent de l'ordinaire. La nature y parle à l'âme, comme à l'imagination.

En été la température y est suave, délicieuse, balsamique ; aussi des villas estivales commencent à s'y égarer.

Les Allemands appellent le Valtin *Kaltwasser, Eau froide*. En effet les eaux de ces régions, toutes ces fontaines, toutes ces sources, sont au milieu des plus grandes chaleurs de l'été d'une fraîcheur glaciale, tandis que, pendant l'hiver, elles sont d'une température assez douce, si bien que, comme le dit la légende, « chacun peut puiser sans danger ne dommage à cette eau *toujours fraîche en été, toujours douce en la froidure.* »

Le mot Valtin est lui-même allemand, *in Vald*, en forêt.

Continuons notre recherche étymologique et demandons-nous d'où vient ce mot : *La Meurthe*. M. le Dr Fournier va nous l'apprendre.

« Écrite très souvent, dit-il, sous le nom de *Morta, Morte* (XII<sup>e</sup> siècle) on pourrait se demander si ce nom de Meurthe n'indique pas un cours lent. Jadis, il devait être moins rapide que de nos jours ; la vallée très marécageuse, les méandres nombreux comme on en voit encore aujourd'hui a du provoquer bien des stationnements de l'eau et par conséquent un ralentissement dans sa marche. L'eau devait s'arrêter dans ces nombreux marécages et y former des *Mortes*. »

Voici, toujours d'après le même auteur<sup>1</sup>, les différents noms par lesquels, à différentes époques on désignait la Meurthe : « *Murtha fluvius oriens in vosago* (667) ; *flumen murthæ* (671) ; *Murt* (880) ; *fluvius Mort* (912) ; *fluvius qui dicetur Mortus* (923) ; *fluvius Mortuus* (935) ; *Aqua nomine Murth* (1073) ; *Murthis* (1156) ; *Morta*

---

<sup>1</sup> Bassin de la Meurthe.

*fluvius* (XII<sup>e</sup> siècle) ; *la rivière de Muerth* (1289) ; *Murt* (1318) ; *Mur* (1325) ; *Meurt* (1420) ; *Meudz* (1424) ; *Meux* (1429) ; *Mœurth.* (1576) ; *Murthe* (1591) ; *Meurth* (1600).

Enfin pour compléter ce que nous avons dit des sources de là Meurthe, citons les quelques lignes suivantes de Durival. Elles nous prouvent que le nom de Montabeu ou Montabey, particulier aujourd'hui à la chaume près de la Schlucht était donné à la montagne tout entière qui recèle les ruisseaux de la Combe :

« La rivière de Meurthe écrit Durival, a deux sources à l'extrémité méridionale du Bailliage de Saint-Diey ; l'une part du grand-Valtin, où commence aussi la Vologne ; l'autre descend de *Montaben*, montagne sur laquelle la grande carte de Jaillot place un château dont il n'y a pas même de vestiges. »

Quel fut ce château à jamais disparu et oublié ? Si ces ruines ne sont plus là pour attester son existence, ne peut-on pas croire que la légende de *Odette* de Montabey, en est, elle, un vestige demeuré dans les traditions populaires ?

Le géographe Jaillot publiait sa grande carte vers 1668.

## CHAPITRE IV

### **La cascade du Rudlin. — L'étang et la scierie des Dames. — Le col du Luspach. — La chasse dans les Hautes-Vosges.**

Formée par les multiples Ruisseaux du Rambach et de la Combe, la Grande Meurthe quitte le Valtin pour courir vers le Nord ; à travers une vallée délicieuse, quoique toujours sauvage ; contournant dans sa plus profonde sinuosité, le massif qui la sépare de sa sœur jumelle, la Petite Meurthe.

À sa gauche se dressent les pentes raides de ce massif, aux sommets vigoureusement boisés ; à la base agréablement variée de fourrières, de prairies et de roches granitiques.

D'après le partage fait entre les héritiers de la famille de Clinchamp, derniers seigneurs du Ban de Fraize ; ces forêts forment

le domaine patrimonial de la famille de Bazelaire de Lesseux<sup>1</sup>. Les pâturages sont la propriété de la commune du Valtin.

La rive droite est fermée par la chaîne même des Vosges, que dominant ici les Hautes-Chaumes. À partir du *Thalet*, jusqu'à la limite des territoires du Valtin et de Plainfaing, nous cheminons de ce côté, sur les propriétés des Hospices de Nancy, qui obtinrent ce lot de futaies comme copartageant de la même succession.

Une particularité de la Meurthe entre le Valtin et le Rudlin : ses eaux disparaissent tout-à-coup et continuent à couler sous le lit desséché, laissant à nu les pauvres cailloux et les blocs de pierres ; pour ressortir, à un kilomètre plus loin. Ce cours clandestin va de la *Praye* jusqu'à la ferme de *l'Ermitage* qui sert de limite entre le Valtin et le Rudlin. Nous aurons encore à constater plusieurs fois le même phénomène au fil de notre voyage.

Des Hautes-Chaumes à travers la forêt et la prairie dégringolent encore dans la Meurthe divers torrenticules. La plupart ne se révèlent que par le bruit profond de leurs eaux encaissées, cachés qu'ils sont, sous la futaie ou les blocs morainiques.

Le plus connu est le torrent du Rudlin, issant du *Gazon-du-Faing*, et formant, plus bas, dans la forêt, la cascade si réputée. Un sentier qui grimpe à l'est sous bois y mène les touristes. Occupant un angle de la montagne, la cascade du Rudlin, bondit à cent mètres au-dessus du fond de la vallée. D'une hauteur de dix-neuf mètres, le torrent tombe dans un bassin qu'il s'est creusé, pour cascader ensuite de roche en roche.

Cette cascade du Rudlin, si connue, si visitée, a été bien souvent décrite :

« Si l'on monte l'étroit sentier qui longe le torrent, dit M. Schœndorff, dans sa charmante description qui nous promène de Fraize à la Schlucht, on trouve à une centaine de mètres plus haut la chute supérieure. Le ruisseau se divise en deux branches, où l'eau, dans son cours rapide, tantôt s'élargissant comme une nappe argentée, tantôt se rétrécissant pour tomber en une seule masse forme une suite non interrompue de petites cascades<sup>2</sup>. »

La cascade du Rudlin est encadrée dans une luxuriante végétation dont M. Ed. de Bazelaire nous a fait une peinture aussi exacte que gracieuse et poétique. Outre les plantes que nous avons

---

<sup>1</sup> Voir Légendes et Souvenirs des Hautes-Vosges : L'ermitage du Rudlin.

<sup>2</sup> Bulletin de la Société Philomatique, 16<sup>e</sup> année, p. 231.

signalées plus haut comme familières aux torrents, la flore se complète ici par le tremble et le bouleau mélancolique qui

« balancent leurs légers rameaux, et les mêlent au feuillage touffu du hêtre, à la sombre verdure du sapin, qui, cramponné au rocher nu l'enlace de ses serres, et pousse au loin ses racines, comme des serpents, pour puiser la nourriture.

À l'entour les festons grimpants des convolvulus en fleurs, les sarments des lianes, les guirlandes des liserons, les blancs nénuphars, les vertes palmes des fougères, les gerbes d'églantiers embaumés, les buissons d'aubépine, entrelacent leurs tiges flexibles, et l'infinie variété des mousses et des plantes pariétaires tapisse les rochers... »<sup>1</sup>

Reprenons le cours de la rivière ; et nous voilà bientôt devant la chapelle de Saint-Jean-Baptiste dont nous connaissons la légende. Voici, tout près, l'étang des *Dames* dont les eaux prennent des reflets indigo sous le vert-noir des sapins.

Cet étang creusé de main d'homme est chargé de recueillir les eaux de la Meurthe qui s'y précipite d'ailleurs tout entière et dont le trop plein se déverse dans un canal en bordure.

C'est pour les besoins de la scierie des *Dames* et des autres du Rudlin que l'on a ainsi emmagasiné les eaux, afin de produire des chutes, et transformer déjà en force motrice, en ouvrière intelligente la Meurthe encore enfant, à peine sortie des flancs de la montagne.

L'étang des *Dames* a pris son nom à la scierie ; le finage dans lequel il est creusé s'appelait lui-même le pré *des Dames*.

Pourquoi cette dénomination ? Serait-ce un dernier vestige des châtelaines qui venaient en ces parages assister aux grandes chasses ? Avaient-elles là un pied-à-terre, converti plus tard en scierie ? Nous croyons savoir d'après d'anciens titres assez hiéroglyphiques, appartenant à la famille de Lesseux, déchiffrés par M. Th. Schumacher, que le pré des *Dames* s'intitulait jadis le pré de *Damy*. *Damy* était le nom familial d'un ancien seigneur de ces pays qui affectionnait particulièrement le Rudlin. Il y faisait de longs séjours, et c'est lui qui fit construire la première scierie que l'on dénomma scierie de *Damy*. On voit encore près de l'étang, qui est récent, quelques ruines de cette ancienne scierie.

La nouvelle scierie des *Dames* ou de *Damy* s'élève un peu plus loin. Construite par son propriétaire M. Oct. de Lesseux ; elle offre

---

<sup>1</sup> Ed. de Bazelaire : Promenades dans les Vosges, p. 56.

certainement ce qu'il y a de mieux dans le genre, comme perfection de mécanisme et d'outillage. Les troncs d'arbres y sont coupés par un haut-fer à plusieurs lames, avec scie de côté et scie circulaire pouvant fabriquer annuellement cent mille planches de sapin.

Arrivée au Rudlin (704 m.), la Meurthe, qui courait vers le Nord, tourne brusquement à l'Ouest. C'est à ce coude qu'elle reçoit le ruisseau du *Luspach* qui sort du col homonyme.

La chaîne des Vosges, qui, de la Schlucht suivait une direction Sud-Nord, s'infléchit au niveau du col du Luspach, vers l'Ouest ; la coupure opérée par ce changement de direction constitue le col (976 m.), ouvert en dos de chameau à deux bosses, dont l'une serait au Nord à 1.077 mètres d'altitude et l'autre à l'Est à 1.291 mètres.

Après cette inflexion, qui change l'axe du massif montagneux, la vallée du Luspach devient le prolongement de celle du Valtin ; les deux se succèdent comme un temple à un péristyle. Rien n'est plus admirable que de contempler du col du Luspach cette prolongation de la vallée jusqu'au Valtin, et réciproquement. La vallée du Luspach donne du recul à celle du Valtin et celle du Valtin à celle du Luspach ; l'une étant le complément de l'autre, et toutes deux, fermées par les massifs, paraissant sans issues.

Le ruisseau du Luspach descend de cascades en cascades sur la lisière d'une forêt de pins dont il baigne les pieds, tout en arrosant des prairies semées de moraines. L'antique sentier qui, du Rudlin, donne accès au Luspach, est raide entre tous :

« Montant, rocailleux, malaisé,  
Et de tous les côtés au soleil exposé. »

Mais, dès le début de cette montée, se greffe le nouveau chemin, genre forestier, pittoresquement tracé sous bois, longeant par des lacets bien compris, le flanc de la montagne qui conduit à la crête des chaumes du Lac Blanc.

Le col du Luspach fait la limite franco-allemande ; la ferme-auberge est à cheval sur la frontière ; le corps du logis est en France et les écuries en Alsace.

Les forêts des Vosges furent jadis le théâtre de chasses célèbres : ces hautes futaies qui abritent les sources de la Meurthe, aussi bien que les noires sapinières des contreforts qui dominent la vallée, dans le haut cours de la rivière, fréquemment ont retenti du

tumulte des grandes battues et des rudes chevauchées de la chasse à courre.

Mais l'écho décès fêtes cynégétiques est bien lointain, et les hallalis joyeux se sont évanouis dans la nuit des temps mérovingiens et carolingiens... avec le gibier de cette époque héroïque.

Le gibier moderne, d'ailleurs, serait incapable d'alimenter cette passion royale. Il est assez vulgaire, comparé à la faune antique dont la richesse peut-être suffisamment appréciée par les gisements fossiles des régions montagneuses.

Aussi bien, ne serait-il pas intéressant, tandis que nous sommes sur les rives granitiques de la Meurthe montagnarde, de suivre par le souvenir, les antiques chasseurs, les veneurs seigneuriaux, à travers ces forêts et ces chaumes, dans leurs courses presque fantastiques, vers un gibier à jamais disparu ; ne serait-il pas curieux surtout de connaître ce gibier légendaire qui fut véritablement l'hôte de la sylve vosgienne ?

Et, puisque les savants naturalistes lorrains sont là pour nous guider et nous renseigner sur la faune ancienne des temps géologiques; si vous le voulez, nous les interrogerons.

Voici d'abord ce que nous répond Monsieur le professeur Bleicher<sup>1</sup>.

« Ce que l'on sait de la faune de nos Vosges jusqu'à l'époque tertiaire, ne se rapporte guère qu'aux animaux marins, mais à partir du dépôt de l'oligocène sur les flancs de la chaîne, les mammifères et les mollusques prennent de l'importance.

Il faut arriver à la période quaternaire pour essayer de rattacher avec quelque chance de succès les animaux de nos jours à une faune disparue. »

Parmi les grands mammifères de cette époque le savant professeur cite ceux qui ont laissé quelque trace dans les documents les plus anciens. Voici les plus connus les plus intéressants : Le renne, l'auroch, le bison, le chamois, le bouquetin, le cheval, le lynx, l'ours brun, le loup, l'élan, le cerf, le chamois, le chevreuil, le daim, le sanglier, qui vivaient dans les solitudes des Vosges, et dont on a trouvé des traces surtout sur le versant alsacien.

Les commentaires de César mentionnent le renne comme existant encore dans les Vosges, à l'époque de la conquête de la Gaule.

---

<sup>1</sup> Les Vosges pp. 209-210.



C'est l'auroch ou bœuf gigantesque à grandes cornes qui a laissé le plus de traces dans les alluvions, grottes, etc. C'était le gibier préféré des rois de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> dynastie. Quant au bison ou Wisent, il semble avoir été plus rare. À ces deux espèces on peut rattacher également le bœuf sauvage qui n'était autre que le bœuf ordinaire à l'état sauvage. Le naturaliste Tschudi affirme que l'on chassait encore le bœuf dans les Vosges au XVI<sup>e</sup> siècle. Il n'y a pas bien longtemps non plus que le bouquetin a disparu de nos Vosges, puisqu'en 1798, un bouquetin fut tué au Vurzelstein et un autre en 1810 au Hohneck.

Parmi le gibier des grandes chasses royales et seigneuriales, le poète Venantius Fortunatus cite le nom de *capra* que plusieurs auteurs traduisent par chamois et antilope ; ce qui est logique, puisque dans les gisements alsaciens on a retrouvé des fossiles de ces animaux. Le même poète nous mentionne également les *hélives* que l'on traduit par élans.

Le cerf des tourbières, aux grands bois palmés fut jadis un gibier très renommé. Sous Louis XIV les chanoines de Marbach chassaient encore le cerf au Lengenbergr. Aujourd'hui l'on ne rencontre plus guère le cerf que dans les forêts de Schirmeck et de Raon-sur-Plaine.

Croirait-on que le cerf puisse avoir quelque analogie avec la médecine ? Nos pères plus pratiques, mais aussi plus superstitieux que nous, hommes du progrès, conservaient maintes recettes médicales basées sur des plantes ou sur la chair des animaux, et dont l'inefficacité n'a pas encore été prouvée. Par exemple, il est dit dans un très vieil auteur :

« La cendre de la corne de cerf, bien lavée et prise en breuvage à la dose de deux cuillerées est bonne aux dévoyements du ventre, aux fluxions de l'estomac, crachements de sang, jaunisse... etc. Pour brusler la corne de cerf on la concasse, puis la met-on calciner en un pot de terre, bien rebouché et le laisse-t-on au four jusqu'à ce qu'il soit pleinement cuict et que la corne de cerf soit blanche. Étant lavée elle est bonne aux ulcères et défluxions des yeux et nettoyé les dents, si on les en frotte. Le parfum de corne de cerf crue fait fuyr les serpents. Le décoction de la corne du cerf oste la douleur aux petits enfants qui jettent leurs dents et s'en lavent la bouche. » <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Commentaire de Matthiollus, sur les 6 livres de Dioscoride. Liv II. ch. LII. (1627).

Mais revenons à nos... mammifères et n'oublions point de citer le cheval sauvage qui vivait dans nos montagnes en troupes nombreuses, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

« Parmi les animaux qui vivent dans les Vosges, écrit Roeslin<sup>1</sup>, il faut surtout remarquer les chevaux sauvages. Ils se tiennent dans les forêts et les montagnes, pourvoyant eux-mêmes à leur entretien, se reproduisant et se multipliant par toutes les saisons. En hiver, ils cherchent un abri sous les rochers, se nourrissant comme le grand gibier, de genêts, de bruyères, de branches d'arbres. Ils sont plus farouches et plus sauvages que les cerfs, et aussi difficiles à prendre.

On les capturait, au moyen de lacs, pour les réduire en domesticité, et ils devenaient des chevaux d'élite égalant les coursiers espagnols. Peut-être même pourrait-on retrouver, par effet de l'atavisme, quelques traits de ces anciens animaux, dans nos chevaux campagnards, de petite taille, au poil rude et à la tête forte ; cette vaillante race lorraine proscrite de nos haras officiels, et destinée, hélas, à disparaître.

On mangeait aussi la chair des chevaux sauvages, comme le prouve le *Liber benedictionum*, de l'an 1000, du monastère de Saint-Gall.

Le lynx ne disparut pas de l'Alsace avant le XVII<sup>e</sup> siècle ; Ch. Grad nous apprend que la peau de cet animal, tué dans les forêts des Hautes-Vosges, revenait de droit, aux seigneurs du pays, les sires de Ribeaupierre.

L'ours brun fut longtemps habitant de nos montagnes. Les abbés de Munster avaient droit aux pattes des ours que l'on poursuivait et tuait comme animaux nuisibles, dans les environs du val de Saint-Grégoire, et les sires de Ribeaupierre exigeaient encore de leurs sujets vosgiens non seulement les quatre pattes, mais la tête longue coupée des ours tués dans leurs domaines.

La chasse était un droit seigneurial dont le grand feudataire n'abandonnait jamais le bénéfice. Si le bien public exigeait la destruction des animaux malfaisants, le serf avait la permission de les abattre, mais à la condition d'en apporter au Maître les pattes ou la tête, en hommage et reconnaissance du droit seigneurial.

Aussi, dans les baux de fermage, le seigneur en ascendant ses terres se réservait toujours ce droit de chasse. Consacré par sa

---

<sup>1</sup> Cité par Bleicher.

naissance à la carrière des armes, il trouvait dans les grandes forêts, dans les courses et les aventures cynégétiques, le champ de manœuvres et les palpitantes émotions qui l'aguerrissaient, lui apprenant le mépris du danger.

Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'ours qui avait presque disparu précédemment, commença à faire de grands dégâts sur les chaumes. Il avait repris possession de nos forêts et venait ravager la plaine d'Alsace et les villages vosgiens-lorrains.

« Une chasse implacable refoule dans la grande montagne ces hôtes importuns, mais longtemps, écrit M. Boyé, les marcaires auront à redouter leur voisinage. Les flancs abrupts du Honeck en abritent les derniers représentants et dans le Munstershthal, six ou sept ours seront tués de 1725 à 1755. L'espèce ne s'éteindra dans les Vosges qu'après 1760<sup>1</sup>. »

Silbermann a laissé le récit d'après un témoin oculaire de la chasse faite à un ours des Vosges ; l'animal s'était réfugié sur un rocher près du Lac Blanc où il fut abattu, vers 1755.

Le loup a fait surtout dans les forêts vosgiennes de grands dégâts ; aujourd'hui il est rare chez nous ; on le rencontre plus tôt dans les Basses Vosges.

Une ordonnance de Léopold du 8 juillet 1698, nous montre les précautions prises contre ces bêtes malfaisantes.

« Les Ordonnances que nos prédécesseurs ducs ont fait pour empêcher les désordres que les loups font ordinairement, ont été si mal observées jusques à présent, qu'ils se sont tellement multipliés, qu'il n'y a point de village dans nos États qui ne soit incommodé des ravages et des maux que ces animaux font de toutes parts. Pour à quoi remédier nous ordonnons de faire rétablir les anciennes louvières et d'en faire de nouvelles deux en chaque village, scavoir, une à chaque bout, dans les avenues, lesquelles louvières auront 20 pieds de profondeur, 18 pieds de large au fond et 12 par le haut. » <sup>2</sup>.

Faut-il rappeler la légende du loup de Saint-Dié ? Saint-Dié venait de s'établir au pied du Kemberg, sur les bords de la Meurthe ; dans cet endroit alors désert, il recevait pour ainsi dire miraculeusement sa nourriture. Le seigneur Hunnon et son épouse Hunne lui envoyaient sa nourriture sur le dos d'un âne qui savait trouver la retraite du pieux solitaire.

« Chaque semaine la pieuse Hunne chargeait un âne de provisions et l'envoyait au saint évêque. Pendant plusieurs mois l'animal fit le trajet aller et

---

<sup>1</sup> Les Hautes-Chaumes des Vosges, p. 302.

<sup>2</sup> Recueil des Édits, Ordonnances de Léopold I<sup>er</sup>, tome I. (1723) p. 30.

retour, sans conducteur et sans encombre. Mais un jour un loup affamé l'attaqua et le mit en pièces. Pour punir le glouton, sainte Hunne le condamna à remplir l'office de sa victime, ce qu'il fit assez longtemps, doux et apprivoisé comme un animal domestique »<sup>1</sup>.

La chasse au loup était libre, mais la peau des animaux tués devait être donnée au seigneur ; c'est ce que rappelle une ordonnance du 19 novembre 1703.

Une autre ordonnance du même duc défend la chasse au chevreuil et au sanglier pendant trois ans ; puis pour un temps illimité.

Le chevreuil et le sanglier sont les seuls animaux qui aient survécu à l'antique gibier. Ils forment actuellement le fonds de la faune des grands mammifères des Vosges.

Les Hautes Vosges, ajoute Bleicher sont également pauvres en mammifères de petite taille, tels que le renard, le lièvre. Les rongeurs tels que les martres, les fouines y sont plus communs. On les rencontre fréquemment dans les forêts du Valtin et du Rudlin ; ainsi que l'écureuil, dont une espèce à la fois blanc et brun.

Dans les collines sous-vosgiennes se confine le *hamster* rongeur et le *schermanss*, taupe des montagnes, que l'on fusille à bout portant dans sa taupinière.

M. Schumacher, du Rudlin, possède un curieux spécimen d'une belette capturée au moment de la mue ; ces jolies petites bêtes en effet, dans nos montagnes, sont blanches en hiver et grises en été ; la belette du musée de M. Schumacher est moitié blanche, moitié brune ; ce qui va contre l'opinion de certains naturalistes prétendant qu'il existait deux sortes de belettes, les unes blanches, les autres noires.

Pauvres encore en oiseaux sont nos montagnes. On signale particulièrement au Hohneck le *Merula torquata* et sur les Chaumes l'alouette commune et l'alouette des buissons que capturent les pipeurs.

Le vrai corbeau, *corvus corax*, l'oiseau permanent des Hautes Vosges, jadis très répandu est devenu rare, mais la corneille est fréquente.

---

<sup>1</sup> Vie des Saints du diocèse de Saint-Dié, par M. le Chanoine L'hôte, p. 444,1.1.

Le vautour a presque disparu ; il y a quelque 80 ans on en tuait encore à Saint-Dié ; disparus aussi le faucon et l'épervier. Ce que l'on chasse aujourd'hui, c'est la grive, mais plutôt en plaine, le geai, la perdrix grise, la gelinotte assez répandue au Rudlin ; le ramier qui pullule et qui en salmis est plus que parfait. On a prétendu que la chair de cet oiseau possède la vertu singulière de consoler des peines. Un jour le maréchal de Mouchy faisait cet aveu à ses amis. — Quand j'éprouve un malheur, je me fais servir deux pigeons sauvages, et quand je les ai mangés j'ai beaucoup moins de chagrin.

Évidemment on peut en dire autant de la tendre tourterelle.

Mais la chasse à la plume la plus enviée est celle du coq de bruyère. Le grand tétras, le roi de la montagne, fut toujours réputé dans les Vosges, le premier parmi les gallinacés ; et de tout temps il fut un morceau triomphal, un mets d'apparat, la pièce d'honneur des festins. Il est, en effet, magnifique de plumage, excellent de chair et difficile de capture. Jadis il n'apparaissait que sur la table des princes, des grande seigneurs, des riches abbés.

« Le coq de bruyère, dit M. Gérard<sup>1</sup>, n'était pas seulement un mets seigneurial, il avait un autre privilège encore, il était admis à la table des grands comme une victime héroïque, couvert de l'éclatante parure qu'il avait promené dans la liberté des grands bois. Un coq de bruyère détruit et sacrifié au dieu de la bonne chère était un événement déjà au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. »

Le plumage du coq de bruyère que nous appelons le *grand tétras*, et que les Allemands nomment *l'auerhan*, diffère beaucoup de celui de sa femelle que l'on appelle *La Rousse*. Le corps est brun moiré, la queue longue, large, tachetée de blanc, le poitrail ressemble à une plaque de métal aux reflets vert-bronzés, le cou est noir bleuté comme la tête, les yeux sont cerclés d'écarlate et sous son bec d'ivoire jauni pend une forte barbiche. La femelle a le plumage roux tacheté de brun et de blanc, le poitrail doré, les yeux pourprés. Les griannaux, ou petits coqs de l'année, ont le plumage de la rousse avec des tons plus foncés.

Le grand tétras se plaît dans les futaies des hauteurs, sur les chaumes, il y vit seul ; on le chasse surtout en septembre et octobre.

« Ce gibier, dit M. Gridel <sup>2</sup> qui nous donne sur le coq de bruyère d'amples renseignements, est le plus puissant attrait de nos battues. Son apparition devient l'événement de la journée.

<sup>1</sup> L'ancienne Alsace à table, p. 23

<sup>2</sup> Chasses des Vosges. — Souvenirs d'un louvetier. E. Gridel, pp. 54 et 55.

« Des rabatteurs sont entrés dans l'enceinte ; leurs voix sonores font vibrer les échos des vallons. Tout à coup un bruit se fait entendre, qui domine tous les bruits, le cri : *A jau, au coq*, retentit... Le coq s'avance, le cou tendu, les ailes immobiles, il rase la cîme des pins ; le soleil fait miroiter son plumage et lui donne des reflets d'acier ; c'est bien alors qu'on peut dire de lui : « Voilà le roi de la montagne ! » Un coup de feu éclate, puis deux, trois ! Le noble oiseau secoue les ailes, laisse tomber quelques plumes, passe, et plusieurs nez s'allongent ! Mais parfois aussi ses jours sont comptés et il vient tomber lourdement aux pieds du privilégié dont le carnet de chasse va enregistrer un nouveau triomphe. »

On chasse le tétras non seulement avec le chien d'arrêt, mais encore par d'autres procédés qui sont plutôt l'apanage, la ressource des braconniers. La véritable chasse du braconnier est la chasse au chant et se pratique vers la fin d'avril.

Le chant du coq de bruyère n'est rien moins qu'agréable et harmonieux, mais il a cet attrait particulier de tout ce qui est rare et inconnu.

La chasse aux sangliers offre encore aux disciples de St Hubert, dans ces montagnes de la Haute-Meurthe, les puissantes émotions cynégétiques qui faisaient la joie des anciens seigneurs de ces pays.

La tradition a conservé le souvenir des chasses des vieux rois, de Dagobert, de Sigebert d'Austrasie qui chassait depuis Bâle jusqu'à Strasbourg, de Charlemagne, dans les vallées de Liepvre, de Munster, dans les montagnes de la Schlucht, de Louis-le-Débonnaire dans la vallée de St-Amarin et dont les chroniques de Saint-Denis nous disent : « *Et li emperes s'en alla chacier en la forêt de Vouge ;* » de Frédéric Barberousse qui transporta les insignes impériaux dans la forêt de Haguenau, sa chasse de prédilection, d'Anselme de Ribeaupierre, qui, à la poursuite d'un cerf, se précipita à cheval, du haut d'un rocher de la forêt de Ribeauvillé, de tous ces veneurs, de tous ces barons féodaux chassant sans relâche dans nos rudes montagnes et des jolies et hardies châtelaines qui les suivaient, s'associant à la course, l'oiseau de proie sur le poing, entourées de leurs pages, de leurs varlets et de leurs fauconniers ! Ah ! quels souvenirs héroïques !

Nos forêts vosgiennes offrirent toujours des chasses réservées, du temps de Charlemagne, aux ducs de Lorraine qui y avaient de préférence leurs plaisirs.

## CHAPITRE V

### L'Industrie moderne dans la région de la Haute-Meurthe.

De ces temps lointains où nous ont emportés les chasses antiques, revenons prosaïquement au Rudlin, pour y compléter notre statistique industrielle.

Ici encore il faut signaler la scierie Petidemange, appelée *scierie du Trou*, jadis une des plus actives, qui ne possède plus aujourd'hui qu'une scie circulaire et ne fabrique guère que des lattes à plâtrer, des planchettes d'emballage.

Déjà la Meurthe, en cet endroit, s'affirme et prend tout à fait les allures d'une rivière, après avoir supporté l'endigement elle reprend sa liberté avec son lit de cailloux, en sautant deux ou trois vanes qui lui font un escalier qu'elle descend en grondant, écumant même, comme une grande dame dérangée dans sa marche.

De cette vane, un petit canal qui ventouse la rivière, dessert la scierie des *Sarrazins*, autre propriété de M. de Lesseux, mais dont le débit annuel n'est que d'environ trente mille planches.

Voici la scierie *Haxaire*, qui date d'une trentaine d'années seulement. Elle appartient à la société des granits et porphyres des Vosges, dont le siège est à Saint-Amé ; cinquante mille planches de produit annuel.

Toujours sur la Meurthe nous trouvons les restes de l'ancienne usine, taille de granit.

Ainsi l'on ne sciait pas seulement le bois mais encore les granits du pays. Arrêtons-nous un instant à cette industrie, rare en France ; notons cette tentative de scie circulaire, armée de petits couteaux orbiculaires d'acier, qui découpait les blocs amenés de la montagne. C'était une initiative qui pouvait devenir féconde, mais elle ne trouva point les encouragements qui permettent de traverser l'âge critique.

Commencée il y a vingt ans, elle a lutté près de 15 ans avec une énergie digne d'un meilleur sort. On ne peut se faire une idée du travail que représentait cette usine de granit. Elle reste là,

aujourd'hui, simple hangar à taille, pour affirmer l'audacieux effort du génie vosgien, conception cyclopéenne qui n'avait pas reculé devant le projet d'amener de la montagne des rochers entiers enlevés à la dynamite. C'était véritablement transporter les montagnes avec la foi, le courage, l'énergie du travailleur.

La rivière dont le cours s'était accentué vers l'Ouest, traverse un vallon encaissé, au galbe très accusé ; bientôt elle est refoulée par le promontoire de *l'Arpeuty* qui s'ouvre en manière d'entonnoir pour former le gouffre de *Xéfosse*.

Xéfosse qui étymologiquement signifie *trou essarté*, s'appelle aussi *Prépoiteu* ; *pré du trou*.

Le trou de Xéfosse que l'on aperçoit à peine de la vallée mérite une visite pour sa grandiose sauvagerie. Écartons-nous un instant de la route et laissons la rivière pour explorer ce gouffre. On dirait l'entrée des enfers : les eaux jaillissent des parois en amphithéâtre et se rassemblent pour former le ruisseau de Xéfosse bondissant et clair comme la Meurthe qu'il va rejoindre.

Jadis l'immense cuve était pleine, Xéfosse formait un lac, rival de celui de La Meix. Les eaux retenues par une digue naturelle, sans doute une ancienne moraine, offraient un miroir où le ciel venait se refléter dans son cadre noir de rochers et de forêts.

D'après la tradition, dit M. de Golbery, le barrage qui retenait ses eaux se serait rompu sous les efforts d'un animal monstrueux. Des sondages en effet ont révélé la présence de troncs d'arbres submergés depuis des siècles, ayant l'apparence et la dureté du lignite.

L'existence plus ou moins avérée du lac disparu a donné lieu à la Légende de Prépoiteu que M. de Golbery a consignée. Tous les guides l'ont rappelée. Nous la donnons de nouveau dans le texte même de M. de Golbery <sup>1</sup>.

« Il y a bien une centaine d'années, et plus longtemps encore, deux hommes de la vallée de Fraize nommés Lhôte et Haxaire, l'un charron et l'autre menuisier, étaient allés marquer des sapins dans ce canton de forêts, qui était propriété du seigneur de Fraize ; ne croyez pas qu'ils allaient voler le bien d'autrui ; à cette époque tout homme de la vallée travaillant le bois avait le droit octroyé par son seigneur d'aller couper deux sapins dans sa forêt ; et cela, chaque année. Comme Prépoiteu était loin de leur village, ils emportèrent avec eux leur dîner, composé de pain et de viande, qu'ils accrochèrent aux branches

<sup>1</sup> Bulletin de la Société Philomatique, 4<sup>e</sup> année page 123.



d'un arbre, et de vin, qu'ils mirent au frais, sous la mousse tapissant le sol de la forêt. Quand vint l'heure du repas, à leur grand désappointement, ils ne trouvèrent plus que le vin; pain et viande avaient disparu. Ils durent redescendre dans la vallée pour manger. Aussi le lendemain prirent-ils plus de soin de leur provende qui, malgré ces précautions, disparut également. Le troisième jour, décidés à prendre le voleur, ils s'armèrent d'un fusil, et pendant que Haxaire travaillait, Lhôte faisait le guet près de l'arbre qui leur servait de garde-manger. Au bout de quelque temps il vit un énorme serpent ramper vers l'arbre, s'enrouler autour du tronc et ouvrir une large gueule pour engloutir les provisions. Lhôte, glacé de terreur, tira néanmoins et atteignit le monstre qui plongea dans le lac en poussant un sifflement terrible. Mais il avait pris un tel élan qu'il perça la montagne, y creusant une large tranchée par où les eaux se précipitèrent et se répandirent dans la vallée, en détruisant tout sur leur passage. Jusqu'au village des Aulnes, en aval de Fraize, arbres, maisons, cultures, tout fut ravagé. »

Lhôte avait dit vrai, le cadavre du monstre, charrié par les eaux, fut retrouvé près du moulin des Aulnes, dans un pré où le flot l'abandonna en se retirant.

Pour visiter le gouffre de Xéfosse nous avons croisé la scierie du *Chaurain* à 200 mètres de la rivière ; un canal qui en prend les eaux, active cette scie outillée à la moderne, (scie circulaire à rouleau). Elle date de 1848, et compte parmi les plus importantes de la vallée puisqu'elle fabrique environ 20.000 planches par an. Elle reste la propriété de la famille Henri-George de Fraize qui l'a construite sur l'ancienne route de Xéfosse au Rudlin.

Il y a vingt ans que de Xéfosse, on a changé la direction de la route ; qui aujourd'hui contourne le promontoire, en un coude obtus, et suit la rivière plus facilement.

Grâce à ces circuits, à ces coudes faits par la rivière à travers la vallée, le touriste allant de Plainfaing vers le Rudlin, voit toujours la vallée fermée devant lui par des pics boisés, qui semblent s'écarter tout à coup pour lui livrer passage ; tel est surtout l'effet que produisent les deux pics de la *cirgoutte* et du *Pain-de-Sucre* qui dominant Xéfosse.

Les hospices de Nancy possèdent la scierie de Xéfosse qui conserva longtemps l'ancienne scie à bloc et qui peut produire 50.000 planches par année, comme la scierie de *la Myre*, activée par le ruisseau qui sort du gouffre et qui est encore une propriété de la famille de Lesseux.

À Xéfosse, comme au Rudlin, de la nouvelle route on a accès sur l'ancienne par de rustiques ponts en pierre, aux arches hardies et bien voûtées, qui enjambent fièrement et gracieusement le lit diapré de la rivière.

Il existait, paraît-il, à Xéfosse, mais à une époque bien éloignée, un fondeur de cloches dont la spécialité consistait à confectionner les petites cloches, les sonnailles qui pendent au col des vaches, et dont le clair carillon égayé encore la solitude des Hautes-Chaumes. Il trouvait la matière propre à son industrie dans les gisements d'antimoine répandus dans la montagne. À partir de Xéfosse la vallée s'élargit, et désormais nous apprend M. Fournier <sup>1</sup> le fond en sera comblé par des diluviums et atterrissements de granits communs et roches anciennes.

Au-dessus de Habeaurupt, à environ 900 mètres d'altitude, sur le côté oriental de la ligne montagneuse que borde la vallée, à l'ouest se trouvent encore les ruines d'un ancien lac qui n'est plus aujourd'hui qu'une tourbière. Ce qui nous prouve de nouveau que tous ces golfes dans la montagne furent jadis occupés par les eaux, comme le sont, encore aujourd'hui, les régions de Gérardmer et des hauteurs-alsaciennes.

Mais voici véritablement la vallée de Habeaurupt, avec Habeaurupt, La Truche, Noirgoutte, La Croix-des-Zelles, qui s'allongent au fil de l'eau, toujours dans la direction septentrionale.

La rive droite est cernée par l'inflexion de la chaîne centrale qui du ruisseau du Luspach, va se déprimant graduellement vers le ruisseau de Barençon, recelant dans les caprices de ses ondulations le hameau de la Hardalle. <sup>2</sup> À l'Ouest c'est le massif entre les deux Meurthes dans toute son ampleur. Des deux côtés, ce sont des pentes raides, au faite tantôt couronné de sombre verdure, tantôt chauve et gris, avec un fouillis de rocs, de terrains incultes au milieu desquels apparaissent quelque champs en culture.

Au fond, la rivière court, argentine et rapide, irriguant, du moins dans la haute vallée, de vertes prairies, fraîches et souriantes. Ici, en effet, l'industrie n'a pas fait oublier la culture et ce grand faubourg industriel, formé par les maisons qui se pressent jusque Plainfaing est encore quelque peu agricole.

---

<sup>1</sup> 2<sup>e</sup> fascicule, Topographie ancienne du dép. des Vosges, page 7.

<sup>2</sup> Pour la section de la Haute-Meurthe on peut consulter la carte claire et complète de M. Jacquerez, dans le Guide du Touriste dans le canton de Fraize.

Cet ensemble, cette nature variée, parlante, romanesque à souhait; c'est le charme de la vallée de Habeaurupt si pittoresque, si originale, encore trop peu connue, des touristes et qui nous invite à répéter ces paroles d'admiration et d'humour que M. Steigmtiller adresse à ses compagnons d'excursion, dans la Préface de son Guide :

« Le coin de terre béni où la Providence nous a fait naître ; il est si beau avec ses eaux vives, ses fraîches vallées, son ciel bleu et ses horizons de montagnes : Horace disait de son domaine de Tibur :

« Ille terrarum mihi præter omnes  
Angulus ridet. »

« Je l'ai vu son *Tibur* et son Anio præceps ça ne vaut pas Habeaurupt et la cascade du Rudlin. »

Habeaurupt si peuplé aujourd'hui était aux siècles derniers, un endroit désert et pauvre, habité seulement de quelques manants ; ses retraites servaient souvent d'abri aux brigands, aux détresseurs de grands chemins.

On a cherché l'étymologie de ce mot *Habeaurupt*, qui s'écrivait encore *Haboruz*, *Habaruz*, etc. Si nous en croyons une tradition cueillie en une interview locale, nous la trouverons dans cette vieille réputation de brigandage dont le pays était jadis gratifié : Un voyageur s'attardait-il dans ces parages, les brigands l'appréhendaient au collet, l'étranglaient pour jeter son cadavre au ruisseau, en criant « *Happ, au rupt !* » d'où serait venu *Habeaurupt* !

Jadis de Habeaurupt à Fraize, nulle maison n'égayait la route et la rivière ; l'œil devait se contenter des habitations semées sur le flanc de la montagne. Cet éparpillement des maisons, encloses, la plupart, d'un terrain à culture, est encore un des charmes de toute cette région de la haute montagne, jusqu'à Saint-Dié.

L'effet en est assez original et parfois plein de surprise pour le touriste qui débarque à la gare de Fraize. Il a la sensation du spectateur tombé au foyer d'un amphithéâtre profond, aux mille logettes, remplies d'yeux braqués sur lui.

Que de fois j'ai constaté cette expression d'étonnement sur les étrangers qui commencent à visiter notre pays, en face de ces coteaux où les villas, comme les sapins, ont poussé à des altitudes qui paraissent inhabitables.

Cette curieuse dispersion de maisons s'explique, d'après le docteur Fournier, par la nécessité qu'avait le montagnard de procéder à des défrichements sur les flancs de la montagne.

« Le terrain à défricher, dit-il, était d'autant plus éloigné du centre primitif que la population était plus dense ; les premiers venus commencèrent par les plaines et formèrent ainsi les centres primitifs ; puis on s'éleva sur les flancs des montagnes, et peu à peu, la population augmentant, il fallut s'éloigner et arriver presque aux sommets. Ces installations, au milieu de la région défrichée, ne permettaient pas le groupement, si bien que toutes les maisons ont été bâties à des distances plus ou moins grandes les unes des autres. »<sup>1</sup>

À Habeaurupt, signalons encore la scierie *Francin* qui, primitivement, fut un moulin, ensuite une fabrique de carton qu'un incendie détruisit, et la scierie *Florent*, bâtie aussi sur l'emplacement d'un ancien moulin et qui appartient à M. Cunin, de Saint-Dié.

Mais voici devant nous la filature de Habeaurupt, premier indice de la grande industrie cotonnière qui s'est emparée du pays pour le renouveler de fond en comble.

En effet, depuis bientôt un siècle, l'industrie a transformé la vallée à différents points de vue, économique, moral, statistique, etc.

Saluons d'abord son influence sur le développement rapide de la population. Aujourd'hui, celle du haut bassin de la Meurthe (Fraize, Plainfaing), s'élève à dix mille habitants environ ; en 1820, elle atteignait à peine le chiffre de quatre mille âmes.

De Habeaurupt à Fraize nous ne rencontrerons pas moins de douze usines, filatures ou tissages. Arrêtons-nous donc à cette première filature de Habeaurupt qui occupe le fond de la vallée, à gauche de la rivière. C'est du reste la plus ancienne, élevée par M. Géliot, qui par elle commença à propager l'industrie dans la vallée.

Bien que le tissage des *Fongères*, exploité aujourd'hui par M. Bluche, soit lui-même plus ancien que cette filature, on peut affirmer que M. Nicolas Géliot est le principal, le premier auteur de la transformation de cette vallée par l'industrie cotonnière.

C'est lui qui l'a lancée, qui l'a perfectionnée et l'a vue progresser en raison directe de ses efforts, de sa persévérance, de son intelligence. Aussi sa féconde initiative et son énergie lui font-

---

<sup>1</sup> Topographie ancienne du département des Vosges. 2<sup>me</sup> fascicule. Bassin de la Meurthe, pp. 8 et 9.

elles une place à part dans l'histoire moderne de notre pays en lui assurant un titre supérieur à la reconnaissance des communes de Fraize et de Plainfaing.

Que l'on se rappelle les statistiques que nous avons données dans l'Étude historique sur l'ancien ban de Fraize<sup>1</sup>, avec les comptes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et l'on verra combien nos pères étaient loin de l'aisance alors ! À peu près tous, ils vivotaient misérablement, demandant péniblement à une terre ingrate le pain quotidien, sans plus.

D'un coup d'œil, M. Nicolas Géliot, en visitant la vallée de la Haute-Meurthe, devina les ressources que pouvaient offrir à l'industrie l'eau, la pierre, le bois de nos montagnes. C'est grâce à lui que s'introduisaient en ce pays, au siècle dernier, l'aisance, puis la fortune, versant sur toute la vallée sa corne d'abondance comme une fée bienfaisante.

L'industrie cotonnière traînait après elle en effet tout un ensemble d'industries secondaires, nécessitées par l'entretien des machines, la construction des bâtiments, des cités ouvrières, l'alimentation de ces populations dont les besoins augmentaient avec les ressources.

En 1835, quand M. Nicolas Géliot fit son apparition dans la vallée de la Meurthe, il avait trente ans. De race bourguignonne, il était né à *Selongey*, près de Dijon, mais pour venir bien jeune encore à Saint-Dié, avec ses frères, chez les dames Guy. Il appartient donc à cette ville par son éducation et ses études, faites au collège communal.

D'une vive intelligence, il avait l'esprit ouvert, curieux, pénétrant, avec une aptitude spéciale pour la mécanique ; aussi nous le trouvons bientôt jeune employé principal dans les usines de *Bitschwillers*, près de Thann, dans les fonderies de M. *Henri Stebelin*, croyons-nous, où l'on fabriquait en fonte très douce tout l'outillage mécanique des filatures, depuis les petites pièces jusqu'aux plus grandes.

M. Géliot était trop intelligent pour ne pas saisir vite les secrets de fabrication et trop sûr de lui pour ne pas essayer de voler de ses propres ailes. Il résolut de devenir lui-même industriel et

---

<sup>1</sup> Deuxième partie, chap. IV, page 136.

comme la nature lui offrait gratuitement une force motrice, il sut l'utiliser.

Il chercha dans nos Vosges un endroit propice pour réaliser sa géniale conception. À cette époque l'eau était toute puissante, puisqu'elle constituait la seule force en activité. Il fallait simplement trouver un cours d'eau qui donna des chutes capables d'engendrer le mouvement nécessaire. La Meurthe lui tendait les bras, il accepta l'offre.

M. Géliot s'arrêta sur ses rives, par les montagnes de l'Alsace.

C'était en 1835, avons-nous dit ; le pays paraissait pauvre, et à un habitant lui faisant remarquer qu'il ne pouvait rien entreprendre de bon dans cette région sauvage et minable, le jeune mécanicien répondit : « Comment, vous trouvez ce pays pauvre ! Je le vois, moi, avec d'autres yeux que vous, je le trouve riche ; riche en eau, riche en bois, riche en pierre ; c'est tout ce qu'il me faut pour construire et pour travailler ! »

Sans tarder, M. Géliot acquit le vieux moulin Fleurent, et sur son emplacement, avec ses économies d'employé, il commença de construire une filature. Au début il dut lutter contre l'inintelligence de ceux qui ne concevaient pas ses grandioses projets et qui le traitaient d'aventurier. On raconte encore dans le pays que personne, dans la crainte de ne point recevoir de salaire, ne voulait entreprendre le charroi du sable et de la pierre pour la construction de cet essai de filature. Mais en 1836, elle était debout. Elle comprenait un rez-de-chaussée, renfermant à peu près douze mille broches.

M. Géliot enrôla d'abord pour activer son usine tous les habitants de bonne volonté, tous les pauvres qui végétaient ; mais il dut faire venir aussi de l'Alsace bon nombre d'ouvriers déjà formés.

Lorsqu'au mois de mai 1836, la roue qui mesurait 11 m. 80 de diamètre se mit en mouvement pour la première fois sous l'action de l'eau, ce fut un événement dans toute la vallée, de tous les coins de la montagne on accourait pour contempler ce spectacle nouveau, pour voir cette roue ce *Deus ex machina*.

M. Géliot créa ensuite un tissage à bras dans une vieille maison sur le chemin du *Brecq*, et mit à sa tête un contremaître. Bientôt il eut des tissages à bras, en plusieurs hameaux, même à Scarupt.

Quelques années après, il réunit tous ces tissages en un seul, qui s'éleva un peu plus bas, sur le cours de la rivière à l'endroit où nous l'apercevons encore.

Le succès favorisa d'abord l'entreprise de M. Géliot ; vers 1840, il augmenta sa filature de quatre étages et le nombre des broches s'accrut à proportion, avec le nombre des ouvriers.

La filature de Habeaurupt fut incendiée il y a dix ans ; M. Dubach, son directeur, périt dans les flammes : tout fut détruit, mais, des cendres, surgit bientôt une nouvelle filature qui a profité des derniers perfectionnements : c'est un modèle du genre, bien éclairée, bien ventilée, à plusieurs étages, avec couverture formant réservoir d'eau. Elle renferme trente mille broches, avec l'outillage moderne.

Dans les premières années, l'eau donnait par sa roue une force de 70 chevaux; aujourd'hui cette force étant insuffisante, une machine à vapeur de 200 chevaux active les métiers, et classe cette usine parmi les premières.

C'est la vapeur qui est partout à présent la grande force ; aucune fabrique de la vallée ne peut s'en passer ; l'eau ne compte pour ainsi dire plus. Aussi, si M. N. Géliot en était seulement aujourd'hui à sa première entreprise, il est probable, puisque la vapeur lui eût donné la force motrice, qu'au lieu de choisir la vallée de la Meurthe, pour établir son industrie il eût préféré un pays plus accessible aux communications de transport soit par eau, ou par voie ferrée.

Merci donc à la rivière qui a su se faire valoir à temps !

Le développement du tissage de Habeaurupt ne fut pas moins rapide. Au début, sous la direction de MM. Harnepont et Dubach, il utilisait à peine cinquante ouvriers, travaillant à la navette volante, actuellement il occupe trois cents ouvriers, avec trois cents métiers nouveau modèle.

Près de la filature de Habeaurupt s'élèvent les premières cités ouvrières ; et nous en rencontrerons semées sur notre route jusqu'au delà de Fraize, même jusqu'à Saint-Dié, partout où l'industrie s'est plantée sur les rives de la Meurthe.

Ici, elles constituent un quartier spécial, droitement aligné, que l'on appelle le faubourg *Sainte Thérèse*.

La société *N. Géliot et fils* loge dans ces casernes presque tous ses ouvriers, moyennant une modique rétribution. Chaque cité comprend six logements, chaque logement une cuisine et deux autres pièces.

Nous sommes maintenant à la *Truche* ; rappelons d'abord que la *Truche* est une corruption du mot *Trexau*, qui désigne un terrain inculte, devenu par la suite prairie. La *Truche* nous donne donc une image bien exacte de la physionomie des lieux avant sa transformation par l'industrie : une solitude de prairies irriguées par la Meurthe.

À la *Truche* nous trouvons le tissage *des Fougères*, appartenant à M. Bluche. Il est si propre qu'il en est coquet, et le gracieux cottage du propriétaire complète le coup d'œil sur la rive droite de la Meurthe qui semble ici couler nonchalamment dans la prairie, lui donnant l'air aristocratique d'un parc et d'un jardin d'agrément.

Ce tissage est antérieur à la filature de M. Géliot. Il a été élevé par M. Veucher, de Mulhouse, qui y tissait des filés venus de Lapoutroie. Plus tard il passa aux deux associés Martin et Bourlier, pour devenir enfin, il y a quinze ans, la propriété de M. Bluche.

La spécialité du tissage des *Fougères*, qui, grâce à des constructions récentes, renferme trois cents métiers, fut d'abord le coton fin, destiné à produire la mousseline. Cependant M. Bluche tisse tous les cotons.

Ajoutons qu'au début, M. Géliot lui-même n'employait que le coton brut, celui qui fait le calicot ; désormais tout coton passe dans ses filatures et tissages.

Après la scierie de M. Constant Ruyer, qui débite trente mille planches par année, nous rencontrons le tissage dit *de la Truche*. Il date de 1847 et fut bâti sur l'emplacement d'une scierie par M. Dolfuss, de Mulhouse, qui possédait déjà la filature de Lapoutroie.

En 1874, le tissage de la *Truche* devient la propriété de la société Géliot. C'est l'usine complète, à la fois tissage et filature : tissage au rez-de-chaussée, filature à l'étage. C'est cette fabrique, activant aujourd'hui 300 métiers, qui employa la première turbine.

Le grand tissage *des Gravières* est plus récent ; construit il y a vingt-trois ans par la société Géliot, il active 450 métiers.



Lui faisant face, se dressent les bâtiments de l'économat central, (boulangerie, boucherie, épicerie), qui date d'une vingtaine d'années et dont trois annexes sont à Habeaurupt, à Plainfaing, à Fraize.

Voici maintenant, à Noirgoutte, sur l'emplacement d'une ancienne scierie le tissage que M. Géliot construisit en 1854. Primitivement il était à trois étages, et marchait seulement à l'eau. La grande roue, œuvre de M. Richard, était une merveille ; son inauguration fut une fête où se fit entendre la fanfare des ouvriers, car à cette époque, les ouvriers étaient déjà bien organisés ; ils possédaient une fanfare qui venait rehausser certaines solennités, comme la venue de Monseigneur l'Evêque ou de M. le Préfet !

M. Haussmann père, qui prit une si large part au développement de l'industrie dans la vallée et seconda si activement M. Géliot à ses débuts, fut le premier directeur du tissage de Noirgoutte. Il dirigea également, peu après, sinon en même temps le tissage du Bonhomme que M. Géliot avait loué.

Incendié en 1873, le tissage de Noirgoutte a été rebâti à rez-de-chaussée. Il renferme 450 métiers.

Mentionnons en passant le moulin et la scierie de Noirgoutte, dont le débit annuel est d'environ trente mille planches, et nous arrivons en face du tissage de la *Croix-des-Zelles*.

Et d'abord, encore un peu d'étymologie, pour dire, après M. Fournier, que le mot *Zelles* marque une agglomération de maisons ou champs clos de haies <sup>1</sup>. La *Croix-des-Zelles* était donc une croix élevée à l'entrée d'un enclos.

Le tissage de la *Croix-des-Zelles* fut à l'origine une dépendance de l'ancienne papeterie de Plainfaing ; on y avait mis la machine à broyer les chiffons. M. Géliot l'acquit en 1848 ; l'ancien bâtiment ne sert plus guère que de magasin, car on a reconstruit tout près le grand tissage actuel de 450 métiers.

Ici prend fin la vallée de Habeaurupt avec la dépression déjà signalée de la chaîne centrale, dont les dernières inflexions sont égayées par des cités ouvrières et de jolies habitations bourgeoises.

---

<sup>1</sup> « Il y a une phrase qui rappelle que les Zelles sont des jardinets : « Servantes, allez soigner nos Zelles. » Dr Fournier. Top. anc. du D. des Vosges, 6<sup>e</sup> fas., p. 196.

Au centre même de Plainfaing, gisent encore, dans l'attente d'une prochaine résurrection, les débris, les ruines de la grande filature devenue la proie des flammes en 1898. Cette filature comme la fabrique de la Croix-des-Zelles, est une des plus anciennes ; elle a remplacé la papeterie de Plainfaing qui eut, au début du dernier siècle, son heure de célébrité.

L'antique papeterie de Plainfaing fut fondée en 1828, ainsi qu'il appert de l'inscription suivante, gravée sur une plaque de métal, et encastrée dans le mur intérieur de l'usine.

« Papeterie à la machine  
fondée par M. M. Richard frères et Petitdidier  
le 21 Mai 1828  
Cette pierre a été posée par  
Jean-Joseph-Dieudonné Petitdidier  
Anne-Rosé Lamblé, son épouse  
Hortense, Reine Petitdidier, leur fille  
Jean-Charles-Camille Petitdidier, leur fils  
J.-B Alfred Richard  
Elisabeth Tassard son épouse  
Elisabeth Richard leur fille  
Eugène Richard  
Catherine-Alexandrine Petitdidier  
son épouse Rose-Alexandrine-Eugénie Petitdidier  
leur fille  
Joseph-Ambroise-Eugène Richard leur fils.  
le 21 Mai 1828. »

La fabrication du papier, à la mécanique écrit Lepage<sup>1</sup> a été importée en 1829 dans le département des Vosges, et la papeterie de Plainfaing l'a adoptée la première. On comptait à cette époque dans cet établissement, huit cylindres et deux machines construites d'après le système de M. Saint-Liger-Didot.

La papeterie de Plainfaing a inspiré à M. Ch. Charton une des plus belles pages de ses Vosges pittoresques. Nous la voulons citer complète, elle est tout à la gloire de notre pays.

« Les papeteries mécaniques, écrit le savant archéologue vosgien, avec leur cortège de prodiges, ont pénétré par le village de Plainfaing, dans les vallées des Vosges, pour y détrôner les papeteries de l'ancien système. Il y a quelque trente ans, en effet, que Plainfaing a vu s'élever dans son sein, sur les bords de la Meurthe, la première manufacture de ce genre que le pays ait possédée et qui plus tard, a été remplacée par un tissage de coton. Tout le monde s'empressait de venir l'admirer. Tout le monde cherchait à se rendre

<sup>1</sup> Statistique. 1<sup>e</sup> partie, p. 1022. — 1847

compte de ces curieux procédés de fabrication, inventés par le génie de l'industrie. Quel mouvement rapide et régulier la mécanique savait imprimer à ces cylindres, sous lesquels le chiffon broyé passait, pour ainsi dire, inaperçu sur des tissus de laine ! Comme il était lisse et poli, ce papier qui pouvait se déployer sur la plus longue échelle ! Avec quel art ses feuilles se couvraient subitement d'un satin velouté d'une blancheur incomparable ou de nuances suaves et variées ! Là, les tapageurs marteaux des vieilles papeteries avaient cède la place à des machines presque silencieuses dont on ne se lassait point de contempler la puissance et le jeu. Là les produits s'improvisaient avec une telle vitesse qu'ils étaient créés aussitôt que demandés, et en telle quantité, que les besoins de la consommation ne pouvaient en craindre l'insuffisance. Si la papeterie de Plainfaing n'existe plus aujourd'hui, elle a vu du moins avant de disparaître, son mécanisme, ses appareils, ses procédés régénérer graduellement l'industrie papetière des Vosges, et lui ouvrir une nouvelle ère de gloire et de prospérité, »<sup>1</sup>

Quoi qu'il en soit de ces éloges, la papeterie de Plainfaing fut victime de ses innovations. C'est elle, il est vrai, qui adopta la première le nouveau système mécanique que des monteurs anglais vinrent lui poser ; mais cet outillage lui coûta la vie ; les frais en furent énormes, les bénéfices ne purent les combler ; il fallut liquider. Heureusement, M. Géliot se trouvait là pour acheter la papeterie, bâtiment et outillage. Il put revendre les machines dans des conditions si favorables, que le prix de cette vente couvrit, et au delà, celui de son acquisition totale.

Dans le tableau récapitulatif de la statistique industrielle de H. Lepage, voici comment la papeterie de Plainfaing était cotée en 1847, à la veille de sa disparition :

*« Plainfaing : Société anonyme. Quantité de chiffons employés : 700.000. Leur valeur totale : 200.000. Quantité de chiffons fabriqués : 450.000. Leur valeur totale : 450.000. Nombre d'ouvriers : 200. Salaires moyens : 1,25. Moteurs, machines et appareils : 2 machines à papier continu, 4 roues hydrauliques, 14 cylindres<sup>2</sup>. »*

La gloire de l'ancienne papeterie de Plainfaing est donc d'avoir tracé la voie, imprimé le mouvement aux autres papeteries des Vosges, aujourd'hui encore en pleine prospérité. En descendant la Meurthe, nous rencontrerons plusieurs de ces papeteries vosgiennes et les étudierons de près.

En même temps qu'il devenait propriétaire de la papeterie, M. N. Géliot faisait l'acquisition de l'habitation des papetiers où M. Gilotin a installé aujourd'hui ses bureaux. Mais pour sa résidence M.

---

<sup>1</sup> Les Vosges pittoresques et historiques p. 208.

<sup>2</sup> Statistique du Dép. des Vosges, p. 1024.

Géliot ne tarda pas à édifier le gracieux château de moderne ordonnance qui embellit le bourg de Plainfaing avec son parc touffu qui se perd dans la forêt.

M. Géliot établit dans l'établissement de la papeterie disparue une filature avec 12.000 broches, qui continua de fonctionner à l'eau jusqu'à la destruction par l'incendie de 1898. L'eau lui était amenée par un canal, ou plutôt un conduit fermé, cerclé comme un immense foudre à vin. Le bourg de Plainfaing populeux, vivant, agréable, appelle à son tour les touristes qui s'y acclimatent volontiers pour la belle saison. Son église, aux trois nefs romanes a été rajeunie il y a vingt ans. Ses vitraux admirables de coloris et de finesse, son mobilier en vieux chêne éclatant et ses magnifiques orgues de première facture, en font une des plus belles, une des plus curieuses églises du diocèse. La paroisse date de 1784, Plainfaing faisait partie de Fraize et son histoire se confond avec celle de l'ancien ban du dit Fraize ; Plainfaing n'a pris de l'importance que depuis l'installation des usines.

Entre le col du Bonhomme et le Pré-de-Raves la chaîne centrale des Hautes Vosges projette vers le Nord-Ouest deux arêtes profondes que sépare la vallée de Scarupt. La première domine au Sud la vallée de Barençon, et abrite Plainfaing. Tantôt couverte d'une sylve bleue et noire, tantôt agrémentée de prairies, de champs, parfois même de friches dénudées elle recèle dans ses forêts et ses rocailles les hameaux du *Forest*, de *Hangochet*, du *Trou du Loup*, et plus au Nord, les fermes et les chaumes du *Rohabet*, de la *Capitaine*, du *Rosberg* ; tandis qu'à mi-flanc de la dernière pente, dominant le *Ban-Saint-Dié*, on voit surgir du granit, les contreforts et les premières murailles de la nouvelle villa que construit M. Buffet, gendre de M. Gilotin, ingénieur de toutes les manufactures.

La nouvelle route de Saint-Dié à Colmar serpente ce massif et y trace de larges fers-à-cheval ; comme celle de Munster à Gérardmer, cette route de montagne restera un des monuments de la voirie moderne. L'ancienne route remonte péniblement le ruisseau et la vallée de Barençon que nous avons explorée dans les *Excursions dans nos montagnes*.

Ce ruisseau de Barençon est le produit de deux torrents, issant le premier du fond de la *Grand'Combe*, l'autre du col du Bonhomme, et dont le confluent marque Barençon.

On se rappelle qu'aux chaumes de Barençon furent jadis entreprises des fouilles minières, demeurées infructueuses. La fabrication des planches est une industrie très ancienne de ce pays ; les scieries que l'on aperçoit en mouvement peuvent se glorifier d'un passé déjà respectable : un acte des archives départementales, daté de 1780, signale près de la fonderie des mines d'argent à la hutte de *Borensson* deux scies. Ces deux *scies* sont aujourd'hui : 1° la *scierie Ruyer* ; 2° la scierie de Barençon, qui appartient aux hospices de Nancy. L'ancienne forge a fait place d'abord à un moulin auquel a succédé la *scierie du Moulin*, qui complète avec la *scierie Grandrupt* l'industrie du bois, débitant à Barençon 150.000 planches annuellement.

Le ruisseau de Barençon, avant de rejoindre la Meurthe au *Ban-Saint-Dié*, passe au *Martinet*. Ce nom nous apprend que là se trouvait encore un moulin à battre le fer, converti aujourd'hui en scierie mécanique. L'ancien moulin du Ban-Saint-Dié fut aussi une menuiserie mécanique.

La seconde dépression montagneuse a une direction septentrionale plus prononcée. Elle abrite *Scarupt*, *Fraize*, *Anould*, qu'elle sépare du *Chipal*, *Mandray*, et se termine par le massif de *Mandramont*, qui se déprime doucement vers Saint-Léonard.

On sait qu'une voie romaine, venant d'Alsace, traversant ces deux massifs, passait par le col du Bonhomme, le Rosberg, Remémont, pour aboutir au Forum (faubourg Saint-Martin) et rejoindre vers Raon la voie du Donon. On sait aussi que saint Dié, venant d'Alsace, suivit cette voie et que, arrêté sur le Rosberg, il y fit jaillir miraculeusement une source intarissable.

Mais notre description topographique nous a fait oublier la statistique industrielle et nous a menés loin à travers les contreforts de la vallée de la Meurthe.

Qu'on veuille bien nous le pardonner ; vous rencontrez en ce coin des Vosges des sites si enchanteurs, des promenades si pittoresques, des souvenirs si poétiques que vous vous y perdez à plaisir, tant pour savourer l'immortelle beauté de la nature que pour évoquer la magie des choses passées et des légendes d'antan.

Aussi bien la visite qu'il nous reste à faire aux trois usines de Fraize n'en aura pas moins son côté également intéressant.

Reprenons donc la Meurthe à sa sortie de Plainfaing.

Derrière le château de M. Gilotin qui pointe son élégante toiture et ses terrasses, sur les confins du territoire de Plainfaing, la rivière a été éclusée et endiguée pour obtenir la chute d'eau et la force qui meut la filature des *Faux*, la première que l'on rencontre à Fraize.

Construite par la société Géliot en 1878, la filature des *Faux*. (*Fau*, lieu où il y a des hêtres, de *faiacus*) est assise entre la grand'route et la rivière. Elle vient à propos avec ses blanches cités et l'habitation du directeur animer le paysage, hier si sauvage et désert, aujourd'hui plein de mouvement. Elle emploie 150 ouvriers avec 25.000 broches.

Fraize et Plainfaing sont distants d'un kilomètre à peine, et encore cette distance est pour ainsi dire supprimée : les maisons d'habitation sans interruption, la plupart gaies et coquettes font se donner la main aux deux localités sœurs. La rivière jusqu'à Fraize coule paisiblement dans la largeur de la vallée, entre deux rangées de peupliers efflanqués. Son lit presque à sec laisse voir d'énormes cailloux mousseux ; car les eaux sont bientôt recueillies et dirigées par un canal suspendu et des conduits souterrains vers la grande filature.

À Fraize même la Meurthe est grossie du ruisseau de *Scarupt*, qui lui apporte en cascasant le tribut de ses eaux claires et poissonneuses. Le hameau de *Scarupt* se cache si bien qu'il n'a pas encore été découvert par les miniaturistes ; c'est dommage, car c'est une délicieuse solitude trop perdue sans doute en un recul de la montagne, mais enserrée de promenades alpestres qui tenteront les touristes en rupture de Suisse. Ils pourront y flirter avec les sites de Fraize, de Plainfaing, du Col du Bonhomme, de La Croix, dont l'accès est devenu si facile par la nouvelle route. Celle-ci s'accroche au flanc du massif montagneux que nous avons signalé et qui porte, étagés sur ses deux pentes, les hameaux de *La Folie*, des *Journaux* et du *Chipal*.

On remarque à *Scarupt* un très ancien moulin, encore en mouvement.

La grande filature de Fraize avec la manufacture des Aulnes font de cette petite ville un centre industriel de premier ordre. Aussi parmi toutes ces agglomérations usinières qui ont transformé les déserts de nos montagnes et fait pousser les bourgs le long de la

rivière, Fraize détient le record. Depuis une vingtaine d'années on peut affirmer que son chiffre de population est doublé.

Ce grand bâtiment qui étend sa masse à triple étage, domine tout le paysage et détache son galbe puissant sur le fond noir des montagnes, c'est la nouvelle filature, toute récente, puisqu'elle ne date que d'hier. Après l'incendie qui détruisit l'ancienne en 1899, elle fut construite à neuf de toutes pièces.

Élevée selon les derniers perfectionnements, on peut classer cette manufacture parmi les incombustibles. Le bois brille par son absence dans ce nouveau type de bâtisse. Les murs sont en maçonnerie ; les colonnes fonte et acier supportent des poutres et poutrelles transversales et hourdis en béton, avec voûte en brique et plancher en ciment. La toiture à l'orientale forme terrasse en ciment armé ; une tour carrée donne grand air à l'ensemble de la masse, seulement sa plateforme crénelée est remplacée par un réservoir d'eau. C'est plus pratique.

Dans ses trois étages, cette filature renferme 52.000 broches ; le mouvement est actionné d'abord par l'eau, avec une roue d'une force de 120 chevaux. Naturellement l'eau ne suffit pas, il faut en outre une machine à vapeur d'une force de 400 chevaux.

Cette usine est construite sur l'emplacement de celle que M. Géliot avait élevée à Fraize en 1858. Au moment de l'incendie (1899), cette première filature renfermait 24.000 broches, marchait à l'eau, avec une roue motrice d'une force de 150 chevaux qui suffit au début. Plus tard on lui avait adjoint une machine à vapeur de 120 chevaux.

En 1858 cette manufacture avait pris elle-même la place d'une dépendance de l'ancien moulin de Fraize démoli pour fournir l'emplacement de cet élégant hôtel-de-ville dont Fraize est justement fière. Aussi bien, ce n'est pas son moindre joyau, et véritablement, avec ses nouvelles constructions, ses jolis cottages, ses promenades que le G. P. G. F. a classées, Fraize est devenue une agréable station d'été dans un des coins les plus pittoresques des Vosges.

On ne passe pas à Fraize sans visiter l'église qui, elle aussi, a subi, il y a une dizaine d'années, un complet rajeunissement. De l'ancienne il ne reste que le clocher, que M. Ardouin-Dumazet ose appeler un dôme bulbeux. Il est vrai que l'église de Fraize, si antique

par son origine, puisqu'elle remonte au temps de saint Dié, est plus intéressante à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ses trois nefs, style renaissance, ses fines et légères colonnes, avec chapiteaux sculptés, sont d'un effet magnifique et agréable. Son mobilier, surtout la boiserie du chœur, est d'une richesse peu commune et d'un goût intelligent. Le chœur d'ailleurs est à lui seul un chef-d'œuvre complet, avec ses vitraux si bien choisis, si bien compris, et d'un coloris aux tons à la fois doux et éclatants.

Nous sommes sur le chemin de la dernière fabrique de Fraize, la plus importante, celle des Aulnes, que nous allons visiter en détail, elle en vaut la peine.

Le rôle de l'eau comme force motrice serait-il tout-à-fait fini ? En tout cas cette nouvelle usine des Aulnes se passe de son concours. Cette fabrique immense, à plusieurs bâtiments, comprend un tissage et une filature et constitue à elle seule le plus puissant organisme industriel de la contrée.

La filature ne renferme pas moins de 58.000 broches et le tissage moins de 510 métiers; le tout mû par deux machines à vapeur d'une force totale de 2.000 chevaux.

C'est M. G. Haussmann qui entreprit pour son compte la construction du tissage, pour le céder bientôt à la société Géliot et n'en conserver que la direction ; en outre, c'est à M. Haussmann qu'on a confié la direction et la gérance de tous les tissages que nous avons rencontrés depuis Habeaurupt, appartenant à la société Géliot.

*Les Aulnes*, naguère encore petit hameau agricole, tranquille au milieu des prairies, à l'ombre des sapinières, est devenu, depuis l'établissement de ces grandes manufactures, un faubourg de Fraize, et même des plus peuplés. Les cités ouvrières ont poussé dans le sillage de l'usine et lui font face, alignées au port d'arme comme une compagnie devant le capitaine. Les constructions bourgeoises, les tavernes, etc., les ont suivies bientôt, transformant la physionomie des Aulnes en bourg commercial et industriel.

L'usine des Aulnes, comme la filature de Fraize, complète sa moderne installation par l'éclairage électrique.

Nous avons donné la nomenclature des manufactures de l'industrie textile dans la vallée de la Haute-Meurthe. Nous n'avons plus qu'à y ajouter un tissage de M. Géliot, à Saulcy ; nous



l'examinerons à sa place. Mais déjà par le nombre et l'importance des usines passées en revue, on peut se faire une idée du prodigieux développement signalé au début du chapitre et dont l'influence s'est manifestée d'une façon multiple sur le pays. Ce simple coup d'œil suffit pour mettre en relief l'intelligence et le labeur patient de M. Géliot et de ses successeurs MM. Gilotin et Géliot fils, qui ont sans cesse dirigé dans la voie du progrès ces entreprises industrielles. Royauté commerciale, royauté patronale, fut-il jamais royaume établi ou conquis plus patiemment, gouverné plus adroitement et de façon plus humanitaire ?

M. N. Géliot dont nous avons rappelé les débuts, n'obtint pas d'ailleurs le succès sans peine ni même sans lutte. Vers 1848, alors que le commerce et l'industrie cherchaient leur voie, que les débouchés n'étaient pas encore créés, qu'il y avait tant d'aléas, et qu'on voyait sombrer des fabricants entreprenants et hardis comme M. Géliot, mais peut-être moins prudents ; lui, fit tête et lutta même contre la mauvaise fortune. Ses tissages, ses filatures marchaient toujours, et ses produits pour un temps s'accumulaient en magasin. Il ne douta pas de l'avenir et marcha de l'avant avec une ténacité indomptable. Il n'hésita point même en face de la dernière extrémité à jouer son va-tout, pour obtenir des avances de fonds, et à mettre en dépôt, en gage, des quantités de tissus sans acheteurs.

Sa persévérance finit par triompher, et, une fois maître de la fortune, il en garda le guidon. Il sut en faire tourner la roue à sa dévotion comme il avait su asservir la rivière à tourner les roues de ses usines.

M. Nicolas Géliot mourut en 1873. Ses fils et son gendre s'établirent alors en société qui fonctionne toujours, même après la mort de M. Louis Géliot survenue récemment, et va prospérant sans cesse sous l'habile et inlassable direction de M. Gilotin.

Voici, toujours d'après H. Lepage, la statistique industrielle de notre pays en 1847, à l'époque où M. N. Géliot en était à ses débuts et commençait la lutte.

« Plainfaing : Etablissements Géliot. — 1° Filature. — Quantité de matières premières employées : 160.000, leur valeur totale : 240.000. Quantité de matières fabriquées 130.000, leur valeur totale : 364.000. Nombre d'ouvriers 200, salaire moyen 1. 28. Nombre de métiers 30. Moteurs, machines et appareils : 2 moulins à eau. 2° Tissage. — Quantité de matières premières employées : 130.000, leur valeur totale : 377.000. Quantité de matières

fabriquées : 150.000, leur valeur totale, 500.000. Nombre d'ouvriers : 200, salaires moyens, 1.28. Nombre de métiers : 240. Moteurs, machines et appareils : 2 moulins à eau.

« Établissement : Bourlier-Martin, frères, tissage. Quantité de matières premières employées : 110.000, leur valeur totale : 330.000. Quantité de matières fabriquées : 160.000, leur valeur totale : 384.000. Nombre d'ouvriers : 180, salaires moyens : 1.03. Nombre de métiers : 150. Moteurs, machines et appareils : 1 moulin à eau, 1 forge, 16 fourneaux, 11 mécaniques. »

Aujourd'hui la société Géliot a décuplé ces chiffres de matières premières brut et de rendement. Quant aux ouvriers, de nos jours comme autrefois, ils sont payés, dans les filatures au kilogramme, dans les tissages, à la production. Au début de l'industrie, d'une manière générale, les ouvriers pouvaient arriver à un gain maximum de 40 ou 50 francs par mois ; aujourd'hui, grâce à l'invention, au perfectionnement du nouveau matériel des usines qui permet de produire plus et mieux, le travail est devenu plus rémunérateur ; un bon ouvrier dépassera facilement 100 francs par mois.

Actuellement la société Géliot met en circulation dans le pays 250.000 francs par mois, rien que pour le salaire des ouvriers.

L'industrie cotonnière de Fraize et de Plainfaing, dirigée par la société Géliot, tient la tête de toutes les industries analogues exploitées en France.

Rien de terre-à-terre, semble-t-il, comme de parler affaire ou dissenter sur l'industrie du coton. Si notre pays attire les étrangers, les touristes, n'est-ce pas grâce à ses montagnes, son air pur, à la poésie de son sol vosgien ? Sans doute, mais aujourd'hui, en ce siècle utilitaire où le côté pratique double volontiers l'idéal, l'usine s'est transformée. Ce n'est plus le bâtiment sans caractère d'autrefois, c'est souvent une construction moins indigne de l'art, et plus souvent encore un outillage merveilleux.

Pour ne point troubler le travail des ouvriers qui exige une grande attention, une consigne sévère mais raisonnable garde l'accès des usines. Mais s'il vous était permis de pénétrer en ces asiles du travail, vous verriez qu'une visite à la filature ou au tissage, qu'une étude intelligente de ces machines, de ces mouvements, est d'un grand intérêt et réserve plus d'une surprise aux amateurs de l'art mécanique et même à tout curieux de nouveauté.

À la nouvelle filature de Fraize, par exemple, vous pourriez admirer d'abord la grande roue mue par l'eau, avec ses 13 mètres de

diamètre ; et s'il vous était donné de pouvoir vous promener à travers certaines salles de cette filature ou du tissage des Aulnes, au milieu du bruit assourdissant des machines, vous comprendriez ce qu'il en coûte pour faire un tissu, ce qu'il faut de mains, de broches, de métiers, d'attention, de mouvement pour tisser, teindre ces draperies qui vont se répandre par toute la France.

En entrant dans la fabrique, vous êtes frappés tout d'abord du moderne et pratique aménagement des salles. Entre les colonnes de fonte sont fixées les machines qui font, chacune sa partie, dans l'œuvre commune, demandant aux ouvriers qui les guident et les surveillent plutôt de l'adresse et de l'attention qu'un labeur pénible. Le manœuvre d'antan s'est transformé ; ce n'est plus l'esclave de la matière, mais le directeur intelligent qui conduit sa machine. Et il le fait dans les meilleures conditions hygiéniques ; voyez l'élévation de ces salles, l'ampleur des ouvertures qui versent la lumière !

Au premier abord, au milieu de ce mouvement multiple de rotation en tout sens depuis le haut jusqu'en bas vous ne percevez rien qu'un bruit indistinct, vous voyez des roues qui tournent, des chariots qui vont et viennent, des poulies, des volants, des courroies de transmission. Mais ce coup d'œil général donné, passez au détail et votre intérêt va grandir en suivant depuis le commencement les, différentes et successives transformations du coton depuis son déballage jusqu'à sa métamorphose en fils légers, et dans le tissage depuis l'entrée des filés sur les métiers jusqu'à leur sortie en tissu éclatant blanc, imprimé ou dessiné.

Si vous le désirez, nous suivrons ensemble l'odyssée d'une balle de coton, à partir de son introduction dans la filature en masse informe, jusqu'à son issue du tissage, métamorphosée en robe de grande-dame ou en tenture de boudoir.

Le coton nous vient : 1° de l'Amérique (*Upland, Géorgie, Savannah, Louisiane, Mississippi, Texas*) ; 2° des Indes (*Surate, Bengale, Tinnivelly, Western*) ; 3° du Levant (*Chine*) ; 4° de l'Égypte (*Jumel, Makeo*).

Cependant nous avons vu tout dernièrement un journal annonçant la production d'un coton français sur le sol d'Afrique.

Voici en effet ce qu'on lit dans le *Bulletin des Ventes de Coton* du Havre du 26 septembre 1903 :

« Nous avons eu la satisfaction de coter aujourd'hui la première vente de coton récolté sur le sol français du Dahomey, et dont nous avons annoncé la mise aux enchères il y a environ une semaine. Les 600 kilos formant le résultat de l'égrenage du premier arrivage de coton indigène ont été adjugés à MM. Lemierre, Drouaux et Cie pour le compte de M. P. Ancel-Seitz, de Granges (Vosges). »

Le coton qui doit être travaillé dans notre pays est débarqué à la gare de Fraize en balles comprimées d'environ 250 kilogrammes. Amené par le camionnage à la filature il se voit successivement livré aux différentes opérations des machines ayant chacune sa spécialité.

La première qui s'en empare, le *brise-balles*, opère les mélanges mécaniquement. « Plusieurs lots de balles, nous apprend un récent et savant ouvrage, peuvent servir à composer un mélange. D'un lot à l'autre, et même d'une balle à l'autre, dans le même lot il y a des différences ; par le mélange on arrive à constituer une moyenne uniforme. Il est donc avantageux d'effectuer les mélanges sur de grandes quantités »<sup>1</sup>.

L'*ouvreuse* et la *battuse*, immédiatement après nettoient le coton de ses poussières et impuretés et l'arrangent en longues nappes qui passeront par la *carde* dont le but est de continuer l'épuration en isolant les fibres les unes des autres. Le coton cardé quitte l'appareil sous forme de rubans moelleux, semblables à quelque neige moulée, qui vont s'amincir par l'*étirage*, au *laminoir*, lequel produira l'homogénéité du ruban par les *doublages* et les *laminages*.

Vient ensuite l'opération de l'*affinage* qui est la propriété des *bancs à broches*. Ceux-ci produisent des mèches qui seront bientôt transformées en filés par les métiers à filer.

L'opération du *filage* consiste donc à transformer la mèche en filés, en étirant cette mèche et en lui donnant une torsion déterminée, selon le numéro demandé. Deux sortes de métiers sont employés pour le filage : le métier *renvideur* à chariot, dit *self-acting*, et le métier continu, appelé *ringsthraule*.

Sur les métiers *renvideurs*, l'étirage de la mèche, son filage, son envidage, sa torsion se font successivement et d'après certaines lois calculées, telles que la sortie et la rentrée du chariot. Sortie du

---

<sup>1</sup> *Aide-mémoire pratique de la Filature de coton*, par J.-B. Haefelé et Paul Dupont p. 87. On consultera avec intérêt ce savant travail qui donne sur la partie technique de la filature de coton, les détails les plus précis et les plus mathématiques. En vente chez C. Cuny, Rue Thiers Saint-Dié.

chariot : étirage, filage ; rentrée du chariot : envidage sur la canette du fil produit. De la rotation des broches résulte la torsion.

Sur les métiers continus les différentes fonctions précitées s'opèrent simultanément, sans discontinuité.

Dans le renvideur les broches sont fixées sur un bâti mobile ; et dans le continu, sur un bâti fixe.

Les métiers, *self-acting* ou *ringsthrasle* ne sont pas une des moindres inventions du siècle-du progrès. Ils peuvent marcher à 7.000, même 10.000 tours de broche, par minute. Imaginez le nombre fabuleux de fileuses à la main représenté par une seule broche ; en pensant que pour les filés au fuseau, la rotation du rouet produit à peine 60 tours à la minute ?

C'est donc à la lettre un travail phénoménal et merveilleux accompli par ces métiers, ces bobines prestes et agiles qui tournent sur les broches-pivots. Voyez-les à l'œuvre, tirant, tordant, roulant ! Elles tournent, elles tournent, les petites fées, alertes et disciplinées, et, à travers le bruit incessant de cet harmonique chaos, elles semblent, elles aussi, jeter leur note, et comme les filandières de jadis, chanter l'antique chanson du rouet au coin du feu !

Le travail de la filature est terminé, le coton filé va prendre, emballé en des boîtes d'osier ou de fer blanc, le chemin du tissage. Suivons-le.

Les opérations du tissage sont en effet aussi complexes qu'intéressantes. Voici d'abord le *bobinage* qui dévide les filés sur des bobines de bois ou de carton ; puis *l'Ourdisage* qui réunit sur un rouleau un certain nombre de filés pour faire la nappe ; *l'encollage* ou passage de la nappe dans la colle pour donner à la chaîne la force qui lui permettra de supporter le travail et la fatigue du tissage ; le *rentrage* ou passage des filés de chaîne dans les maillons pour produire les dessins demandés. Enfin le *tissage* proprement dit, c'est-à-dire le liage de la chaîne par la trame.

Tous les métiers à tisser des usines Géliot sont mécaniques ; en plus, le tissage des Aulnes possède 250 métiers *Jacquart* qui fonctionnent avec une merveilleuse dextérité et dont l'étude à elle seule accuse une science très compliquée.

C'est en France spécialement, et dans nos colonies que l'industrie cotonnière trouve ses débouchés. Il est impossible à la

fabrication française de lutter avec l'industrie étrangère, c'est-à-dire avec celle d'Angleterre et d'Amérique. La facilité qu'ont ces pays de se procurer et de transporter le charbon et la matière première, le coton brut, leur outillage toujours plus perfectionné, demandant moins de main-d'œuvre, l'économie réalisée sur cette main-d'œuvre elle-même par les salaires moins élevés que chez nous, les ferments de grève moins cultivés aussi, tout semble concourir à donner aux industries américaine et anglaise une supériorité incontestable qui tuerait la nôtre, si des tarifs protecteurs ne venaient entraver l'exportation de leurs produits en France.

Nous ne travaillons donc pas pour l'exportation, mais uniquement pour notre consommation ; ce sont les ouvriers de France que notre industrie fait vivre. Comme on le voit, cette industrie vit elle-même du régime protectionniste et la prospérité nationale est intimement liée à cette question.

\*

\* \*

Nous terminerons ce chapitre consacré à l'industrie de notre pays en revenant encore à M. N. Géliot. Son nom, en effet, restera gravé au fronton de l'histoire du canton de Fraize dont il fut l'une des personnalités les plus éminentes. Cependant nous le diminuerions en ne parlant que de l'industriel; il avait une autre envergure et ne se contenta point d'introniser et de faire prospérer l'industrie textile dans sa patrie d'adoption, il lui rendit en outre des services multiples, financiers, agricoles, politiques, etc.

D'abord il fut pendant quelque temps président du Comice agricole de l'arrondissement de Saint-Dié (3 mai 1868-4 juin 1871). En 1848, il devint commandant de la garde nationale, puis maire de Plainfaing qu'il administra de longues années. Conseiller général pour le canton de Fraize de 1855 à 1870 ; il fut, à la mort du baron Louis-Dieudonné de Ravinel (1867), élu député au corps législatif dans la troisième circonscription des Vosges. Réélu en 1869, il conserva son mandat jusqu'au 4 septembre 1870. Depuis longtemps il était chevalier de Légion d'honneur.

Les désastres de l'année terrible le frappèrent au cœur, il en souffrit doublement et comme patriote et comme représentant du peuple. Le souvenir de la déclaration de guerre et le spectacle de l'invasion allemande ne furent certainement pas sans influence sur

sa mort presque foudroyante. Ce n'est point une simple supposition, basée sur l'ardeur bien connue de son patriotisme, mais une conviction assise sur un fait bien simple peut-être, et cependant bien émouvant et suggestif. Je le tiens de M. Henri Bardy qui fut un ami de M. Géliot et son secrétaire, à l'époque où celui-ci présidait le comice agricole de Saint-Dié :

« Parmi les souvenirs que j'ai conservés de M. Géliot, me rapporte le sympathique président de la *Société philomatique*, il en est un qui m'impressionne toujours. C'était le 1<sup>er</sup> août 1873, veille du départ des Prussiens. Me voyant seul, M. Géliot entra chez moi, ce qui lui arrivait souvent. Il pouvait être quatre heures du soir ; nous causions depuis dix minutes quand nous entendîmes les tambours et les fifres allemands. C'était le piquet d'honneur se dirigeant à l'Evêché, chez le colonel du 9<sup>e</sup> d'infanterie et allant chercher le drapeau pour le conduire aux baraques, afin de l'avoir prêt au point du jour, pour le départ définitif. Nous le regardâmes passer, puis repasser drapeau en tête, M. Géliot semblait sous le coup d'une vive émotion et ses yeux étaient humides en me disant :

« Qui aurait pu croire que d'aussi terribles choses arriveraient ! »

Faisait-il allusion par ces paroles à la séance du Corps législatif, auquel il appartenait, et, dans laquelle la déclaration de guerre fut votée ? C'est plus que probable... Il me quitta en me serrant la main, les larmes aux yeux, et sans plus pouvoir prononcer un mot. Le lendemain, dès le matin, j'appris, par le Dr Carrière, son médecin, appelé en toute hâte, qu'il avait été frappé, dans la nuit, d'une attaque d'apoplexie. Trois jours après, il était mort. Qui pourra dire, en effet, le chagrin de cet homme de bien, en songeant qu'il avait sa petite part de responsabilité dans ces épouvantables événements. »

## CHAPITRE VI

### **La petite Meurthe. — La gorge de Schmalique. — Le Vallon du Noir-Ruisseau. — Les hauteurs de Sérichamp. — L'ancien ban de Clefcy.**

Après avoir alimenté la filature de Fraize, la Meurthe traverse les prés de la forge, emplacement d'une ancienne forge disparue et oubliée et se dirige vers Clairgoutte qu'elle sépare des Aulnes, et où deux canaux prennent ses ondes pour actionner le moulin des Aulnes et une saboterie mécanique, très ingénieuse et unique en son genre.

La vallée s'est bien élargie, les ondulations ont sensiblement baissé et leurs flancs sont bien cultivés ; dans leurs replis fertiles se montrent à demi des hameaux et des fermes : *La Beurée, Sèches Tournées, Belrepaire, Mazeville, Montegoutte, chapelle du Suisse*, buts charmants de promenades et points de vue admirables. La rivière qui ne quitte pas les prairies et la droite de la route, a maintenant un nouveau compagnon de voyage ; c'est le chemin de fer qui est entré audacieusement dans la montagne, se frayant passage par de profondes tranchées.

Le touriste est inlassable ; heureusement, car voilà qu'il nous faut retourner sur le faite des Hautes-Vosges, à la recherche encore des sources et ruisselets dont les apports successifs constituent la deuxième branche de notre cours d'eau : la Petite-Meurthe.

Aujourd'hui, est-ce parce qu'elle est moins utilisée, moins industrielle, elle n'a pas la notoriété de la grande Meurthe, sans lui céder en rien cependant sous le côté pittoresque. Elle baigne un pays qui a son cachet particulier, le charme étrange, âpre mais puissant, qui se dégage du sol peu fréquenté. Oh ! ce petit coin de nos Vosges, cette vallée de la Petite Meurthe, c'est sans doute parce qu'elle a conservé sa virginité qu'elle apparaît au solitaire qui l'explore si délicieusement mystérieuse et idéale.

Jadis, aussi bien, elle avait plus de renommée ; les chanoines de l'ancien chapitre en prisait mieux les attraits, ils y prenaient volontiers leurs vacances.



Les anciens auteurs vosgiens semblent eux aussi, mieux renseignés sur cette vallée que sur sa rivale, celle de la Grande Meurthe. Ouvrons, par exemple, un manuscrit de 1606 qui relève le cours de la Meurthe et nous verrons l'auteur ne pas se soucier de la Meurthe de Fraize et nous amener immédiatement à la rivière de Clefcy qu'il donne comme le début naturel et seul connu de la Meurthe.

« La Lorraine, y lisons-nous, doit être louée pour ses fleuves, vu qu'elle en a d'aussi nobles et en aussi grand nombre que province et nation qui soit en Europe... Le premier est Moselle, le second est Meuse..., le troisième est Meurthe qui sort des monts de Vosges entre Orient et Midy, au ban *d'Anoul*, au dessus de *Herbaufain*, près de *Gerbébaud*, descendant près le dit Anoul, Develine et Fresse ; de là à Sainte Marguerie... etc... »<sup>1</sup>.

La Petite Meurthe a aussi deux torrents comme sources principales ; l'un qui descend des pentes ouest du Grand Valtin et que l'on appelle le ruisseau de *Schmalique* : l'autre qui sort du col Surceneux, nommé le *Noir-Ruisseau*.

Le ruisseau de Schmalique est lui-même la résultante de tous les ruisseaux qui arrosent le Grand Valtin : les deux connus spécialement sont le ruisseau de la *basse de la Schulcht*, dont le nom indique suffisamment l'origine, et qui jaillit de la montagne avec une telle force qu'à quelques mètres de sa source il devient une fontaine abondante, alimentant une auberge. L'autre ruisseau sourd en face, son nom, le *ruisseau de la basse de Serichamp*, accuse également son lieu d'origine. Tous deux arrivent à la scierie de Schmalique qu'ils mettent en mouvement, unissant leurs forces de véritables montagnards.

Le Grand Valtin, (851 m. d'altitude) commune de Ban-sur-Meurthe, paroisse du Valtin, arrosé par toutes les sources de la montagne, est cette dépression qui sert de trait d'union, au sud, entre les deux vallées des deux Meurthes. Il est dominé par les hauteurs de Sérichamp, de Balveurche, du Taneck, des Hautes-Chaumes. Sur les inflexions de la montagne les maisons du village sont disséminées en un original désordre ; c'est bien le cas de rappeler le proverbe qu'un beau désordre est un effet de l'art. Sur la route on rencontre quelques auberges entre autres, l'auberge de la *Clanche d'Or* qui peut offrir à l'antiquaire plusieurs objets curieux.

---

<sup>1</sup> *Antiquitez et illustrations de Lorraine*, par A. de Hault., 1606, manuscrit de la collection de M. l'abbé Pierfitte. — Cet ouvrage est inédit ; il n'en existe pas de copies. Dom Calmet en parle et le critique un peu vivement.

L'ancien chapitre de Saint-Dié possédait au Grand Valtin, des biens et des droits<sup>1</sup>.

La solitude et le silence tels que les cherchaient nos anciens anachorètes, voilà ce qu'on est étonné de trouver encore au XX<sup>e</sup> siècle en cette région du Grand Valtin qui apparaît au milieu des noires futaies comme une île perdue dans l'immensité des mers glauques. On y éprouve du reste la même sensation d'isolement et l'on n'y perçoit guère que les gémissements du vent qui gire dans cet entonnoir de montagnes !

Bugnon signale une scierie au Grand-Valtin. Serait-ce la scierie que la Meurthe naissante met en mouvement à Schmalique ? Peut-être. Elle est située à l'entrée de la gorge où s'engouffre, dans la direction N.-O. ces deux ruisseaux dont l'union fait un torrent.

Comme spécimen de nature alpestre et sauvage, la gorge de *Schmalique* n'a pas de concurrent dans les Vosges. En cascades bruyantes et écumantes le torrent foule à cinquante mètres de profondeur dans une ravine creusée en abîme au flanc de la montagne ; un sentier alpestre la côtoie sous une sapinière épaisse et éternellement obscure qui rappelle le *frigus opacum* de Virgile. C'est tout à la fois terrible, grandiose et ravissant. Le mot allemand *Schmal* (étroit), ne fournirait-il pas la racine de cette dénomination bizarre : *Schmalique* ?

Le deuxième torrent qui concourt à la formation de la Petite-Meurthe est le *Noir-Ruisseau*, qui descend du col de *Surceneux* (826 m.)

Le col de *Surceneux* posé entre le *Haut de Fonie* à l'Ouest (1011 m.) et la forêt des *Broches* à l'Est (887 m.) est le point de convergence entre les trois routes de Clefcy, du Valtin, de Gérardmer. C'est un endroit ouvert et agréable au centre des montagnes ; comme l'indique son nom, c'est un ancien lieu défriché. *Surceneux* qui signifie défrichement est une corruption du mot *cercenée*, lieu essarté de façon particulière<sup>2</sup>.

Le *Noir-Ruisseau* a donné son nom au vallon qu'il arrose, et qu'une route carrossable sillonne en ses multiples et pittoresques sinuosités. Le ruisseau n'a pas volé son nom de noir ; son onde

<sup>1</sup> Archives vosgiennes, Épinal, Série G.

<sup>2</sup> En concédant des lots de terres plus ou moins boisées, les souverains interdisaient d'employer le feu ; on faisait périr le bois, — sans valeur alors, — en *cerçant* l'arbre, c'est-à-dire en lui enlevant l'écorce. — FOORNIER, *Top. anc. du dép. des Vosges*, 6<sup>e</sup> fasc. p. 75.

toujours sous bois emprunte aux grands sapins des reflets d'ébène, ils y mirent sans cesse leur noire chevelure. Il est très capricieux aussi, ce Noir-Ruisseau, et semble lutiner avec la route sa compagne. D'abord il chemine à ses côtés en bavardant, puis tout-à-coup il s'éloigne et se cache en une dénivellation, pour revenir, disparaître de nouveau sous la route elle-même, réapparaître au côté opposé, et continuer à courir, à cascader et à chanter. Bientôt il rejoint le torrent de Schmalique qui le saisit au passage et l'engloutit dans ses ondes, élargissant son lit rocailleux. — La Petite-Meurthe est le produit de leur union.

On trouve dans ces régions de la haute montagne des gisements de fer et d'antimoine ; il est plus que probable que des essais d'extraction ont été entrepris aux siècles passés. Dans ce vallon du Noir-Ruisseau on découvrit fortuitement il y a quelques années une sorte de galerie de mine qui mesure, paraît-il, 42 mètres de profondeur. H. Lepage signale aussi l'orifice d'une galerie de mine à *Fleurent-Lhôte*, dans la *vallée de Straiture* où nous entrons avec la rivière.

Le défilé de *Straiture* est peu connu. Il est en effet trop modeste de réclame et nous nous faisons un devoir de le dénoncer aux touristes. Celui qui l'a traversé une fois en conserve un souvenir qui prime tous les autres ; c'est le clou des excursions.

*Straiture* (du patois *Stra*, étroit) n'est autre que le passage que s'est frayé la Petite-Meurthe pour sortir de la montagne. Les futaies l'enserrent et l'enténébrent ; la rivière et la route s'y pressent l'une contre l'autre, serrées, tant la ravine est étranglée en certains endroits. Partout le paysage y revêt un aspect fantastique, mystérieux et étrangement beau ; on pourrait se croire sous les voûtes d'une gigantesque catacombe, si parfois, les rayons du soleil filtrant à travers les aiguilles des sapins, ne venaient jeter une note claire et lumineuse sur cette douce obscurité.

Ce sauvage défilé n'en est pas moins très animé, non seulement on y entend les oiseaux de la montagne qui mêlent leurs cris aux plaintes du vent, mais on y côtoie les bûcherons, les schlitteurs, on y rencontre les ruines d'anciennes scieries et marcaireries, des scieries nouvelles, mues par notre rivière, de coquettes maisons forestières. On y cueille les spécimens les plus rares de la flore vosgienne, les fruits les plus délicieux de la montagne ; on s'y abreuve aux fontaines claires et abondantes, et

l'œil se repose tantôt sur l'ombre de la sylve, tantôt sur la grisaille des éboulis moussus, tantôt sur le sinople des prairies et des clairières. La rivière court à gauche de la route et de jolis ponts rustiques vous invitent à la traverser pour entrer sous bois et explorer les glaciers éternelles que recèlent les amoncellements de roches.

Les glaciers de *Fleurent-Lhôte* et de *Blanchifontaine* sont d'intéressants buts de promenade et des endroits bien propices aux parties de pique-nique en campagne.

Le commerce du fromage et l'industrie du bois sont seuls connus dans ces régions ; les principales scieries actuellement en activité sont celles de *Straiture*, de la *Mirau*, du *Lançois*<sup>1</sup>.

Cette dernière nous apprend M. Haxaire tire son nom d'une sorte de construction entreprise en 1817, consistant en deux sapins sciés adaptés ensemble par des crampons et adossés au terrain en forme de pétrin. Cette construction s'appelait le Lançois parce qu'on y lançait les bois de corde et les troncs destinés à devenir planches. Les inconvénients que ce mode de vidange du bois entraînait firent supprimer le Lançois. »<sup>2</sup>

Le flanc droit de la vallée de Straiture est formé par le massif entre les deux Meurthes que nous allons explorer ; le côté gauche est bordé par les montagnes qui séparent la vallée de la Petite-Meurthe de la vallée de Martimprey-Gerbépal.

De la vallée de Straiture de nombreux sentiers escaladent le massif qui sépare les deux Meurthes ; ils donnent accès à ses points de vue les plus remarquables.

C'est de Hervafaing au Rudlin qu'il présente sa masse la plus imposante appelée jadis la *Montagne de la Grande Bouroche*. Sur le versant de la grande Meurthe, de Fraize à Sérichamp, son point culminant, les sommets s'élèvent graduellement : *La Roche* (909 m.), *col de Rovémont* (1063 m.), *Charbonichamp* avec sa chaume et ses fermes (1113 m.), *Strazy*, d'où descend vers la Grande-Meurthe, à travers un sauvage mais riant vallon, le *ruisseau de Strazy*, (1119 m.), enfin la chaume de Sérichamp<sup>3</sup> dont le signal est à 1147 m.

---

<sup>1</sup> NDLC : Toujours debout et à visiter. Ouvert tous les jours en 2015.

<sup>2</sup> Notes manuscrites.

<sup>3</sup> *Sérichamp* — *champ de la souris*. On disait autrefois *Souris-champ*. — Quoique souris se dise en patois *s'ris*, il en est bien peu qui sachent l'origine de ce nom. D' Fournier.

Ancienne propriété du Chapitre de Saint-Dié, la chaume de Sérichamp, avec sa ferme qui appartient aujourd'hui, à la famille Grandcolas de Saint-Dié, a une histoire intéressante et documentée. On peut s'en rendre compte dans l'ouvrage de M. P. Boyé, que nous avons déjà cité<sup>1</sup>.

Sérichamp est une des plus pittoresques promenades recommandées aux touristes par le G. P. G. F. Entreprise de Fraize avec retour par le Valtin ou descente sur Straiture, Clefcy, elle demande des jarrets vigoureux et un pied montagnard, mais l'originalité et la fraîcheur du paysage en font supporter gaîment la montée pénible. La vue qui vous attend au *signal de Sérichamp* est superbe : un panorama sur les Vosges et l'Alsace, que les guides vous détailleront volontiers.

Sur le versant de la Petite-Meurthe les pentes du massif se présentent plus accessibles, plus habitées, plus cultivées. Ce sont de riants vallons pleins de fraîcheur ; ce sont les sentiers qui du Grand Valtin, de Straiture, d'Hervafaing, aboutissent, au sommet ; c'est la tranchée de *Foincel* avec sa ferme, le vallon du *Seucy*, avec sa gente maison forestière animant une clairière, et son ruisseau qui fit marcher jadis les premières scieries du val de Galilée, c'est le vallon du *Chavotey*, le vallon de *Stingigoutte*<sup>2</sup>, le hameau du *Bouyeran* ou *Bouillerau* qui commande la vallée<sup>3</sup>.

Ces noms sont aussi anciens que les premiers habitants du pays ; on les lit dans les vieux grimoires des familles, dans les archives relatant les droits et possessions de l'antique Chapitre<sup>4</sup>. Les *scies* ou *seignes du Chavotey*, de *Seucy* signalées dans des actes de 1516, 158u, etc. nous prouvent aussi que le commerce du bois n'y date pas d'hier.

Rappelons qu'à Seucy, les chanoines de l'ancien Chapitre avaient une maison de campagne qui prenait volontiers le titre de *château de Seucy*. « La maison du Seucy qualifiée de château nous apprend de nouveau M. Haxaire<sup>5</sup> existe encore et elle n'a pour la distinguer des autres habitations qu'un certain air d'élégance et deux

---

<sup>1</sup> *Les Hautes-Chaumes des Vosges*. — « De très nombreuses copies et plusieurs pièces — dont des actes authentiques — concernant Sérichamp ont été réunies par les plus récents propriétaires de cette chaume : MM. Grandcolas. »

<sup>2</sup> De *Steige*, chemin à pente raide, et *goutte*, ruisseau.

<sup>3</sup> *Bouillerau*. — Eau jaillissant fortement et bouillonnant.

<sup>4</sup> Archives Vosges Épinal Série G.

<sup>5</sup> Notes manuscrites.

girouettes placées à chaque extrémité du faîte, elle fut construite par les chanoines de Saint-Dié. Elle leur servait de gîte lorsqu'ils venaient pêcher la truite abondante et exquise du ruisseau de Seucy, ou se livrer au plaisir de la chasse dans les vastes forêts du voisinage. »

Le prétendu château de Seucy ne fut d'abord qu'une ferme accostée d'une scierie, construite en 1712. En cette année, en effet, le Chapitre amodia « pour 7 ans *la maison et la scie* que les chanoines feront construire à Seucey, moyennant 400 francs pour chacune des six dernières années<sup>1</sup>. »

Cependant *les girouettes du toit monumental, et le certain air d'élégance* ne sont pas précisément pour détruire l'idée laissée dans la tradition que cette maison aurait servi de villa campagnarde à MM. les Chanoines.

Au sortir du défilé de Straiture la rivière trouve large passage : dès Hervafaing elle s'affirme, puis va se grossissant de tous les ruisseaux qui descendent des deux collines. À Hervafaing elle sème la verdure, féconde les pelouses et déroule le riche tapis des prairies.

Discrètement elle coule dans la vallée chantant sa chanson au roseau de la rive, jouant à cache-cache sous les bouquets d'aulnes, baignant les hameaux de la *Scie*, du *Vic*, de *Braconceil*, de *Pont-de-Pierre*. La route l'accompagne, sans se faire son esclave, tantôt de près, tantôt de loin, se contournant cependant sous la *Pierre des Raquettes*, pour longer le *Rain de la Bruyère*.

Bientôt les deux chaînons paraissent presque dénudés, celui de la rive gauche se termine à Clefcy par les rochers de *Boslimprey*, à droite sur un dernier éperon se profile le galbe de la chapelle Saint-Hubert, fameuse par sa légende du chien enragé.

La vallée s'est complètement élargie, à Clefcy elle présente le spectacle de la vie champêtre et montagnarde dans le charme de sa solitude.

Cette contrée actuellement occupée par les deux communes de Ban-sur-Meurthe et de Clefcy, formait l'ancien *Ban-de-Clefcy* dont les ducs et le Chapitre se partageaient le domaine.

Les deux bans de Fraize et de Clefcy ont la même origine comme la plupart des paroisses du *Val-de-Galilée*. L'ancien ban de

---

<sup>1</sup> Archives Vosges, Série G 493.

Clefcy pourrait fournir le sujet d'une étude historique intéressante, mais qui n'entre point dans le cadre de cette excursion à travers la Haute-Meurthe. Nous y reviendrons peut-être, en attendant, nous en dirons quelques mots seulement, rappelant d'abord, d'après Jean Ruyr, que Clefcy fut la neuvième cellule fondée par les disciples de saint Dieudonné, sous le vocable de Sainte-Agathe.

« La neuvième cellule plus voisine de Fraisse, fut dédiée à la mémoire de sainte Agathe, vierge et martyre, en un vallon plus étroit sur le flanc de la rivière de la Meurthe, et avoisinant les Chaulmes : le territoire d'illec appelé la *Ban de clef serre*, comme qui dirait clef serrant le val de Galilée. Aussi n'y a-t-il de ce détroit aucun grand chemin pour sortir des marches de Lorraine... maintenant on dit *Cleuvecy*, divisé en deux Bans : l'un qui est séparé de la rivière vers le midi est dit le *Ban-le-Duc* et l'autre le *Ban-du-Chapitre*.

Les villages de l'un et l'autre sont : *Hervafain*, *Sachemont*, le *Braconcey*, le *Vic*, le *Seuche*, la *Pellière* et *l'Aître* en aval. »<sup>1</sup>.

Les plus anciens titres concernant Clefcy et Ban-le-Duc remontent au XII<sup>e</sup> siècle. *Ban-le-Duc*, du domaine des ducs de Lorraine, était le chef-lieu d'un doyenné ou mairie. Le doyen de Ban-le-Duc était un personnage célèbre jadis. Durival nous apprend dans la *Description de la Lorraine* que le 1<sup>er</sup> août 1679 le duc Charles V donna l'office de doyen de Ban-le-Duc à Valentin-Valentin, ce qui fut confirmé par le duc Léopold le 4 février 1700.

Le doyenné de Ban-le-Duc comprenait : *Le Chêne*, chef-lieu, *Boslimpré*, *Les Grimels*, *Le Grand Valtin*, *Hervafaing*, *Sachemont*, *Le Vic* en partie.

Le hameau du *Chêne* qui était chef-lieu du doyenné était décoré du titre de village, et, même encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, tout cabaretier de ce village-chef-lieu, devait payer cinq francs au domaine pour avoir droit d'ouvrir taverne. D'ailleurs dans tout le ban de Clefcy, il était défendu aux taverniers de donner à boire aux gens du lieu après l'angélus du soir sous peine d'une amende de 25 francs, la même amende était portée contre les ivrognes<sup>2</sup>.

À la Révolution, *Ban-le-Duc* troqua son nom aristocratique contre celui de *Ban-sur-Meurthe*. C'est une des rares communes de France qui aient conservé leur appellation révolutionnaire.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Clefcy et Ban-le-Duc furent ravagés par les habitants de Munster. Plus tard les Suédois y amoncelèrent les

---

<sup>1</sup> Ruyr, 3<sup>e</sup> partie des *Sainctes antiquitez de la Vosge*. Ch. II.

<sup>2</sup> Archives vosgiennes, Série G. 490.

ruines. « La contrée fut tellement ravagée par eux, en même temps que la famine et la peste décimaient la population qu'un pré de Hervafaing fut échangé, dit-on, contre une miche de pain, ce qui fit donner à ce pré le nom de *Pré-de-l'Aumône*, qu'il a conservé depuis ... Entre Clefcy et Anould, un râtelier de champ se nomme la *Maladrerie*. Suivant la tradition on improvisa dans ce lieu un hospice pour séparer les pestiférés du reste des habitants<sup>1</sup>. »

Les propriétés du chapitre de Saint-Dié au Ban de Clefcy formaient la seigneurie du *Cornal-d'en-Haut* dont les limites étaient parfaitement établies.

« La mairie de Meurthe, nous apprend un in-folio des archives vosgiennes<sup>2</sup>, se divise en *Cornal-d'en-Haut* et *Cornal d'en-Bas*. Du premier dépendent les villages de Clefcy, la Pellière, le Souche Sachment où les chanoines sont justiciers hauts, bas et moyens, ainsi que dans les terres de Steigigoutte, la Brûlée Montagne, Ban Bois, Charbonéchamp, Gazons de Seucy, de Serèchamp... etc. »

Lorsque un sujet du chapitre changeant de résidence, devenait sujet du duc, il devait prendre congé de son maire en lui payant 5 gros ; réciproquement les sujets du duc pouvaient se transporter sur les terres du chapitre aux mêmes conditions<sup>3</sup>.

La paroisse qui comprend aujourd'hui Clefcy et la plus grande partie de Ban-le-Duc dépendait primitivement de la paroisse d'Anould, elle fut érigée en 1671, après la mort de François Thomas, curé d'Anould, qui laissait ses biens au finage de Clefcy à la future cure, pourvu que celle-ci fut érigée dans l'année suivant son décès<sup>4</sup>.

En 1730, les revenus de la cure s'élevaient à 914 livres plus 12 chariots de foin, 4 jours de champ sans dîme et 2 jours avec dîme.

L'église rebâtie en 1784, est sans aucun style ni intérêt particulier.

Rappelons encore l'antique et toujours vivant usage des *conattes*, gâteaux composés d'œufs et de farine, qui se mangent en carême, dans la vallée de Clefcy.

---

<sup>1</sup> LEPAGE et CHARTON, *Le Dép. des Vosges*, 2e partie, Clefcy.

<sup>2</sup> Série G, 233, Registre.

<sup>3</sup> Archives vosgiennes, série G, 497.

<sup>4</sup> Id., 489.



Avant d'arriver à Sondreville, la rivière qui court à travers les prairies, entretient un étang d'alimentation pour les papeteries du Souche-d'Anould ; elle croise la voie ferrée et vient enfin mêler ses eaux à celles de sa sœur jumelle pour former véritablement la Meurthe.

## CHAPITRE VII

### **Les prairies de la Haute-Meurthe et leur irrigation. — Anould et les grandes papeteries du Souche.**

À Sondreville, où s'opère le confluent des deux branches qui la constituent définitivement, la Meurthe prend une direction septentrionale bien décidée jusqu'à Saint-Dié. La vallée s'ouvre et offre à la rivière un lit digne d'elle.

Nous sommes bien sortis des défilés de la haute montagne, et, comme à l'issue d'un étroit et sombre portique, nous voilà sur le seuil d'une pièce spacieuse remplie de lumière. Quel changement de décor ! Quelle variété dans cette royale parure de la nature ! Ce n'est plus la grâce sévère, la beauté sauvage de la sylve, de la sapinière, de la chaume déserte et parfumée, mais c'est encore le même enchantement, c'est encore la montagne avec des vallonnements plus doux, des escarpements plus accessibles. Les contreforts de la chaîne centrale fermant toujours la vallée semblent s'écarter pour laisser la rivière élargir son lit et se répandre à certaine saison sur la pelouse des prairies qu'elle inonde, non pour les dévaster mais pour les féconder par l'apport de ses bienfaisantes alluvions.

Ce pays de la Haute-Meurthe n'est pas précisément adonné à l'agriculture, nous en avons déjà fait la remarque ; mais constatons en passant qu'il est bien rare de rencontrer ailleurs prairies plus fertiles que celles des bords de la Meurthe ; ses eaux vertes ont, semble-t-il, une spéciale vertu qui rend l'herbe plus riche, le fourrage plus dru, plus savoureux, et dote le lait, le beurre et le fromage d'un arôme inconnu aux laitages des pays plats.

Les vallons des Vosges présentent l'aspect ravissant d'un gazon toujours vert pendant plus de six mois de l'année, qui

contraste singulièrement avec ces masses chauves ou boisées dont les cimes sévères se perdent dans les nues. C'est la qualité de l'eau et l'art de l'irrigateur qui entretiennent et repolissent sans cesse ce sinople de nos prairies. Aussi l'irrigation s'est-elle élevée depuis longtemps à la hauteur d'une science, avec le sens pratique du montagnard. « L'eau pure qui jaillit de nos montagnes, écrit un spécialiste, étant l'aliment des végétaux qui croissent à leurs pieds, on a senti de bonne heure la nécessité de la contraindre, et ne la laisser échapper que lorsqu'elle aurait parcouru tous les points réclamant sa présence, c'est ce qui est arrivé et depuis un temps immémorial l'art des irrigations est porté à sa perfection<sup>1</sup>. »

L'irrigation procède par des rigoles prenant l'eau à sa source pour arroser les pentes herbues des vallons ou dans la rivière pour les prairies adjacentes. À l'aide d'une digue vous détournez certain volume d'eau de son lit ; c'est la *prise d'eau*, d'où naît le canal principal. Des rigoles distributrices en sortiront ici et là pour se réticuler en saignées d'épandage, appelées *raies*. Les prairies sont ainsi divisées en sillons palmés ; l'arête légèrement bombée est occupée par la *rigole* sur laquelle les raies se greffent comme des fibres sur la feuille. Chaque embranchement est muni de sa *vanne* avec *empellement* ou *portière* qui permettra à l'irrigateur de régler la distribution.

L'irrigation est tellement essentielle à la prospérité des prairies qu'on a dû laisser s'établir une espèce de droit coutumier présidant au partage raisonné du fluide générateur. Voici, par exemple, un ancien usage, (existe-t-il encore aujourd'hui) ? qui consistait à opérer le détournement des eaux de la rivière le samedi après le soleil couché, jusqu'au dimanche à la même heure, sans que les propriétaires des nombreuses scieries ou des manufactures puissent y mettre obstacle. Les autres jours leur agrément devenait nécessaire.

C'est à la sortie de l'hiver qu'il faut aller voir fonctionner l'irrigation ; c'est alors en effet que l'irrigateur est sans cesse en éveil, vous le verrez dans toutes nos prairies avec la *hache à pré* et la *houe* dirigeant l'eau et lui traçant une voie.

---

<sup>1</sup> Voyage agricole dans les Vosges en 1821, p. H. Mathieu, p. 87.

*Sondreville* (de *Sondrot* ou *Saunnerot*, *Saunnier*, *villa des Sauniers*<sup>1</sup>) n'est qu'une agglomération de quelques maisons avec une scierie qui fut jadis féculerie et une récente fabrique de pâte à papier.

Le dernier contrefort du massif entre les deux Meurthes projette sur Anould un promontoire dénudé où le G. P. G. F. a fait élever un kiosque et qui se termine par la *Roche du Sphinx*. Avec un peu de bonne volonté et d'érudition classique, vous apercevrez cette roche, de profil, avec la vague forme du célèbre dieu de pierre de Gizéy. Mais ne vous effrayez point vous n'êtes pas sur la route de Thèbes, ce sphinx de granit n'a rien de terrible, et ne propose aux passants aucune énigme ; inutile de réquisitionner un Œdipe pour lui tenir tête.

La vallée d'Anould, faisant suite à celle de Gerbépal rejoint la vallée de la Meurthe à *La Barrière* ; hameau situé sur la grand'route et ainsi nommé à cause de la barrière établie à la jonction des routes de Saint-Dié à Colmar et à Gérardmer. Jadis le hameau de *La Barrière* se nommait *Bethléem*. Pourquoi ? était-ce une allusion à la pauvreté de la cense ? Dans ce cas je comprends qu'elle ait changé de nom, car elle a changé d'aspect : c'est une agglomération de maisons propres dont la plus grande est une ancienne brasserie.

On aperçoit sur la droite de la route et adossée à l'enclos de l'ancienne brasserie la chapelle au toit pointu, élevée jadis en l'honneur de Sainte Richarde par la piété de *Jacques Delarue* ; les pèlerins y vont encore nombreux le 18 septembre. On n'y trouve cependant à vénérer ni relique ni image de Sainte Richarde ; mais c'est un témoin authentique une preuve de l'antiquité et de la popularité du culte de la Sainte dans la vallée de la Meurthe<sup>2</sup>.

Nous sommes à Anould (de *Anoldium* lieu planté d'aulnes<sup>3</sup>). C'est une forte commune composée de différents hameaux dont aucun ne porte le nom d'Anould. Quelques-uns s'étagent sur les bords de la Meurthe, d'autres sont perdus dans les replis des contreforts de la vallée, sur le ruisseau de *L'anoux* qui descend, de la rive gauche et rejoint la Meurthe en amont de Saint-Léonard.

---

<sup>1</sup> Ou peut-être de *Cendre-ville* village réduit en cendres, sans doute par les Suédois.

<sup>2</sup> Voir la vie de Sainte Richarde dans la *Vie des Saints du diocèse de Saint-Dié* par l'abbé E. Lhôte.

<sup>3</sup> L'étymologie de *aux-nauds* est inacceptable comme celle de *agneaux*.

Le centre le chef-lieu de la commune, est la *Hardalle* dominée par les fameuses roches de la Hardalle, que nous signalons aux touristes.

Anould fut jadis un ban célèbre. Le ban d'Anould, dont l'origine remonte également au temps de Saint-Dié ; (10<sup>e</sup> cellule fondée sous le vocable de Saint-Antoine) relevait pour le temporel des ducs de Lorraine et ne formait qu'une communauté avec *Ban-le-Duc*.

Les ducs, de tout temps, cédèrent en fief le ban d'Anould à un seigneur vassal qui portait le titre de seigneur d'Anould.

Les archives départementales des Vosges et de la Meurthe dont les plus anciens titres concernant Anould, remontent au XIII<sup>e</sup> siècle, nous permettent de rétablir la série bien incomplète des seigneurs du ban d'Anould. Ce sont, en 1295, Raoul, Henri et Evrard *d'Andèle*, à qui le duc Ferry engage ce qu'il a à *Annoulf* ; en 1614 François Fournier, receveur de Saint-Dié, à qui le duc Henri engage le ban d'Anould moyennant 16.000 francs barrois, avec faculté de réachat perpétuel<sup>1</sup>.

En 1624, le ban d'Anould, avec les terres de Phalsbourg et de Lixheim et d'autres fiefs et propriétés est donné en apanage à Henriette de Lorraine, fille de François II, nièce de Henri II, sœur de Charles IV, princesse demeurée célèbre par ses aventures et ses mariages, qui, cette année, épousait Louis de Guise, duc d'Ancerville. Devenu, par ce mariage, prince de Phalsbourg et de Lixheim, le prince entra aussi en jouissance du ban d'Anould comme concessionnaire des droits de François Fournier, auquel il fut subrogé.

En 1654, Henriette de Lorraine, remariée au riche génois *François Grimaldi*, cède, avec l'autorisation de son mari, le ban d'Anould à un *Nicolas Certany*, qui ne le conserva que peu de temps. Vers 1660, le seigneur du ban d'Anould est le chevalier de la *Vigerie-de-Tragny*<sup>2</sup>.

Les seigneurs de Provenchères et de Lusse avaient également des droits et propriétés sur le ban d'Anould, et prenaient aussi le

---

<sup>1</sup> Lepage et Charton.

<sup>2</sup> Arch. du dép. des Vosges. Série G. 144, 446.

titre de seigneurs d'Anould ; un acte de 1758 porte « seigneur des bans d'Anaux et Luce en Vôge »<sup>1</sup>.

En 1687, *Paul Dolmaire*, écuyer de Saint-Dié, de la famille des *Dolmaire*, seigneurs de Provenchères, Lusse, etc., anoblie en 1632, tient la seigneurie d'Anould par engagement. C'était, paraît-il, un personnage assez pointilleux ; d'un mandement par le Parlement de Metz au bailli de Nancy, nous apprenons qu'il y eut lieu de procéder à une information au sujet des injures et voies de fait dont Nicolas Petitdidier, curé d'Anould, et le fabricant de l'église ont été l'objet de la part de Dolmaire, depuis qu'il tient la seigneurie d'Anould.

Nous avons vu que dans tout ban du val de Galilée le doyen était, au civil, le personnage administratif le plus important ; parmi les doyens du ban d'Anould nous relevons les noms de *Nicolas Petitdidier* (1603) et de son frère *Gabriel Petitdidier*, tabellion et doyen du ban d'Anould (1603).

Il existait sur le ban d'Anould (entre le Paire et la Hardalle), une maison franche appelée le fief de la *Tresenerie* ou *Tressonnerie*. Cette maison franche doit être celle que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de *château du Marais*. Cette habitation, nous apprend de nouveau M. Haxaire, est de taille plus qu'ordinaire. Aujourd'hui, les appartements en ont été modifiés et appropriés aux usages de la campagne, mais sa physionomie dénote une origine illustre.

En 1622, le fief appartenait pour la moitié aux chanoines de Saint-Dié et à noble *Pierson Ferry*, seigneur de Lusse. « Les droits, franchises et autoritez et rentes de celte maison franche sont rappelés, en 1622, ainsi qu'il suit : « Les habitants de la dite Tressonnerie sont exempts des aictes et subsides lors des traités communaux et participent à tous les émoluments de la communauté, les bêtes gagées sont mises en otage dans cette maison où les prisonniers, criminels ou non, ont 40 jours de franchise, s'ils le demandent comme dans une église. De la Tressonnerie dépendent deux charrées de foin, lieu dit *Sequemengipré*, finage de Develine, et trois journaux aux Cerisiers et aux Pointes, finage du Paire et de la Hardalle, ainsi que plusieurs rentes en avoine et en argent sur des héritages situés notamment aux bans d'Anould, Clefcy, Ban-le-Duc, Fraize<sup>2</sup>. »

---

<sup>1</sup> D. Fournier. *Bassin de la Meurthe*, p. 87.

<sup>2</sup> Archives du dép. des Vosges, série G, 452.

La paroisse est elle-même très ancienne, elle est la mère de la paroisse de Clefcy, démembrée en 1671 : Les archives paroissiales ne datent cependant que de 1602 et celles de la commune de 1582.

L'église, bâtie à la Hardalle, coiffe une éminence visible de tous les points. Son état actuel accuse une restauration moderne. Déjà remaniée en 1832, elle fut coquettement réparée en 1869. Son aspect extérieur est d'un effet bien décoratif, au centre de la vallée.

Une requête adressée au chapitre par les habitants d'Anould, en 1682, nous apprend que déjà à cette époque l'église fut rebâtie. Les habitants demandaient l'autorisation de prendre des pierres dans la montagne de Vanémont pour rebâtir leur église, en ménageant une chapelle à chacun des flancs du chœur, avec engagement de réparer pendant 25 ans les dégâts qui pourraient survenir par suite de ces travaux<sup>1</sup>.

En 1703, Jean-François Vichard, aumônier de l'hôpital de Saint-Dié et secrétaire du chapitre, fonde une place presbytérale ou *prestimonie* en l'église d'Anould pour l'entretien d'un prêtre, bénéfice qui restera à la collation du grand prévôt du chapitre. Dans la pensée du fondateur, c'était faciliter aux paroissiens la fréquentation de l'office divin, par la création d'une messe matutinale les dimanches et fêtes, suivie, de Pâques à la Toussaint, d'une instruction catéchistique. Pour mieux atteindre ce but et assurer la résidence du titulaire, la fondation comprenait, outre la constitution d'une rente, le don d'une maison, d'un jardin et de plusieurs prés, le tout au finage d'Anould et produisant annuellement 528 livres au cours de Lorraine<sup>2</sup>.

Parmi les plus anciens curés d'Anould, nous relevons les noms de *Aubert* (1307), *Wiris*, curé d'Anould et sonrier du Val (1346), *Jean de Docelles* (1437), *François Thomas* (1660). Le testament de François Thomas, curé d'Anould et Clefcy, daté de 1670, lègue à la paroisse de Deneuvre, érigée sous l'invocation de S. Remy, 400 francs pour achat d'ornements et de vases sacrés, 800 francs à Deneuvre, Baccarat, Anould et autres paroisses pour frais de missions. En outre, ce généreux curé destinait tout *son gagnage de Clefcy* à l'entretien de deux maîtres d'école à Clefcy et à Sachment, et engageait tous ses immeubles en fondations et bonnes œuvres<sup>3</sup>. Non moins

---

<sup>1</sup> Archives du dép. des Vosges, série G, 446.

<sup>2</sup> Archives du dép. des Vosges, série G, 446.

<sup>3</sup> Archives du dép. des Vosges, série G, 446.

généreux fut *Nicolas Petitdidier*, fils du tabellion Gabriel Petitdidier, curé d'Anould vers 1776, mort curé de Wisembach. Par son testament, daté de 1703, il fait des legs pieux aux églises d'Anould, de Wisembach, aux capucins de Saint-Dié, aux carmes de Baccarat, aux jésuites d'Épinal ; il laisse différents fonds à Gabriel Petitdidier, son neveu, chirurgien à Saint-Dié, et à sa sœur Jeanne, religieuse de S. François, à Dieuze<sup>1</sup>.

Un curieux usage que M. Charton rapporte sur Anould, mérite d'être rappelé de nouveau. « Quand un jeune homme d'une autre paroisse épouse une fille d'Anould, nous apprend l'auteur des Vosges pittoresques, les garçons de ce dernier village accompagnent, armés de fusils, la mariée, non seulement à l'église où se donne la bénédiction nuptiale, mais jusqu'aux limites du village où elle doit demeurer désormais. Là, des félicitations sont adressées aux deux époux et ne prennent fin que lorsque les parents ou les amis de la mariée ont remis aux villageois de son escorte, plusieurs pièces de monnaie enveloppées de papier et dont la qualité est vérifiée avec un extrême soin, pour s'assurer que ces pièces sont pures et de bon aloi comme la jeune épouse. La même cérémonie se renouvelle au domicile du mari, et c'est alors seulement que sa compagne lui est abandonnée<sup>2</sup>. »

Ce n'est pas la seule coutume antique, ni même la plus singulière ; en voici une autre inédite. Le jour de la fête patronale (17 janvier), au sortir de la grand'messe, garçons et filles, bras dessus, bras dessous, s'en allaient rondier autour d'un tilleul centenaire, qui élevait sa tête patriarcale à une centaine de mètres de l'église. Il eût fallu, paraît-il, que le temps fût bien mauvais, pour que la jeunesse montagnarde renonçât à cette danse en plein air. Et si d'aventure le soleil se mettait de la partie et retrouvait sous les glaces de l'hiver un rayon plus guilleret pour leur sourire, nos jeunes gens, pour n'être pas en reste d'amabilité, dépouillaient le veston ou la blouse et dansaient en bras de chemise ; d'où ce dicton qui avait cours dans tout le ban : « I vaut mieux voir le loup sur le bord de la forêt que la jeunesse danser bras nus sous le tilleul. » Ce qu'on peut traduire en disant que le soleil de janvier avec son printemps prématuré laisse toujours craindre un retour offensif de l'hiver pour les véritables mois de printemps.

---

<sup>1</sup> Archives du dép. des Vosges, série G, 446.

<sup>2</sup> *Les Vosges pittoresques et historiques*, p, 304.

Le carnaval ramenait encore un autre usage bien connu : les *bures* allumées sur la montagne et autour desquelles un gars dénonçait au public les mariages sous roche. Les couples se formaient ainsi ; le jeune homme *dôné* offrait le bras à sa dônée, et lui faisait la conduite, le soir, jusque chez elle. Si les parents l'accueillaient avec bienveillance, c'était un encouragement à faire sa cour en règle ; dès les jours suivants, il engageait l'affaire par un cadeau à sa valentine. Tel était le prologue habituel des fiançailles.

Depuis longtemps Anould est renommé pour ses admirables et immenses papeteries du Souche. Élevées sur la rive droite de la Meurthe, les bâtiments de ces papeteries occupent l'emplacement d'un ancien moulin banal relevant des seigneurs du ban d'Anould, et dont le barrage sur la Meurthe est indiqué sur la carte de Cassini. Quelques titres du XII<sup>e</sup> siècle font mention de ce moulin seigneurial.

On sait que l'industrie du papier dans les Vosges peut se flatter d'une origine presque centenaire. Les papeteries du Souche datent de 1820. Leur fondateur est M. Ferry, de St-Dié, qui s'associa pour cette entreprise M. le comte de Lignéville. C'est encore naturellement à la rivière elle-même que notre pays est redevable de cette industrie. En cet endroit de la vallée jadis si peu peuplée, elle offrait, tous les avantages nécessaires à une usine naissante.

Dès l'année 1830, la papeterie du Souche prend un essor qui ne se ralentira plus et se développera constamment, suivant graduellement la marche du progrès mécanique et industriel. C'est de cette époque que date sa constitution en société anonyme, ayant son siège social et son conseil d'administration à Paris, 73, rue de Reuilly.

Le directeur général et le président du conseil d'administration résident donc à Paris ; ce sont actuellement MM. Pierre Mauban, directeur, et Georges Mauban, président du conseil. Le directeur des usines réside au Souche d'Anould, près des papeteries ; présentement c'est M. A. Schuehmacher, qui depuis huit années dirige avec l'esprit pratique qu'on lui connaît tout le service technique de ces vastes ateliers.

Au début, l'on ne fabriquait à la cuve que le papier à la main, par des procédés tout à fait primitifs, tombés depuis longtemps en désuétude ; mais en 1830, les papeteries du Souche avaient déjà



adopté, à l'exemple de la papeterie de Plainfaing, la fabrication mécanique, d'après le système de M. Saint-Léger-Didot.

Tout d'abord et pendant longtemps, on n'employa que les chiffons comme matière première, puis on s'est mis à fabriquer les papiers les plus divers et l'on employa au Souche comme matière tout ce qui était susceptible de se transformer en pâte à papier. Aujourd'hui le bois prime toutes les autres matières premières. Le Souche est donc entré dans l'outillage si perfectionné que la fabrication du papier de bois comporte actuellement; aussi, depuis 1870, il n'est pas une année qui n'ait vu s'agrandir les bâtiments de ces papeteries.

Si vous obtenez la faveur d'y entrer, visitez en détail ces divers ateliers et vous serez surpris d'y trouver l'aménagement à la fois simple, pratique et merveilleux. Ce sont de véritables ruches ouvrières admirablement organisées et dirigées.

Voici, près de la villa du directeur, les bureaux, où nombre d'employés sont occupés derrière les registres et les in-folios. Voici le bâtiment qui recèle la machine à vapeur, voilà la prise d'eau, le canal qui sert pour la force hydraulique, il serpente agréablement autour des longues murailles. Ici, ce sont les grandes salles, leurs machines, et leurs nappes de métal, qui opèrent avec le bruit cadencé d'un tic-tac monotone. Là-bas ce sont les locaux où s'entassent les chiffons; les magasins où s'amassent les piles de papier, prêtes à être expédiées.

Nous n'entrerons pas dans les détails techniques de la fabrication. Suivre la matière première brute, chiffons ou bois, depuis son entrée dans l'usine jusqu'à sa sortie, métamorphosée en papier de toute sorte, serait sans doute une étude aussi intéressante que celle de la fabrication cotonnière, mais nous préférons renvoyer le lecteur aux ouvrages spéciaux déjà parus sur ce sujet, entre autres à la Revue mensuelle des études industrielles, qui traite des grandes usines et des papeteries vosgiennes.

Qu'il nous suffise de dire que l'on fabrique au Souche le papier de chiffons, le papier de bois, le papier de paille.

Le papier de bois est celui qui aujourd'hui a le plus de cours. Lorsque la matière première arrive au Souche elle sort des usines de pâte à papier qui sont de deux sortes ; d'abord, les usines de pâte de bois simplement râpé, appelée pâte mécanique. Cette pâte

mécanique fait le papier commun qui disparaîtra sous peu. C'est à Sondreville que se trouve la fabrique de pâte mécanique, nous l'avons signalée. Jadis il en existait une aussi, près de la Barrière, supprimée depuis.

Mais le véritable papier de bois est celui qui se fabrique avec la pâte chimique, la cellulose de bois. Par des procédés chimiques, la cellulose de bois est facilement débarrassée de la matière inconstante et donne des fibres souples, faciles à blanchir ; dès lors la cellulose de bois remplace celle de lin, de chanvre, dont elle possède la solidité.

L'usine de pâte chimique se trouve près du Souche ; on l'aperçoit sur le bord de la route, entourée de quantités de morceaux de bois enrôlés qui semblent lui faire une défense de murailles rustiques.

Une fois arrivée à la papeterie proprement dite, la pâte de bois, mécanique ou chimique, peut se transformer en papier avec l'outillage propre à la pâte de chiffons, mais il est avantageux d'employer un outillage spécial ; c'est ce que fait la papeterie du Souche.

Le bois mis en œuvre est particulièrement le sapin ; les forêts vosgiennes en fournissent une faible partie ; les bois utilisés arrivent principalement d'Allemagne et des pays Scandinaves. À présent la papeterie du Souche consomme, comme matière première, vingt-sept mille stères de bois par an.

Si vous voulez avoir une idée de la rapidité de fabrication, suivez l'odyssée d'un sapin coupé le lundi matin en forêt. Il arrive le lendemain à la fabrique de pâte chimique, il passe bientôt transformé en pâte à la papeterie et le samedi suivant, il en sort sous forme de papier à lettre très élégant, de papier parcheminé, de papier à dessin, à photogravure. En un mot, toute variété de papier, depuis le plus simple, jusqu'au plus élégant sort des papeteries du Souche.

Au début, vers 1830, le Souche produisait environ huit cents kilogrammes de papier par jour ; en 1870, son outillage déjà bien perfectionné lui permettait un rendement de trois mille kilogrammes. Aujourd'hui, les papeteries du Souche marchent en tête du progrès, elles sont, comme bâtiment, outillage, perfectionnement et commerce, des premières de France, avec leur

production journalière de dix-huit mille kilogrammes de papier. Inutile d'ajouter que leur installation comporte tout le confort moderne, téléphone, éclairage électrique, etc.

Depuis quelques années, la typographie est entrée aussi dans l'œuvre du Souche.

La force motrice est d'abord la force hydraulique à turbines qui fournit une puissance de sept cents chevaux. En outre plusieurs machines à vapeur faisant quinze cents chevaux, achèvent de donner le mouvement nécessaire à cet immense labeur. Le nombre des ouvriers employés, depuis les manœuvres et les bûcherons, jusqu'aux commis de bureaux, monte presque à neuf cents.

Nous laisserons de côté dans cette revue la question sociale ; nous craignons d'être indiscret en publiant tout ce que les directeurs ont su entreprendre, avec le conseil d'administration, pour le bien-être de l'ouvrier, son amélioration morale et sociale, et l'augmentation du salaire.

Ajoutons seulement que sous peu va s'ouvrir au Souche, une crèche qui pourra recevoir jusqu'à cinquante enfants d'ouvriers, moyennant la modique rétribution de cinq centimes par jour.

## CHAPITRE VII

### **Saint-Léonard. — Les sabbats de la Planchette. — Une histoire de Sorcier. — Saulcy. — Sainte- Marguerite. — Le Confluent de la Fave.**

C'est de Saint-Léonard à Saint-Dié que la vallée de la Haute-Meurthe acquiert toute sa largeur. Elle devient majestueuse sans cesser d'être gracieuse. La rivière arrose de préférence les prairies à droite se prêtant à tous les caprices des vallonnements ; elle s'écarte ainsi de la voie ferrée qui, elle, longe le flanc gauche pour s'enfoncer, dès Saint-Léonard, vers Corcieux et la vallée du Neuné, en un tracé très pittoresque, accidenté de tunnels, de tranchées, de chaussées, de travaux cyclopéens à travers le roc et en pleine forêt. Cette ligne audacieuse qui rase le massif des Rouges-Eaux pour suivre le Neuné et la Vologne est l'œuvre de la primitive

compagnie : *La Vologne*, qui plus tard fut englobée dans la grande compagnie de l'Est. L'embranchement de Saint-Léonard-Fraize date de 1876.

À partir de Saint-Léonard la vallée est close à droite par d'épais mamelons fourrés, qui, par les *Rapailles*, confinent au massif des *Rouges-Eaux* pour s'accouper sous le vieux *Kemberg*. La roche *d'Anozel* qui pointe à l'horizon, surveille toute la vallée, en aval et en amont de Saint-Dié. À droite les dernières inflexions de Mandramont se penchent pour livrer passage au ruisseau de Mandray, tributaire de la Meurthe, grossi de mille gouttes et torrenticules et donner accès vers les forts villages de ce coin montagneux.

C'est surtout dans les replis du massif qui sépare la Meurthe de la Morte, entre le ruisseau de Mandray et la Fave que se cachent ces villages, avec leurs nombreux hameaux, censés et fermes.

C'est *Contramoulin* (quatre-moulins) dans la plaine large et circulaire, *Entre-deux-eaux* si bien nommé, et plus loin *Coinches*, avec les sections dépendant de *Bertrimoutier*. Ces villages sont aussi anciens que le val de Galilée lui-même, et fournissaient à l'ancien chapitre ses plus gros revenus. La tête de la *Bebouille* au nord-Est de Mandray ne rappelle-t-elle pas les vignes à jamais disparues des chanoines d'autrefois ?

Près d'Entre-deux-eaux, le hameau de *La Planchette* est demeuré fameux dans le merveilleux populaire ; il paraît que les sorciers d'antan y tenaient leurs ébats nocturnes. Ces sabbats de la Planchette font encore le thème de moult contes et défraient les veillées d'hiver. Écoutez le suivant, il est inédit :

Au temps des sorciers, il y a donc longtemps, vivait, non pas à la Planchette, mais dans une censé vaguement sise entre Mandray et Entre-deux-eaux, un brave homme, vieux garçon, simple produit du bon vieux temps. Il était seul en sa chaumine, cultivant un coin de terre qui lui donnait le vivre, il lui fallait si peu, car il allait la plupart du temps dans les fermes voisines, à la journée, en qualité de manœuvre, étant toujours serviable. Un soir il revenait de Saint-Dié assez tard ; c'était l'hiver, un hiver précoce ; déjà une blanche et légère couche de neige couvrait la terre et confondait les prés, les sentiers et les raies ; notre homme perdit son chemin et se trouva à la lisière de la forêt sans apercevoir la trouée de la sente. Il s'engage

cependant hardiment sous bois, mais à peine a-t-il fait quelques pas, qu'il aperçoit sur la neige un cercle lumineux, et bientôt au centre du cercle, un jeune damoiseau princièrement vêtu qui avait un air méphistophélique, si ce n'était pas Messire Belzébuth en personne.

Le pauvre homme ahuri restait là les bras ballants, les yeux écarquillés. Sans lui donner le temps de se remettre ni surtout de se signer, le diable, car c'était bien lui, l'interpelle et lui propose certaine poudre avec laquelle, lui, simple manant pourra s'élever à la puissance, à la richesse, au bonheur. Que donnera-t-il en retour ? Oh rien, ou si peu de chose : signer un papier qu'on lui présente. Le paysan est méfiant, surtout quand il s'agit de signer ; aussi notre homme se gratte la tête ; il a reconnu le diable, et les deux lignes d'écriture rouge ne lui disent rien qui vaille. Inutile de lire, il devine bien ce que cela dit ; il refusera mais poliment.

Comme il a la conscience tranquille, il revient vite de sa stupeur et tout paysan qu'il est, il veut se montrer plus habile que le diable : « Vous m'offrez, lui dit-il, la richesse, le bonheur et une certaine puissance pour me venger de mes ennemis, c'est bien, Messire, seulement je ne me connais point d'ennemis, oncques ne fis et ne ferai mal au prochain. La richesse non plus ne me chaut, j'ai le vivre, rien ne me fait envie. Quant au bonheur, il habite sous mon toit ; je suis content de mon sort, offrez-moi autre chose et si cela me va nous verrons votre papier.

— « Eh ! mon bel ami, repart le malin, tu es avisé, je t'offre donc de l'être davantage, d'avoir merveilleuse ouverture d'esprit, mirifique science pour lire ès grimoires et livres d'église, pour savoir plus que clercs et notaires jurés. Avec une grande subtilité d'esprit, tu pourras répondre à ton bon cœur, être profitable à quiconque et mettre au service de ton prochain plus que deux bons bras : une tête scientifique,

— « Oui-da, dit le bonhomme en se frappant le front ce que vous mettriez là servirait bien aux autres, mais moi, cela me rendrait-il plus heureux ? Non, j'ai vu notre sonrier qui est si savant, il a plus de rides, il est plus soucieux que moi. Si la bêtise et l'ignorance sont toujours gênantes, la science et le génie ne font pas le bonheur ; aussi m'est avis que pour être heureux il ne faut être ni trop savant ni trop bête non plus ; et ainsi suis-je voirement et ainsi veux-je demeurer, s'il plaît à Dieu. D'autant que je suis déjà bien vieux pour changer de peau. Merci, beau sire, de vos offres, allez les

bailler à la jeunesse chatoyée d'ambition ; il n'en manque pas dans le Val.

— « Eh, par ma foi, se récria Satan, tu es en effet ou trop madré ou trop bête pour devenir sorcier.

— « C'est donc brevet de nécromancie que vous voulez me faire signer, riposta le paysan, alors vous êtes le diable en personne, Messire ?

Un épouvantable ricanement qui résonna dans toute la forêt, secouant les arbres lui répondit d'abord ; puis le diable reprit, se rengorgeant : « Me prendrais-tu pour un menu hennequin ? Mon pouvoir auquel tu veux te dérober, te prouvera sous peu que si jusqu'ici tu n'as pas eu d'ennemis, désormais tu en trouveras sur ton chemin ; maintenant tu vas connaître qui je suis et jusqu'où va ma suzeraineté, regarde. »

Et Satan lui montrait par la prairie qui s'étendait devers la futaie une ronde d'hommes et de femmes sarabandant par danse vraiment fantastique et infernale.

« Vois donc ceci, c'est le sabbat, proclama le diable, c'est mon royaume, tous ces gens sont miens, tous sorciers. Ils m'attendent pour festoyer, n'en es-tu pas ? »

En un clin d'œil il fut au centre de la ronde infernale. Le manant resta coi, étrange et ébaubi, devant le spectacle qu'il avait sous les yeux. La ronde sabbatique tournoyait par-devers lui et il y reconnaissait mainte figure. Enfin il entendit Satan qui le dénonçait à ces mécréants. « Vous êtes dévoilés ce soir, disait-il, demain vous serez par lui dénoncés à l'officialité ; courez au-devant et le dénoncez d'abord comme scélérat entaché de larcin ; je vous aiderai par artifices. »

Puis tout disparut et s'évanouit, notre homme se retrouva dans le silence de la nuit à l'orée du bois. Se signant et grelottant de froid et de peur, il regagna sa chaumière, mais toute la nuit il trembla, croyant sans cesse voir et entendre la musique et la danse infernales.

Le lendemain matin, les archers du bailli venaient l'arrêter ; il était accusé d'avoir volé dix mètres de toile et une bourse garnie chez le tabellion de Saint-Dié qu'il avait quitté la veille, à la nuit. Et par le fait, cachés sous son lit on trouva les dix mètres de toile et sous son traversin la bourse en question. Qui les avait transportés

là ? Le pauvre homme savait bien que c'était la vengeance de Satan. Il se laissa traîner devant le tribunal et conta son aventure. Peut-être aurait-il trouvé créance, n'étaient les pièces à conviction qui l'accablaient de leur témoignage. Heureusement il avait ouï le Malin et savait que tout ceci était dol et sortilège. Il fit un grand signe de croix sur la bourse et sur la toile ; et alors on vit les mètres de toile tomber, se déchirer et devenir un tas de feuilles sèches de la forêt et la bourse ne contenir que des cailloux encore couverts de neige.

Les vrais sorciers, ses accusateurs, furent à leur tour arrêtés, jugés et brûlés par le bailli du Val. C'est de ce moment que cessèrent les sabbats de la Planchette et c'est depuis cette époque aussi, paraît-il, que l'on dit d'un homme ignorant ou simple d'esprit : Il n'est pas sorcier ! Quant à notre homme, pour un simplet, ne trouvez-vous pas qu'il n'était déjà pas si bête ?

Saint-Léonard, Saulcy, Entre-deux-Eaux, font remonter leur origine aux cellules fondées par les disciples de Saint-Dié, ainsi que le prouve le texte suivant :

« L'onzième cellule sise encor sur le courant de la rivière de Murthe fut dédiée derechef au mérite de saint Jean-Baptiste, au milieu du ban de Saulcy... et l'autre sous le titre de saint Pierre et saint Lyénard qui est la douzième cellule dont le village où elle est située a pris dénomination... Les deux cellules susdites ne sont pareillement qu'une seule parochiale à laquelle depuis environ trois cents ans on a annexé une troisième église sise au village d'Entre-deux-Eaux et dédiée à saint-Vincent le martyr<sup>1</sup>. »

Sous la seigneurie du Chapitre, Saint-Léonard, au Val de Galilée, faisait partie de la *Mairie de Meurthe*, divisée ainsi que nous l'avons vu précédemment en *Cornal d'En-Haut* et en *Cornal d'En Bas*. Au Cornal d'En-Bas nous apprennent encore les archives départementales<sup>2</sup>,

« répondent les villages de Saint-Léonard, sauf trois maisons entre les deux rivières dépendant du ban de Saulcy, Girompaire, Sarupt, trois hommages à Clingoutte, la plus grande partie de Contramoulin, etc. »

Il existait aussi à Saint-Léonard un fief avec une tour et maison forte « sise entre le moulin et la maison du prestre » et appelée « tour carrée du fief de Saint-Léonard. »

En 1318 le fief appartenait à *Fririon de Saint-Léonard*, en 1412, à *Jacques de Corcieux* qui le vend à *Evrard d'Abbeville*, écuyer, qui le

<sup>1</sup> Ruyr, 3<sup>e</sup> partie des *Sainctes Antiquitez de la Vosge*, Chap. II.

<sup>2</sup> Série G-233 in-folio.

cède lui-même en 1433 à *Demenge de Bult*, chanoine. En 1587, le propriétaire du fief de Saint-Léonard est *Dominique Poirrel*, chanoine, sire de la tour de Corcieux. Il vend, cette année, le quart par indivis dudit fief de Saint-Léonard, moyennant six cents francs, au chapitre de Saint-Dié.

Nous ne pouvons citer que quelques noms, parmi les différents possesseurs, sires de la tour de Saint-Lyéard. D'ailleurs, de cette tour, comme du fief, il ne reste aucuns vestiges, sinon de vagues souvenirs.

Jadis Saint-Léonard était célèbre par ses moulins, en 1428 on parlait déjà du « *molin Bagadou sur la rivière de Murt* » et outre le moulin banal, le « *moulin Freschey* » existait aussi en 1590. En 1480 un « *moulin à papier* » fut construit à Contramoulin sur la Meurthe.

Saint-Léonard et Entre-deux-Eaux étaient donc primitivement annexes de Saulcy ; on n'y célébrait la messe que tous les quinze jours, à l'alternative ; mais en 1629 une transaction est faite entre les habitants de Saint-Léonard et le chapitre par laquelle il doit être célébré tous les dimanches une messe à l'église dudit Saint-Léonard<sup>1</sup>.

En 1667 Entre-deux-Eaux devient annexe de Mandray, détaché de Fraize et pour dédommager « le sieur curé de Saulcy la paroisse de Saint-Léonard s'oblige à donner annuellement et à perpétuité cinquante francs lorrains payables en deux termes, sçavoir la moitié à la Saint-Remy chef d'octobre auquel on amasse les émaux et où commence l'année des sieurs curés, et l'autre moitié à Pâques<sup>2</sup>. »

Ce n'est qu'en 1770 que Saint-Léonard fut érigé en paroisse. Voici un texte des archives de la paroisse qui nous apprendra quel fut le premier vicaire résident de Saint-Léonard.

« Messire Dominique Rovel, ayant été nommé administrateur, a desservi les deux paroisses de Saint-Léonard et de Saulcy en cette qualité l'espace de quatre mois. Ensuite Messire Nicolas Cleuvenat, natif de Sadés, paroisse de La Croix-aux-Mines, pour lors vicaire, résidant à Saulcy, ayant obtenu le bénéfice par un concours qui se tint le 8 août 1770, fixa sa résidence audit Saulcy, étant la mère-église, et ledit Messire Dom Rovel fut nommé vicaire résident à Saint-Léonard où il a desservi en cette qualité l'espace de treize ans six mois. »

---

<sup>1</sup> Arch. dép. Série G. 770.

<sup>2</sup> Archives paroissiales de Saint-Léonard.



Les archives de la paroisse de Saint-Léonard donnent la liste de tous les curés de Saulcy Saint-Léonard, avec une notice sur chacun d'eux. Elles nous renseignent aussi sur l'état de l'église avant 1600. C'est elles qui nous apprennent qu'en 1696 la dite église trop petite fut « rétablie par les paroissiens poussés d'un grand zèle » que la sacristie date de 1710, les cloches de 1714.

Faut-il ajouter que l'église de Saint-Léonard, tombée il y a quelques années en désuétude, vient d'être de nouveau rajeunie. Elle mérite une visite, et le touriste de nos montagnes à qui la correspondance du chemin de fer laisse ici quelques quarts d'heures de loisirs, peut profiter de son répit pour aller admirer les délicates peintures murales et les jolis vitraux qui font aujourd'hui la gloire de la paroisse.

Ne quittons pas Saint-Léonard sans donner une mention à l'industrie du bois qui se trouve ici, à cause des faciles communications, dans un centre excellent. Signalons surtout les scieries de M. Jules André. La scierie à vapeur, construite sur l'emplacement d'une féculerie est de date récente, avec sa haute cheminée elle présente tout le caractère d'une fabrique moderne. Sa force motrice hydraulique est de 35 chevaux et sa force vapeur accuse 40 chevaux.

Avec une ancienne scierie qui date de 1839, Saint-Léonard peut fournir 200.000 planches, et lorsque la scie à ruban fonctionnera, il ne sera pas débité moins de 300.000 planches annuellement.

On sait, qu'à l'époque de la révolution, lorsque l'Assemblée constituante décréta la division de la France en départements, Saint-Léonard fut le chef-lieu du neuvième canton du district de Saint-Dié, lequel canton renfermait Taintrux, la Bourre, Les Rouges et Basses-Eaux, Anould, Mandray, Entre-deux-Eaux, Saulcy, La Varde, Le Chênois.

Saulcy (de *Salicetum*, lieu planté de saules) formait à son tour trois petites seigneuries, relevant de différents maîtres qui étaient la plupart du temps, soit au sujet des limites, soit au sujet de certains droits, en contestations et procès.

La première, celle de Saulcy appartenait aux sires de Ribeaupierre qui furent pendant longtemps, on le sait, les plus riches et les plus puissants propriétaires du Val de Galilée ; plus tard

aux comtes de Chateaubrechain, puis à différents gentilshommes tels que Demenge Ferry, écuyer, et le sieur de Mahuet président au parlement de Metz (1690).

Dans la deuxième seigneurie, celle du Chesnoy où le chapitre avait droit de justice, le sire des Marches possédait quatre ménanties, qu'il abandonna au chapitre, en 1478. Celui-ci en 1560 revendit les quatre ménanties du Chesnoy pour rebâtir les églises et le cloître de Saint-Dié détruits par l'incendie de 1554.

La troisième seigneurie, celle de la Varde de Saulcy relevait des ducs de Lorraine. Finalement le chapitre devint le seul Maître de tout le ban de Saulcy, mais la famille de Bazelaire y possédait aussi de vastes propriétés, comme héritière des derniers seigneurs de Saulcy.

De 1759, nous voyons déjà un ascensement par le chapitre, de terres à Saulcy, à Jean-Joseph-Christophe de Bazelaire, lieutenant au régiment de Royal-Roussillon, acceptant par son oncle et tuteur, Nicolas Bazelaire, ancien lieutenant-général au ci-devant baillage de Saint-Dié<sup>1</sup>.

Un pastoral de la cure de Saulcy daté de 1679 nous présente les revenus de ladite cure et fournit maints renseignements intéressants sur tous les curés du Val de Saint-Dié.

Il y avait aussi, paraît-il, dans la seigneurie de Saulcy un château qui fut détruit par les Suédois.

Le haut bassin de la Meurthe, renferme des minerais d'argent, plomb et cuivre qui furent exploités dès le X<sup>e</sup> siècle. Il s'en trouvait à La Croix, Saulcy, Entre-deux-Eaux, etc. Dans la nomenclature de Thierry Alix nous voyons à Saulcy la *myne de Saint-Jean d'Anouzel* ou *Saint-Jean du Saulcy*, et la *myne de Saint-Jean de Remémont*, sur la montagne du Haut-du-Mont, près d'Entre-deux-Eaux. « Les mines d'Anozel, nous apprend M. Fournier, restées inconnues jusque dans ces derniers temps furent découvertes et explorées par M. de Bazelaire en 1846. Ce que ces explorations ont surtout d'intéressant, c'est qu'elles réalisèrent les miniatures peintes sur le célèbre *Graduel* de la bibliothèque de Saint-Dié. On y retrouva des outils, un chemin de fer en bois, sur lequel on faisait rouler des *vagonnets* de

---

<sup>1</sup> Arch. dép. Vosges. G. 783.

mineraï ; des galeries ; précisément ce que les images du *Graduel* représentent.<sup>2</sup> »

Saulcy est encore aujourd'hui un grand centre industriel.

Sur l'emplacement d'un moulin qui dépendait de l'ancien château s'élève aujourd'hui le tissage que dirige M. Maurice Gillotin. Lorsque le château passa en la possession de M. Barbey, le moulin fut acquis par M. Fiderlay, puis cédé à M. Massât, qui le transforma en tissage. Après avoir été successivement la propriété de M. Simon, de Mme Lallemand, il fut vendu à la Société Géliot en 1894.

Ce tissage, outillé avec tout le perfectionnement moderne, occupe trois cent vingt ouvriers qui font mouvoir quatre cent vingt-huit métiers.

Sa force hydraulique est de dix chevaux et sa force vapeur de cent cinquante chevaux.

Il faut signaler aussi le nouveau tissage de MM. Clétienne qui est de création récente (1895), avec cent métiers, il occupe près de deux cents ouvriers. Sa force vapeur est de cent chevaux.

Après avoir dépassé Saulcy, la Meurthe dirige son cours vers le Nord, et atteint Sainte-Marguerite. Elle vient pour ainsi dire se butter contre les premiers contreforts de l'Ormont où elle reçoit la Fave.

Sur la rive droite de la Meurthe, Sainte-Marguerite commande les deux vallées de la Meurthe et de la Fave. Les deux cours d'eau qui bientôt vont se confondre ne tracent plus ici qu'une seule vallée, large de deux kilomètres. C'est une véritable plaine dont l'horizon vient se heurter aux noirs profils du Kemberg, de l'Ormont, du Climont, et autres masses vosgiennes. Aussi bien nous sommes dans une région nouvelle ; ce sont toujours les Hautes-Vosges frustes mais en même temps, c'est un site doux et vivant.

Au sein d'une campagne amplement arrosée, verdoyante et fertile, l'antique village de Sainte-Marguerite, en une régulière ordonnance, s'allonge sur les deux côtés de la route qui fuit vers la frontière. Comme de sa position agréable, Sainte-Marguerite peut se glorifier du prestige que lui donne un passé aussi ancien que glorieux.

---

<sup>2</sup> Bassin de la Meurthe p. 16.

La voie romaine de Strasbourg à Langres traversait son territoire, n'est-ce pas déjà une preuve qu'il y eut là un noyau de population gallo-romaine ? Ruyr nous apprend de nouveau que ce village fait remonter son origine à la fondation de la douzième cellule érigée par les disciples de Saint-Dié « à l'invocation de Sainte-Marguerite, Vierge et Martyre, sise encore sur le coulant de *Meurthe* environ mille pas au-dessus du monastère des Jointures à laquelle aujourd'hui respondent le village joignant appelé de son nom *Sainte-Marguerite, le Fain, Remeymont, Fouchifang, Remomeix, Aymon* et *les Fosses*. Vrai est que sont environ trois cent-soixante-deux ans que les habitants des dits lieux de Remomeix et des Fosses procurèrent d'avoir une église dédiée à Saint-Laurent, et bastie à leurs frais, qui sert d'annexe à la susdite et est sise sur la rivière de *Fave*, peu plus hault que son embouchure dans la Meurthe<sup>1</sup>. »

Cette dernière église dédiée à Saint-Laurent est celle de Remomeix qui est depuis longtemps, on le voit, annexe de Sainte-Marguerite.

L'église même de Sainte-Marguerite est fière de son origine illustre. N'est-ce pas Charlemagne venant dans nos Vosges, chasser l'ours, le cerf et le sanglier, qui la fit édifier ? Voici ce que nous enseigne à ce sujet le texte de Wassebourg, cité par G. Save : « Nous trouvons que Ferry, duc de Mosellane, garda de mort par deux fois le dict Charlemagne. La première fut près de la rivière où on voit encore aujourd'hui une église que Charlemagne y fit édifier en l'honneur de Sainte-Marguerite, à laquelle donna autant de privilèges qu'à Notre-Dame d'Aix<sup>2</sup>. »

Parmi ces privilèges à jamais disparus était le titre de basilique.

Le clocher ne date que du XIII<sup>e</sup> siècle, mais il reste encore des débris de l'église bâtie par Charlemagne, encastés par ces constructeurs du XIII<sup>e</sup> siècle dans les murailles delà tour. M. Gaston Save nous a laissé de l'église de Sainte-Marguerite une savante monographie et une complète description auxquelles nous renvoyons les amateurs d'archéologie<sup>3</sup>.

Au moyen-âge Sainte-Marguerite, qui formait une mairie, relevant du ban d'Anould, possédait deux seigneuries. L'une,

---

<sup>1</sup> *Saintes Antiquitez de la Vosge*. III<sup>e</sup> partie, ch. II.

<sup>2</sup> Bulletin de la Société philomatique, 11<sup>e</sup> année, p. 169.

<sup>3</sup> Bulletin de la Société philomatique, 11<sup>e</sup> année. — Les Carolingiens dans les Vosges et l'Église de Sainte-Marguerite.

seigneurie foncière, était du patrimoine du chapitre ; l'autre, était appelée *Terre du Jardin* ou seigneurie de *Falaquel* du nom d'un de ses premiers possesseurs *Pierre Falaquey du Vic* qui la tenait en fief, du duc de Lorraine. En 1490, cette seigneurie du Jardin passe, après acte de vente, aux sires de *Jussy*, seigneurs de Lusse et Hurbache. Ces seigneurs furent souvent en contestations et procès avec le Chapitre au sujet de l'exercice des droits seigneuriaux, jusqu'à ce que, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le chapitre acquit totalement les deux seigneuries de Sainte-Marguerite. Les habitants de la seconde seigneurie de *Falaquel* étaient astreints au guet du château de Spizemberg<sup>1</sup>.

*La Fave*, principal affluent de la Meurthe dans les Vosges, descend du col de Lubine, et trace la vallée de Colroy, Provenchères, Neuvillers, Frapelle, si riche par ses souvenirs, si vivante par son industrie, si agréable par son alpestre physionomie. De son côté, la *Morte*, affluent de la Fave, arrose une vallée non moins intéressante, et aussi populeuse. Ce coin de nos Vosges, avec ses panoramas, avec ses défilés, ses escalades qui donnent accès à Saales, d'une part, à Wisembach et au château de Faîte, de l'autre, est en effet aussi pittoresque que les montagnes de la Haute-Meurthe et mériterait une étude spéciale plus détaillée, mais qui est hors de notre excursion.

M. Fournier donne l'intéressante étymologie de ce mot la *Fave*. « En sanscrit, nous apprend-il, la racine *Av* est l'un des signes du mouvement. Elle a formé par conséquent dans cette langue des dérivés qui rappellent la rapidité ; ainsi la rivière *avani*. C'est pour cela que l'on trouve le primitif *Av* dans un grand nombre de rivières ou ruisseaux, ainsi dans les Vosges : *Avière*, *Aveline* ou *Laveline*. Le nom donné à la rivière la *Fave* n'a pas d'autre origine<sup>2</sup>. »

La jonction de la Meurthe et delà Fave est un véritable réceptacle d'eau avec tous les ruisseaux qui dévalent de la montagne vers la Meurthe, la Fave, ou la Morte. C'est, comme le fait remarquer Ed. Ferry, un rendez-vous de rivières dont les débordements, les atterrissements ont rendu si fertile cette partie de la vallée.

C'est surtout en arrivant à Saint-Dié que la Meurthe suit de préférence le côté droit de la vallée. Elle vient pour ainsi dire se

<sup>1</sup> Arch. Dép. Vosges, Série G.

<sup>2</sup> Bassin de la Meurthe, p. 153.

buter contre les premiers contreforts de l'Ormont, courant au-devant de la Fave qu'elle absorbe, pour couler ensuite au pied des falaises de Gratain avant d'entrer en ville.

Rappelons encore que la vallée de la Meurthe entre Sainte-Marguerite et Saint-Dié, fut lors de la première invasion de 1814, le théâtre d'un combat entre Français et Bavares.

Le 7 janvier 1814, le général français Duhesme chassait la petite troupe bavaroise qui occupait Saint-Dié et les faisait poursuivre jusqu'à Sainte-Marguerite. Aux approches de ce village l'ennemi essaya de faire volte face pour empêcher la poursuite, mais, écrit M. F. Bouvier<sup>1</sup>, « nos chasseurs et nos hussards, vigoureusement enlevés par leurs chefs les sabrèrent et les rejetèrent hors du village qu'ils traversèrent à leur suite et vinrent déboucher dans la plaine. Dès que nos cavaliers légers eurent quitté l'abri que leur offraient les maisons de Sainte-Marguerite, ils reçurent de face les décharges de plusieurs colonnes considérables d'infanterie qui sortaient en masse de Coinches, et se déployaient à peu de distance. Nos troupes durent battre en retraite sur St-Dié où les poursuivit l'ennemi. Les Bavares entrèrent en ville par le faubourg d'Alsace où quelques maisons ont conservé des traces du combat. On voit encore le boulet bavarois incrusté dans la façade de l'une de ces maisons de la rue d'Alsace.

## CHAPITRE IX

### Saint-Dié, le Val de Galilée

Sur les deux rives de la Meurthe, au centre même de la vallée brusquement resserrée entre les massifs coniques du Kemberg et de l'Ormont, voici la jolie ville de Saint-Dié, au cachet à la fois antique et moderne. Son site est si favorable que certainement il fut habité déjà, dès la période gallo-romaine. Les deux voies romaines de Deneuvre et de Rambervillers avaient ici leur jonction, et un marché ou *forum* était établi sur la rive gauche de la Meurthe ; aujourd'hui, place Saint-Martin.

---

<sup>1</sup> Voir l'intéressant travail de M. Félix Bouvier. — Les premiers combats de 1814. — Prologue de la campagne de France dans les Vosges.

Jadis la Meurthe ne suivait pas le cours que nous lui connaissons ; après avoir rampé au pied des escarpements de Gratain, elle venait recevoir le ruisseau de Robache, près d'un coteau sur lequel l'évêque cénobite, saint Dié ou Déodat, éleva son monastère. Le confluent des deux cours d'eau donna à ce coteau le nom de Jointures.

La Meurthe subit, selon l'extension de la ville, plusieurs déviations. Son premier déplacement date de la fondation du monastère qui, pour se donner de l'espace, rejeta plus au midi le cours des eaux. Le second coïncide avec la création proprement dite de la ville. (1140). La troisième déviation remonte à la reconstruction de la ville incendiée en 1157 et en 1203 ; c'est le cours de la Meurthe qui a été conservé jusqu'aujourd'hui.

La population qui habitait ces régions, avant le VI<sup>e</sup> siècle, était cependant trop clairsemée pour former une véritable agglomération ; aussi la ville de Saint-Dié doit-elle son origine comme son nom à l'évêque de Nevers lui-même qui fixa d'abord sa première cellule au pied du Kemberg.

« C'était, écrit M. le chanoine L'hôte, dont nous nous permettons de reproduire le texte, à la belle saison que saint Dié s'établit sur les bords de la Meurthe... Bientôt dans son désert, le saint anachorète manqua de tout. La divine Providence se chargea elle-même de subvenir largement à ses besoins. Dans une vision nocturne, le Seigneur apparût au comte Hunon : « Hé quoi ! lui dit-il d'un ton de doux reproche, laisserez-vous donc périr de faim au désert votre ami Dieudonné ? » Et comme Hunon s'excusait sur ce qu'il ignorait le lieu de sa retraite : « Chargez de provisions vos bêtes de somme, reprit le Seigneur, elles marcheront à la garde de Dieu et arriveront certainement »

« À son réveil Hunon raconta sa vision à sa femme, qui le pressa d'obéir sans retard à l'invitation du Ciel. Chose étonnante ! À peine les bêtes de somme furent-elles équipées qu'elles prirent d'elles-mêmes la direction des montagnes, s'engagèrent dans le chemin qu'avait suivi saint Dié et arrivèrent en droite ligne devant la grotte du pieux ermite. »

« Celui-ci fut bien surpris de cette aventure. Mais sa surprise ne tarda pas à se changer en actions de grâces, lorsqu'il apprit des serviteurs de Hunon, qui avaient suivi le convoi, la manière miraculeuse dont la divine Providence leur avait révélé sa retraite<sup>1</sup>. »

Saint Dié se construisit aussi sur la rive gauche de la Meurthe un petit oratoire, en l'honneur de saint Martin, et l'enrichit de précieuses reliques. C'est l'origine de la paroisse Saint-Martin, ainsi que nous l'apprend encore Ruyr : « Quant à la première cellule

---

<sup>1</sup> Vie des Saints du Diocèse de Saint-Dié tome 1<sup>er</sup>, p. 445.

construite par saint Dieudonné à l'honneur de saint Martin dès son arrivée au Val, c'est la vérité que tout le temps qu'il y survécut, il ne l'abandonna qu'en tant que besoin faisait pour la visite de ses religieux et des ouvriers travaillant à la structure de son monastère des Joinctures et des Cellules. Mais quelque temps après son décès comme le peuple y accrut, il convint semblablement convertir l'oratoire de saint Martin à une Parochiale, à laquelle les habitants du Viel-Marché, de Hellieule et de la Bolle sont responsables<sup>1</sup>. »

On sait que saint Dié établi sur les rives de la Meurthe obtint du roi d'Austrasie Childéric II la concession de tout le pays de la Haute-Meurthe, depuis la source des ruisseaux jusqu'à leur sortie, et qu'il donna à cette contrée le nom de *Val de Galilée*. M. Fournier nous donne ainsi les limites du Val de Galilée.

« Le Val de Galilée, écrit-il, avait pour limites, à l'Est, Sud et Ouest, le faite de séparation de la Meurthe, c'est-à-dire le bassin de la Fave en entier, celui de la Haute-Meurthe jusqu'en aval de Saint-Dié, où elles suivaient une ligne venue de la crête de la Madeleine (on trouve encore dans les forêts de cette montagne des bornes aux armes du chapitre) et passant entre la Chenal et Rouge-Pierre, près d'Herbaville, (commune de Saint-Michel) puis traversant en diagonale la vallée de la Meurthe, gagnait le ruisseau de la Louvière (Est de la Voivre), qu'elle remontait, suivant les crêtes de la Bure, d'Ormont et le faite de séparation de la Fave d'avec les affluents du Rabodeau, au Nord<sup>2</sup>. »

Ce furent les disciples de saint Dié, puis ses religieux qui défrichèrent ce pays inculte et y apportèrent la civilisation chrétienne. Nous avons vu comment les cellules et les oratoires fondés par ces anachorètes furent le principe de nos paroisses et le commencement des bourgs et des villages. Ces annexes religieuses étaient en même temps des centres agricoles. Tout le monde reconnaît les religieux de saint Dié comme les fondateurs des villes et villages, les premiers défricheurs du sol et les premiers civilisateurs du Val de Galilée.

« Grâce à leur action (les monastères), écrit à ce sujet M. Félix Bouvier, les villes s'élèvent, les populations accourent, la culture apparaît au milieu des sombres forêts que seules la guerre ou la chasse avaient entamées jusqu'alors... Leur œuvre fut grande et sainte, et il faut s'incliner avec respect devant ces pieux solitaires qui élevèrent les rudes habitants primitifs des montagnes à la dignité d'hommes civilisés<sup>3</sup>. »

---

<sup>1</sup> Troisième partie des *Saintes Antiquités de la Vosge*, chap. II.

<sup>2</sup> Bassin de la Meurthe, p. 39.

<sup>3</sup> *Histoire générale des Vosges*, dans Léon Louis, tome IV, p. 251.



Vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, le monastère de Saint-Dié fut remplacé par une collégiale de chanoines qui prétendait relever directement du Saint-Siège, pour le spirituel. Au XVIII<sup>e</sup> siècle en effet l'église de Saint-Dié avait son territoire séparé et était complètement exempte. Dans son travail sur *Nos séminaires vosgiens*, M. le chanoine L'hôte l'a prouvé en citant les deux brefs du Pape Benoît XIV qui trancha en faveur de la pleine et entière exemption de l'église de Saint-Dié, la polémique engagée à ce sujet entre l'évêque de Toul et le chapitre déodatien<sup>1</sup>. Mais cette franche juridiction remontait-elle à l'origine, ainsi que le prétendaient les chanoines du XVIII<sup>e</sup> siècle, ou à une époque plus récente ?

Quant au pouvoir temporel, sur le Val de Galilée l'ancien chapitre le partageait avec les ducs de Lorraine et quelques seigneurs particuliers. Ses droits s'étendaient même sur certains autres villages de la Lorraine et de l'Alsace où le souvenir de saint Dié est demeuré si vivant. Ce pouvoir temporel du chapitre qui aurait été régalien et aurait eu son origine dans la donation même de Childéric II, perdit cependant avec le temps de sa force et de son extension.

À la tête du Chapitre était le grand Prévôt qui jouissait d'une juridiction quasi épiscopale. Parmi ses plus illustres Prévôts, l'église de Saint-Dié se fait une gloire de citer les noms de plusieurs princes de la maison de Lorraine, d'un grand nombre d'évêques et cardinaux, et surtout, selon une tradition qui est à la vérité bien contestée, mais qui a du moins le mérite de l'ancienneté, celui du pape alsacien Saint-Léon IX.

Cet ancien Chapitre a compté aussi des membres qui ont laissé un nom célèbre dans l'histoire de Saint-Dié : *Vautrin Lud*, aussi remarquable par sa piété et sa charité que par son érudition. Il fonda avec *Philesius Vosegigena*, ou *Mathias Ringmann*, la première imprimerie à Saint-Dié, (1480) ; *Pierre de Blaru* qui mourut en 1505 sans avoir vu l'impression de son poème la *Nanceïde* (1518), où il chante la victoire de René d'Anjou sur Charles-le-Téméraire, tué sous les murs de Nancy par le sire de *Bouzemont*, châtelain de Saint-Dié (1477) ; *Laurent Pillard*, le jeune, mort en 1571, auteur de la *Rusticiade*, poème narrant la défaite des *Rustauds* qui envahissaient la Lorraine et le Val de Galilée ; le savant géographe *Martin Valdseemüller*, mort vers 1521 ; *Jean Herquel* de Plainfaing auteur des

---

<sup>1</sup> Nos séminaires vosgiens, p. 18 à 24.

*Antiquités du Val de Galilée*, mort en 1572 ; *Jean Ruyr* dont nous avons maintes fois cité les *Recherches des Saintes antiquitez de la Vosge*, mort doyen du Chapitre en 1645 ; le grand prévôt *Rignet*, historien de son église, mort en 1699 ; *Jean-Claude Sommier*, grand prévôt et archevêque titulaire de Césarée, auteur de plusieurs savants ouvrages, mort à Saint-Dié en 1737 ; etc. À l'érection du diocèse de Saint-Dié (1777), l'ancien Chapitre fut transformé en chapitre cathédral. Ce premier diocèse de Saint-Dié qui eut pour titulaire Mgr de Chaumont-de-la-Galaizière, comprenait l'arrondissement actuel de Saint-Dié, avec quelques paroisses présentement annexées, celui de Remiremont, sauf le Val-d'Ajol, Ruaux et le Girmont<sup>1</sup>, une grande partie de l'arrondissement d'Épinal, une faible portion de celui de Mirecourt, et une seule paroisse, celle de Marey, de l'arrondissement de Neufchâteau.

La ville de Saint-Dié eut beaucoup à souffrir des guerres du Moyen-âge qui amoncelèrent tant de ruines et de calamités en notre pays ; comme la plupart des paroisses du Val de Galilée et autres communes lorraines, elle ressentit surtout les ravages des Suédois.

Les incendies de 1065, 1155, 1554, 1757 ne furent pas non plus de moindres fléaux qui s'abattirent sur la cité déodatienne. L'incendie de 1757 en particulier détruisit une grande partie de la ville, mais le bienfaisant roi Stanislas, duc de Lorraine, la fit renaître de ses cendres, la releva de ses ruines en lui donnant cet aspect régulier et élégant qui fait de Saint-Dié, avec ses constructions modernes, une des villes les plus jolies de nos Vosges.

Nous ne voulons pas renouveler ici une notice historique sur la ville et l'ancien chapitre ; nous sommes en effet sur une terre bien connue étudiée depuis longtemps et nous renvoyons le lecteur aux ouvrages anciens et nouveaux parus sur Saint-Dié, et en particulier aux travaux de M. le chanoine L'hôte, de M. G. Save, de M. le docteur Fournier, de M. H. Bardy, fondateur du Musée de la ville, et de la Société philomatique.

Sur la vie de saint Dié, sur le sanctuaire et le culte de Notre-Dame de Galilée, sur l'antique pèlerinage, ressuscité tout récemment et remis en honneur par Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié ; M. le chanoine L'hôte nous renseignera savamment et amplement. M. G. Save nous donnera aussi d'intéressantes études

---

<sup>1</sup> Herival qui fait actuellement partie de la commune et de la paroisse du Val-d'Ajol, était du diocèse de Saint-Dié.

historiques et archéologiques sur la Petite-Église, le Cloître, la Cathédrale, monuments d'un autre âge auxquels les derniers travaux de restauration ont rendu leur cachet primitif.

Nous avons vu que déjà bien des renseignements précieux nous ont été fournis par les ouvrages du savant Docteur Fournier, en particulier par sa topographie ancienne du haut bassin de la Meurthe.

Quant à M. H. Bardy, ses œuvres concernant Saint-Dié, sont aussi connues qu'appréciées. C'est lui spécialement qui nous instruira sur la période révolutionnaire et sur les opérations de la guerre franco-allemande à Saint-Dié et dans les environs.

Le *Guide du touriste* de M. Steigmuller nous présente également un résumé historique et descriptif bien complet de l'ancien et du moderne Saint-Dié.

C'est le Président de la Société philomatique qui nous apprend qu'en 1793, la ville de Saint-Dié changea son nom en celui d'*Ormont*.

*« Pendant que la ville de Neufchâteau, dit-il, changeait son nom qu'elle trouvait trop féodal en celui de Mouzon-Meuse... que Sainte-Marguerite devenait Meurthe-Fave ; Saint-Léonard, Léonard-mont ; Saint-Michel, Belmont ; La Croix-aux-Mines, Sadey-aux-Mines, notre ville de Saint-Dié hésitait, attendait, tergiversait pour se débaptiser,... ce fut la Société populaire qui, un beau soir de novembre, prit l'initiative du changement, et les autorités populaires prirent le parti, le 23 décembre 1793, de changer le nom de la commune comme rappelant le souvenir de la superstition. La société populaire avait émis le vœu qu'elle s'appelât dorénavant Ormont, nom de la montagne au pied de laquelle elle est située<sup>1</sup>. »*

Depuis la guerre franco-allemande, Saint-Dié a pris une considérable extension. C'est un important centre industriel et commercial. Le commerce du bois y est en plein succès, il ne se borne pas à la simple fabrication des planches, à Saint-Dié le bois est travaillé, transformé en stores, baguettes d'encadrement et d'ameublement. Ici d'ailleurs l'industrie est très variée, outre la broderie et la production des toiles métalliques, les tissages mécaniques produisent les draps de coton, les molletons, les cretonnes, les coutils. Plusieurs manufactures de bonneterie y sont aussi d'une réelle importance.

---

<sup>1</sup> Discours de M. H. Bardy, à l'assemblée générale de la Société philomatique du 24 février

Saint-Dié, qui est avant tout une favorable station estivale, est doté aujourd'hui d'un établissement hydrothérapeutique. Ses deux sources ferrugineuses et sulfureuses étaient jadis bien en vogue, puisque c'est à leur sujet que *Jean Méallus* écrivait en 1594 : « La Meurthe prend naissance près de montagnes où il y a des mines d'argent, et passe à Saint-Dié sur le territoire duquel il y a une source qui guérit beaucoup de malades. »

Les promenades des environs de Saint-Dié sont connues des touristes vosgiens qui explorent les Hautes-Vosges. Consultez le Guide Steigmüller ; il dépeint avec une exactitude qui instruit et une poésie qui charme toutes les splendeurs de ces paysages à excursion : la roche d'Anozel, les roches Saint-Martin, les Trois-Fauteuils, la Madeleine, la vallée de Taintrux ; Grattain, Saint-Roch, la Bure, les Mollières, la Roche des fées, le Sapin-sec, etc., etc.

Le mot *Kemberg* est un nom germanique qui signifie dents de peigne ; la crête de la montagne est en effet crénelée d'énormes dents de rochers.

Sur la montagne d'Ormont, comme les sapins et les rochers, les légendes ont poussé ; ne manquons pas de les rappeler. C'est d'abord celle de la Roche-des-Fées, sur la pente opposée. « Pour les environs de Saint-Dié, écrit Ed. de Bazelaire, les roches des Fées étaient le quartier général des armées diaboliques déchaînées sur la terre, le rendez-vous de tous les démons, de tous les follets du pays, depuis la vieille sorcière hargneuse et renfrognée entraînée dans la ronde par son attelage de hiboux, jusqu'au lutin malicieux, dont les exploits font pâlir les jeunes filles ; depuis la fée gracieuse et bienfaitrice jusqu'au vouivre hideux, dont la crainte resserre le cercle tremblant des veillées ; aussi le chapitre se crut obligé de les purifier en exorcisant la pierre des fées le 2 février 1555<sup>1</sup> ». Mais, ajoute M. Steigmüller, je n'ai trouvé nulle part, malgré des recherches minutieuses et réitérées, trace de la fameuse inscription dont parle Gravier et qui rappellerait cet exorcisme qui rentre donc comme la légende dans le domaine de la fiction.

D'ailleurs nous pouvons être reconnaissants aux fées qui empêchèrent l'inondation de tout le val de Saint-Dié ; une autre légende nous l'apprend, celle du lac de l'Ormont.

---

<sup>1</sup> Promenades dans les Vosges, p. 22.

« Les flancs de l'Ormont, écrit M. Henri Bardy, recèlent, dit-on, une énorme quantité d'eau... Un jour les eaux souterraines menacèrent de faire irruption. Déjà on entendait de sinistres craquements, quand les bonnes fées émues de pitié à la pensée du désastre qui allait en résulter, touchées par les lamentations des habitants affolés, réunirent leurs efforts et parvinrent à enserrer la montagne d'un cercle de fer destiné à empêcher la dislocation et la rupture de ses parois. Désormais les eaux prisonnières écoulerent leur trop plein d'une manière régulière et sans plus causer d'appréhension. Seulement il fallait veiller à l'entretien du cercle magique, et pour cela un maréchal-serrurier de la Rochatte, dépositaire de père en fils du secret des fées, devait, tous les ans, le 4 novembre, jour de la Saint-Charles, faire le tour d'Ormont et constater de visu du bon état de son armature<sup>1</sup>...

Après les courses dans les hautes montagnes ou les excursions dans la plaine, Saint-Dié est donc un séjour que l'on aime et que l'on recherche ; c'est ici, en effet, que la vallée de la Meurthe dans les Vosges présente son développement le plus complet, sous tous rapports, soit en souvenirs historiques et archéologiques, soit en pittoresque de paysage, soit en progrès de moderne civilisation.

---

<sup>1</sup> Miscellanées 1901, Fées et Elfes, p. 31, 32.

## **TABLE**

CHAPITRE I.....	2
Le Fil de l'eau et le Fil du voyage.....	2
CHAPITRE II.....	4
Aux sources de la Meurthe.....	4
CHAPITRE III.....	10
Le Rambach et les ruisseaux de la Combe. — La fontaine des Voleurs. — La nouvelle cascade du Rundstein. — La distillerie dans la montagne.....	10
CHAPITRE IV.....	20
La cascade du Rudlin. — L'étang et la scierie des Dames. — Le col du Luspach. — La chasse dans les Hautes-Vosges.....	20
CHAPITRE V.....	31
L'Industrie moderne dans la région de la Haute-Meurthe.....	31
CHAPITRE VI.....	56
La petite Meurthe. — La gorge de Schmalique. — Le Vallon du Noir-Ruisseau. — Les hauteurs de Sérichamp. — L'ancien ban de Clefcy.....	56
CHAPITRE VII.....	65
Les prairies de la Haute-Meurthe et leur irrigation. — Anould et les grandes papeteries du Souche.....	65
CHAPITRE VII.....	75
Saint-Léonard. — Les sabbats de la Planchette. — Une histoire de Sorcier. — Saulcy. — Sainte-Marguerite. — Le Confluent de la Fave.....	75
CHAPITRE IX.....	86
Saint-Dié, le Val de Galilée.....	86